

PARUTION

Le présent Bulletin paraît actuellement à raison de 2 ou 3 fascicules par an.

Le prix, pour les non-membres, est de Fr. 15.- l'exemplaire.

Les anciens fascicules parus peuvent être obtenus, au prix de Fr. 10.- l'exemplaire, auprès de M. Pierre-Arnold BOREL (adresse en page III de couverture), ceci jusqu'à épuisement du stock.

SOMMAIRE

EDITORIAL : COCKTAIL ANGELIQUE, NUPTIAL, PARENTAL ET FAMILIAL, PA R ERIC-ANDRÉ KLAUSER	2
MESSAGE DU PRESIDENT, PA R ERIC NUSSLÉ	4
RECHERCHE GENEALOGIQUE EN SUISSE, PA R FRANÇOISE FAVRE	5
LE PRESIDENT D'HONNEUR DE LA SNG SE SOUVIENT... PA R PIERRE-ARNOLD BOREL	10
ACCES AUX REGISTRES DE L'ETAT CIVIL, PA R ERIC NUSSLÉ	11
EXPOSITION «GENEALOGIE A TRAVERS LE JURA» :	
UNE PREMIERE, UNE REUSSITE	13
CHARLES HUMBERT, 1891-1958, ILLUSTRATEUR ET BIBLIOPHILE, PA R PIERRE-ARNOLD BOREL	14
JEAN DES PANIERS, PSEUDONYME DE JEAN-CLAUDE LETONDAL DIT BLANC, PA R ERIC NUSSLÉ	19
LE SAGNARD FRITZ WILLE, FILLEUL DE L'EMPEREUR GUILLAUME II, PA R DENIS BOREL	21
ASCENDANCE DE L'ARTISTE PEINTRE LEON DELACHAUX DIT GAY, PA R PIERRE-ARNOLD BOREL	24
EMIGRATION NEUCHATELOISE, PA R SARAH VON ALLMEN	33
FAMILLE JEANNERET, BRANCHE DE L'ARTISTE PEINTRE GUSTAVE JEANNERET, PA R PIERRE-ARNOLD ET JACQUELINE BOREL-DE ROUGEMONT	36
LES MARCHANDET DE VALANGIN ; PETITE CHRONIQUE D'UNE FAMILLE DISPARUE, PA R † OLIVIER CLOTTU	42
FAMILLE PERRET, COMMUNIÈRE DE LA SAGNE, PA R PIERRE-ARNOLD BOREL	48
LES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE, PA R ERIC-ANDRÉ KLAUSER	50
OSCAR HUGUENIN, PEINTRE ET ECRIVAIN NEUCHATELOIS (1842-1903), PA R JACQUELINE ET PIERRE-ARNOLD BOREL-DE-ROUGEMONT	51
BRANCHE DE PIERRE-LOUIS GUINAND 1748-1824, LE CELEBRE OPTICIEN DES BRENETS, PA R PIERRE-ARNOLD BOREL	58
FAMILLE SANDOZ, BRANCHE DES INDUSTRIELS DE BALE, PA R ROBIN MOSCHARD	65
LA FAMILLE PETITPIERRE DIT CHEZ LE CONCIERGE, PA R LOUIS BARRELET	73
L'HEURE VERTE, LES OFFICIERS SUPERIEURS ET LES PASTEURS DU VAL-DE-TRAVERS, PA R DENIS BORELET ET ERIC-ANDRÉ KLAUSER	74
LA FAMILLE ROBERT, BRANCHE DES BANQUIERS, PA R PIERRE-ARNOLD BOREL	76
QUESTIONS ET REPOSES	86
ERRATUM	88
BIBLIOGRAPHIE : QUELQUES NOUVEAUTES	89
Liste des membres de la SNG au 30.09.2002	90
PROCHAINES MANIFESTATIONS DE LA SNG	96

EDITORIAL

Cocktail angélique, nuptial, parental et familial

Ce 19^e numéro du bulletin de la *Société neuchâteloise de généalogie* propose un menu classique - accompagné de quelques mises en bouche alléchantes et relevé de quelques saveurs inattendues - qui devrait titiller les papilles gustatives des inconditionnels de la recherche proprement dite de l'origine et de la filiation des familles. Il y est notamment question des Delachaux dit Gay, des Guinand, des Huguenin-Tenet, des Humbert-Droz dit Walter, des Jeanneret, des Letondal dit Blanc, des Marchandet, des Perret, des Robert, des Petitpierre Concierge et des Sandoz.

Inutile donc de palabrer dans cet éditorial - désormais semestriel - sinon pour attirer l'attention de nos lecteurs sur certains articles plus pragmatiques qui devraient intéresser tant les autochtones que les étrangers. En particulier ceux qui sont consacrés à l'émigration neuchâteloise; à l'accès aux registres d'état civil; à la première exposition franco-suisse «Généalogie à travers le Jura», organisée à Couvet du 22 au 24 mars dernier; aux anniversaires de mariage (à ce propos, nous réitérons nos félicitations et nos vœux à Henriette et Marc Robert-Primault, de Neuchâtel, membres de la SNG et de la famille des artistes peintres Robert, qui ont fêté le 6 juin 2002 leurs noces de diamant, autrement dit le 60^e anniversaire de leur mariage) et à d'autres sujets auxiliaires de la généalogie.

Aussi profitons des lignes vacantes de cet espace liminaire pour signaler deux ou trois faits «divers» - mais non sans intérêt pour les «faiseurs de suites» - , relatés par la presse de ces derniers mois. Le quotidien romand *Le Temps* du 10 avril 2002 a publié une information sous la rubrique «Piété : nouvelles directives du Vatican. Seuls trois anges ont droit à un prénom»: "Le Vatican interdit formellement aux fidèles de donner des prénoms aux anges, un usage assez répandu parmi les catholiques à un niveau populaire. Dans un manuel concernant la piété populaire, le Vatican affirme que «l'usage de donner aux anges des prénoms particuliers est à réprouver, sauf dans le cas de Michel [préposé au peuple juif et vainqueur de Lucifer], Gabriel [interprète des visions et des prophéties, et annonciateur à Marie de la naissance de Jésus] et Raphaël [conducteur de l'aveugle Tobie et guérisseur]». Un homme, qui avait invoqué dans une prière les anges Uriel, Raguel, Tubuel, Ineas, Tubuas, Sabaoc et Siniel, a été condamné par le pape Zacharie en 745 pour s'être adressé à des démons". On croit rêver au vu et au su d'une telle décision qui prive la quasi-totalité des membres des trois ordres de la hiérarchie des anges (les séraphins, les chérubins et les trônes) d'un «nom particulier joint au nom patronymique et servant à distinguer les différentes personnes d'une même famille». D'autant plus que les trois prénoms autorisés sont masculins, alors qu'on n'a pas fini de gloser sur le sexe de ces entremetteurs virtuels, de ces intermédiaires entre

Dieu et les hommes. A quand l'interdiction pontificale de choisir hors de la Bible, au risque d'être excommunié, le nom de baptême d'un enfant «humain»? A bon escient, un ange passe... et nous aussi.

L'hebdomadaire *Femina* du 14 avril 2002, sous le titre «Cousin, cousine», combat enfin un préjugé séculaire: "Les mariages consanguins entre cousins germains sont moins risqués qu'on ne le pense pour leur progéniture. Une équipe de chercheurs américains, dirigée par le Dr Robin Bennett, conseillère génétique à l'Université de Washington (Seattle), vient de le confirmer. Le risque pour de tels couples d'avoir un enfant atteint d'une malformation est de 7 à 8 % contre environ 5 % pour le reste de la population". Il n'empêche que les unions extrafamiliales s'avèrent préférables à tous points de vue, même si, parfois, le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point.

Le Temps du 20 mars 2002 a réservé une bonne demi-page de sa rubrique «Société» à une question souvent débattue: "L'enfant adopté a le droit de connaître le nom de ses parents [biologiques], même contre leur gré. Le Tribunal fédéral accorde à tout enfant adopté le droit à l'origine, dès 18 ans [Arrêt 1P.460/2001 du 4 mars 2002]. Depuis quelques années, ils sont de plus en plus nombreux à en faire la demande. Les vertus supposées du silence et de l'oubli ne sont plus défendables. On sait aujourd'hui que les secrets de famille ne protègent de rien, mais détruisent à retardement ceux qui en sont porteurs. Et que d'avoir un trou noir comme seule origine est un manque que rien ne comblera". La véracité généalogique, elle également, en sort gagnante.

Et concluons cette entrée en matière par une citation - à méditer - du *Fonds des resuscités*, 1956, de Léon Savary (1895-1968), journaliste et écrivain: "Je tiens pour ridicule la fierté que l'on tire d'une filiation".

Eric-André Klausner

Vice-président de la SNG et corédacteur du bulletin

MESSAGE DU PRÉSIDENT

par Eric Nusslé

Nous devons la publication de notre *Bulletin* à Eric-André Klauser, notre vice-président, qui s'est encore une fois substitué à notre jeune rédacteur en chef, décidément trop pris par la construction de son avenir dans son pays d'origine... L'historien du Val-de-Travers ayant à la fois la plume agile, une certaine habitude de la mise en page - il publie trois à quatre titres par an - et des sources inépuisables d'illustrations, nous n'allons certainement pas nous en plaindre. Nous pourrions, par contre, envisager à la fois un transfert de compétences, pour autant que les intéressés y trouvent leur compte, et l'engagement de quelques rédacteurs suppléants. En effet, je le répète, nos pages ne sont pas réservées aux seuls membres du Comité et certains chercheurs, jusqu'ici trop modestes, pourraient nous faire part de leurs travaux, soit par l'entremise du *Bulletin*, soit en nous proposant une conférence. Plusieurs membres se sont en effet plaints de la diminution de celles-ci au profit des ateliers qui n'intéressent en fait qu'un nombre restreint de participants. Nous en avons pris bonne note; ceux-ci seront maintenus, mais en dehors du programme normal.

Les membres qui effectuent des recherches s'étendant sur plusieurs cantons romands peuvent bénéficier d'une autorisation élargie en s'adressant au président qui dispose d'un quota de cinq pour les membres de la SNG. Cette autorisation coûte Fr. 200.- pour la consultation des registres d'état civil de moins de 120 ans sur le territoire du canton, plus Fr. 20.- pour sa validation dans chacun des 6 autres cantons romands (Berne francophone, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud). (voir page 11)



Au propre comme au figuré, Germain Hausmann met des gants pour manipuler les trésors archivistiques de l'abbaye de Saint-Maurice (8 juin 2002).

J'attends vos demandes par courrier postal ou électronique, de même que vos propositions d'articles et de conférences, ainsi que de sorties. Les visites thématiques que nous avons faites dans différents villages du canton (La Sagne, Couvet, Les Brenets), voire au-delà (Sainte-Croix), ont remporté un vif succès, de même que la sortie à Saint-Maurice à la découverte des archives de l'abbaye, notamment sous l'experte conduite de Germain Hausmann, leur conservateur et membre de notre comité. Il serait bon d'y songer avant notre prochaine assemblée générale. J'attends également une suggestion pour le repas de fin d'année.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter de nous retrouver nombreux à nos prochains exposés et d'aborder l'automne, prélude à un hiver rigoureux semble-t-il, avec enthousiasme et bonne humeur ! Cordiales salutations à tous.

RECHERCHE GÉNÉALOGIQUE EN SUISSE

par Françoise Favre

Voici quelques indications qui pourront aider nos membres étrangers qui se sont découverts une ascendance suisse et qui ont été déroutés par les réponses reçues des archives autant que par les particularités du système helvétique.

Il s'agit de notes de lecture d'un manuel de généalogie suisse publié par la Société suisse d'études généalogiques¹.

Introduction

Avant toute recherche généalogique en Suisse, il faut connaître deux particularités de la Confédération Helvétique :

1. **Ne pas dire "en Suisse"**, mais "dans tel ou tel canton suisse". En effet, **chaque canton est un Etat indépendant** et a ses propres lois, sa propre organisation (notamment en matière d'état civil). Contrairement à la France, pays centraliste s'il en est, où l'état civil remonte à l'Edit de Villers-Cotterets signé par François 1^{er} en 1539, "en Suisse" - mais c'est un néologisme de parler ainsi ! - chaque canton a eu une pratique différente jusqu'en 1876, date de la création de l'état civil fédéral !
2. La notion de **commune d'origine**, qui est un héritage du droit romain et qui se transmet de père en fils. Dans l'Ancien régime, c'est-à-dire jusqu'en 1848, on était d'abord citoyen d'une commune et donc d'un canton. C'est seulement la Constitution fédérale de 1848 qui fait de tout citoyen d'un canton un citoyen helvétique. **Chaque famille a sa "commune d'origine"**, celle où le premier porteur du nom vivait et a été enregistré. C'est pourquoi, aujourd'hui encore, lorsqu'un étranger est naturalisé, il doit "acheter une commune d'origine" (en principe celle où il réside). Il est alors citoyen d'une commune, donc d'un canton, donc de la Confédération (qui elle, n'a aucune compétence pour délivrer la citoyenneté helvétique !).

Les communes tiennent un registre des familles (et/ou des registres de bourgeoisie) où sont enregistrés tous les actes concernant cette famille et ses multiples branches. On peut dire avec certitude que tous les porteurs d'un même patronyme qui ont la même commune d'origine sont "cousins" et remontent à

Form : N° 9.

CONFÉDÉRATION SUISSE
RÉPUBLIQUE & CANTON
DE NEUCHÂTEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES MARIAGES
(CERTIFICAT DE MARIAGE)
VOL. IV FOL. 150

Le *Vingt-sept Avril* mil huit cent *soixante-sept*
ont été déclarés unis par le mariage, en conformité de la loi, à COLOMBIER

1^o *Jaques, Auguste-Emile, horloger*
de *Fleurier* domicilié à *Fleurier*

Etat civil: *Célibataire,*
né à *Fleurier le dix-sept Août* mil huit cent *quarante-un (1841)*
fils de *Emile-Eduard Jaques* et de *Suzanne-Sophie née Vaucher*

2^o *Benoit, Sina, sans profession*
de *Gorgier de la Sagne et des Ponts* domiciliée à *Colombier*

Etat civil: *Célibataire, mineure,*
née à *Colombier le douze Septembre* mil huit cent *quarante-cinq (1845)*
fille de *François Benoit* et de *Marie-Hélène née Paulhin*

Pour extrait conforme,
COLOMBIER le *6 Avril* 1886

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
H. Halling

Extrait du registre des mariages de l'arrondissement d'état civil de Colombier (NE) : l'homme est originaire de Fleurier et est né et domicilié à Fleurier, alors que la femme est originaire de Gorgier, de La Sagne et des Ponts, mais est née et domiciliée à Colombier !

la même "souche" (c'est-à-dire l'ancêtre qui le premier s'est installé dans cette commune). Certaines familles peuvent avoir 2, voire 3 communes d'origine, parce qu'au cours des siècles un individu s'est établi dans une nouvelle commune dont il acheté la bourgeoisie (généralement pour des questions de droits de pâture, d'exploitation forestière, etc.). Ses descendants mâles hériteront des 2 origines. Jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, les femmes perdaient leur origine par mariage et prenaient celle de leur mari. Aujourd'hui, elles peuvent conserver leur origine, mais pas la transmettre à leurs enfants (sauf les "filles-mères").

L'état civil avant 1876

Jusqu'en 1876, l'état civil était entre les mains des Eglises.

Les cantons protestants ont été les premiers à introduire un "état-civil". Dès la Réforme (entre 1530 et 1540 selon les lieux), les pasteurs ont enregistré les baptêmes et les mariages.

Dans les cantons catholiques, il a fallu attendre le Concile de Trente (1563) qui impose la tenue de registres paroissiaux. Mais l'usage ne s'est vraiment répandu

qu'à la fin du 16^e siècle. C'est à partir de la Révolution, et surtout avec l'introduction du Code Napoléon, que des améliorations vont être apportées à la façon d'enregistrer les actes.

En principe l'accès de l'état civil antérieur à 1876 est libre, mais en pratique, on dépend du bon vouloir du pasteur/curé (qui ne sait pas toujours où sont entreposés les vieux registres) ou de l'employé communal. Dans certains cantons, il faut une autorisation spéciale pour consulter les registres. Certains cantons donnent ces autorisations plus facilement que d'autres. Appenzell n'en délivre aucune, pas même aux historiens. Malgré tout, il est plus facile de faire des recherches avant 1876 qu'après !

La loi fédérale sur l'état civil de 1876

A partir de cette date, l'état civil est transféré aux communes civiles et il est tenu dans toute la Suisse selon le même modèle par des officiers d'état civil. C'est une vraie révolution ! Mais la loi en interdit l'accès à toute personne autre que l'individu concerné ou ses descendants/ascendants en ligne directe.

Toutefois, le généalogiste (amateur ou professionnel) qui veut faire des recherches dans l'état civil postérieur à 1876 peut obtenir une dérogation - cantonale évidemment ! - valable une année et délivrée contre le paiement d'une taxe (qui varie d'un canton à l'autre). Ce qui fait que si l'on fait des recherches dans plusieurs cantons, il faut plusieurs dérogations...

Actuellement, étant donné l'accent mis sur la protection des données, il est peu probable que le travail des généalogistes se trouve facilité dans les années à venir !

Il faut cependant noter que depuis le 1^{er} mai 2002, 7 cantons accordent une autorisation unique.... (voir page 11)

La consultation de l'état civil antérieur à 1876

Chaque canton étant souverain avait sa propre organisation.

La tenue des registres

Jusqu'à la fin du 17^e siècle, à l'intérieur d'un même canton, il n'y avait guère d'unité, ni dans la manière de tenir les registres, ni dans ce qu'il convenait de noter. Chaque ministre du culte faisait à son idée : les uns notaient la date du baptême, les autres celles de la naissance, les uns inscrivait la date de la célébration du mariage, les autres celles de la "promulgation" ou promesse de mariage (souvent assortie d'un contrat passé devant notaire), d'autres encore notaient la date de l'annonce au culte ou messe dominicale ce qui fait que tous les mariages sont à la date d'un

dimanche. Certains ministres notaient les actes sur de petits papiers qu'ils rangeaient dans une boîte et les recopiaient dans le registre de la paroisse 1-2 fois par an. Parfois, un petit papier s'égarait, on le retrouvait plus tard et l'enregistrement se faisait alors plusieurs mois ou années plus tard...

Bref, avant de commencer ses recherches, le généalogiste va devoir commencer par faire une analyse critique de la source consultée et prendre le temps de repérer les habitudes du pasteur/curé du village... qui changent avec le suivant !

Jusqu'à la fin du 18^e siècle, les actes de mariage et de décès ne sont généralement pas filiatifs, et pour les baptêmes, le nom de la mère n'est pas toujours indiqué. Bien souvent, il faut donc compléter ou confirmer les recherches entreprises dans l'état civil par d'autres sources (registres des notaires, listes de recensements). Le problème, c'est que ces diverses sources ne sont pas conservées de façon centralisées. On les trouve soit au bureau communal, soit à la paroisse, soit aux archives cantonales...

Où consulter ?

Il ne faut pas oublier que dans tous les cantons sauf Genève et Neuchâtel, les Eglises protestante et catholique sont des Eglises d'Etat, et les communes civiles se confondent souvent avec les paroisses.

Dans 7 cantons protestants (Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Genève, Neuchâtel, Soleure, Vaud et Zurich) les registres sont conservés aux archives cantonales et sont librement consultables. Ce sera bientôt le cas pour Berne (ça l'est déjà en partie). Dans ces cantons, la consultation est soumise à la loi sur les archives et non à la loi sur l'état-civil.

Dans d'autres cantons (Argovie, Grisons, Lucerne, Saint-Gall, Tessin, Thurgovie) les registres ne sont pas centralisés, mais des microfilms sont à disposition aux Archives cantonales contre paiement d'une taxe modique. Parfois il faut une autorisation préalable de la paroisse propriétaire des registres.

Les cantons d'Uri, Nidwald et Glarus ont, à côté des registres paroissiaux, des "Stammbücher" qui sont de véritables généalogies et qui sont librement consultables.

Dans certains cantons catholiques (Fribourg, Glarus, Nidwald, Schwytz, Tessin, Uri, Zug) les registres se trouvent généralement dans les paroisses, mais le lieu de conservation est très variable : hôtel de commune, cure ou sacristie. On peut généralement les consulter sous réserve que le curé soit de bonne volonté et que les registres ne soient pas en trop mauvais état.

Le double enregistrement

Dès l'origine, on a toujours et partout pratiqué le double enregistrement.

L'acte est enregistré dans la commune (paroisse pour l'Ancien régime) de l'événement : la commune où se trouve la maternité ou l'hôpital ou la commune de résidence (aujourd'hui, bien peu de familles habitent encore dans leur commune d'origine).

La commune qui a enregistré l'acte le communique à la commune d'origine de la famille qui inscrit l'événement dans le registre de famille.

Mais comme les registres de familles sont aussi soumis à la loi sur l'état civil, ils ne sont pas consultables pour la période postérieure à 1876.

Conclusion

A toutes les difficultés citées, s'ajoute encore pour les cantons alémaniques la difficulté de lecture (comme pour l'Alsace d'ailleurs).

Bref la recherche généalogique "en Suisse" est très compliquée, surtout si l'on n'est pas sur place ! Il n'est pas impossible de faire soi-même son arbre généalogique, en tout cas jusqu'à un certain point, mais il arrive qu'on ne puisse pas éviter d'avoir recours à un professionnel. C'est pour toutes ces raisons que les archives cantonales ou communales - qui ne peuvent évidemment pas faire les recherches à notre place - renvoient les demandeurs à un généalogiste professionnel. Le geste part d'un bon sentiment et ce n'est nullement de la pub pour les professionnels, qui sont d'ailleurs fort peu nombreux en Suisse.

1 Arbeitshilfen für Familienforscher in der Schweiz, Blaue Reihe Nr 6, SGFF (en allemand seulement)
Site Internet de la SSEG

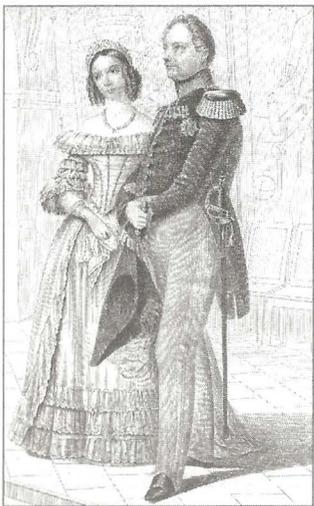
LE PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA SNG SE SOUVIENT...

par Pierre-Arnold Borel

Dimanche 27 mai 2002, la *Télévision Suisse Romande* nous a offert un film remarquable "Le dernier roi de Suisse", nous faisant découvrir une page d'histoire oubliée ou même ignorée par la plupart de nos concitoyens. Ce minuscule Pays de Neuchâtel, en face de la grande Europe, faillit déclencher en 1856 la première guerre mondiale. Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse et prince de Neuchâtel, ne voulant pas perdre ce coin de paradis mobilisa ses troupes afin de le reconquérir. La reine Victoria et Alexandre II, tsar de Russie, ses cousins, réussirent à le dissuader de donner suite à ce projet insensé et à ses velléités de déclarer la guerre à la Suisse dont Neuchâtel était canton.

Ce film a éveillé pour moi ce souvenir. Lors d'un voyage à Berlin, en juillet 1982, j'y ai acheté, dans une bouquinerie, une carte géographique des Etats du Roi de Prusse, y compris la principauté de Neuchâtel et de Valangin.

Le garçon d'hôtel, âgé d'une vingtaine d'années, à qui j'avais confié cette grande carte, intrigué me demanda la raison de cet achat. Il me dit alors avoir étudié au collège l'histoire de la Prusse et de la principauté de Neuchâtel et de Valangin de 1700 à 1856, car cet enseignement faisait partie du programme scolaire.



S.M. Frédéric-Guillaume IV, «dernier roi de Suisse», et sa femme, la reine Elisabeth-Louise, en 1842 (lithographie de Nicolet et Thez).

Je fus très surpris de ses connaissances en histoire et doutais que les écoliers de chez nous en sachent autant!

Lors de ma visite au château de Potsdam, je m'étais présenté comme Neuchâtelois. A Sans-Souci, la guide me posa quelques questions pertinentes sur George Keith dit Milord Maréchal, gouverneur de Neuchâtel en 1754. Je ne brillai pas spécialement dans mes réponses... aussi lors de mon passage au château de Charlottenbourg, je préfèrai conserver l'anonymat, c'était plus sage!!!

Lord Keith, maréchal d'Ecosse, à qui le Grand Frédéric avait confié le gouvernement de la principauté, vivait au château de Colombier, décéda à Berlin en 1778.

N.B. Le film documentaire d'André Vallana, «Le dernier roi de Suisse», a été présenté aux membres de la SNG mardi 10 septembre dernier, au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, par Jean-Pierre Jelmini, historien

ACCÈS AUX REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL

par Eric Nusslé

On attendait la décision depuis l'automne déjà: les Romands ouvrent une brèche. La décision d'une plus large ouverture de l'accès aux registres de l'état civil dans les cantons romands est tombée à la veille de l'exposition les 23 et 24 mars derniers.

La Société suisse d'études généalogiques (SSEG) se bat depuis plusieurs années pour maintenir les acquis, voire obtenir une plus large latitude, pour les généalogistes amateurs éclairés, de consulter les registres de l'état civil. Les négociations conduites sur le plan suisse auprès de l'Office fédéral de l'état civil n'ont hélas pas abouti, en partie en raison d'une initiative personnelle malheureuse.

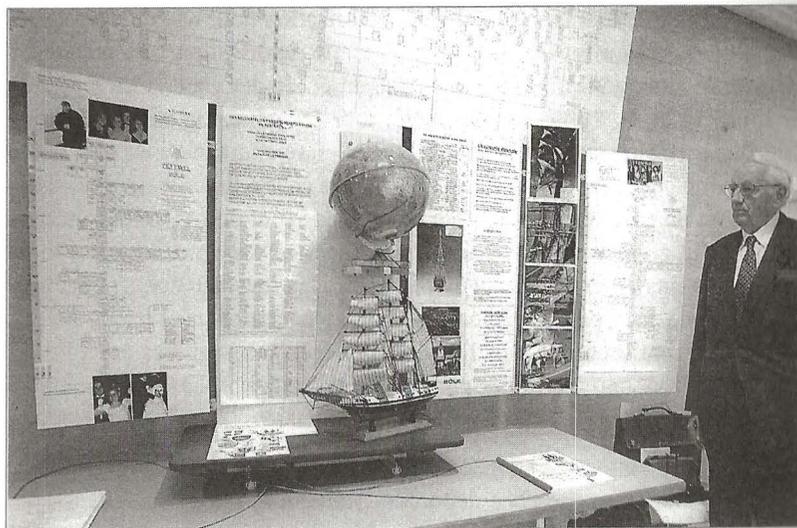
Fort heureusement, les cantons disposent d'une grande autonomie à ce niveau et la Chambre des généalogistes professionnels de Suisse romande (CGP-SR) a emboîté le pas à la SSEG, suivie par le Cercle vaudois de généalogie (CVG). Les généalogistes chevronnés, membres d'associations reconnues telles que la SSEG et les sociétés cantonales ou régionales, auront la possibilité de consulter les registres de l'état civil pour les inscriptions de moins de 120 ans. En effet, ceux-ci pourront obtenir, par le biais de leur association, une autorisation pour une durée de trois ans, limitée à 5 membres au maximum par club. Cette autorisation sera personnelle et délivrée à la demande du président pour une durée de deux ans. Elle sera soumise à un émolument de fr. 200.-. De leur côté, tous les généalogistes membres de la Chambre des généalogistes professionnels de Suisse romande pourront obtenir la même prestation. Ceux-ci adhèrent en effet à une charte de déontologie qui les lie par l'obligation de travailler sur la base d'un mandat et de respecter la législation en vigueur quant au respect des données personnelles. Les généalogistes amateurs pourront néanmoins obtenir, comme par le passé, les renseignements nécessaires à l'établissement de leur propre généalogie sur présentation d'une requête dûment motivée. Ils n'auront toutefois pas directement accès aux registres mais les renseignements leur seront communiqués par l'officier d'état civil. Les actes seront facturés, pour les uns et pour les autres, comme par le passé.

Ces nouvelles dispositions, en vigueur dès le 1^{er} mai 2002, permettront à tous les généalogistes, dont les recherches débordent souvent les frontières cantonales, de bénéficier d'une autorisation pour l'ensemble des cantons romands, à savoir Genève, Vaud, Neuchâtel, Jura, Berne, Fribourg et Valais, ce qui évitera à la fois des tracasseries administratives et des frais inutiles.

Les associations à l'origine de cette petite révolution se félicitent de l'esprit d'ouverture des Offices romands de surveillance de l'état civil et espèrent que cela ne restera pas un «Sonderfall» mais qu'à terme le Tessin et les cantons alémaniques offriront les mêmes prestations.



Autour de son coordinateur Eric Nusslé, président de la SNG, généalogiste et héraldiste, quelques participants à l'exposition «Généalogie à travers le Jura» (au Centre sportif régional de Couvet, du 22 au 24 mars 2002). De gauche à droite : Ivan Grézine, généalogiste successoral ; Edith Jardin-d'Asfeld et son mari Gabriel, généalogistes successoraux ; Benoît de Diesbach Belleruche, généalogiste, héraldiste, éditeur et libraire.



Un des membres de la SNG, René-Louis Pettavel, de Neuchâtel, présentait à Couvet le fruit d'une remarquable étude sur sa propre famille, originaire de Bôle (voire aussi de Cormondrèche et d'Areuse) et connue dès le XIV^e siècle. Le 14 octobre 2002, il a donné devant les affiliés de la dite SNG une conférence sur ses aïeux vignerons qui ont émigré en Australie.

EXPOSITION « GÉNÉALOGIE À TRAVERS LE JURA » : UNE PREMIÈRE, UNE RÉUSSITE !

Du 22 au 24 mars 2002 a eu lieu au Centre sportif du Val-de-Travers, à Couvet, la première exposition franco-suisse consacrée à la «science ayant pour objet la recherche de l'origine et de la filiation des familles»: *Généalogie à travers le Jura*. Organisée par la Société neuchâteloise de généalogie (SNG), la Société suisse d'études généalogiques (SSEG) et la Chambre des généalogistes professionnels de Suisse romande, elle réunissait deux douzaines d'exposants et de conférenciers venus de part et d'autre de l'Arc jurassien.

Comme l'a relevé la presse générale et spécialisée, cette manifestation a remporté un indéniable succès tant auprès des experts que du grand public.

Ainsi, le *Courrier du Val-de-Travers hebdo* notait dans son édition du 27 mars que "de l'avis des spécialistes et des néophytes, cette première fut une réussite!". *L'Impartial* de La Chaux-de-Fonds du 25 mars reprenait l'évaluation du coordinateur de l'exposition, Eric Nusslé, qui se disait "extrêmement content du succès de la manifestation". Quant à *L'Express* de Neuchâtel, il affirmait sans ambages dans son numéro du 25 mars que "le bilan est positif". Dans le *Bulletin généalogique vaudois*, Pierre-Yves Pièce, membre du comité du Cercle vaudois de généalogie, a justement relevé que "c'est sans doute au régional de l'étape, M. Eric Nusslé, généalogiste bien connu de La Côte-aux-Fées, que l'on doit cette exposition. A lui seul, il représentait déjà pas moins de quatre stands, dont deux professionnels, record encore inégalé dans le domaine ! [...] Ce genre de rencontre permet d'échanger divers points de vue sur de nombreux sujets en relation avec la généalogie et donne ainsi l'occasion au comité de prendre la température au centre du Cercle, afin d'améliorer encore ses prestations ! Les échanges ont également été fructueux avec nos voisins de stand ." Enfin, *La Presse Nord Vaudois* du 30 mars soulignait que les organisateurs "étaient heureusement surpris face au succès rencontré par cette initiative qui a déplacé un public nombreux et passionné".

Animateurs et visiteurs de *Généalogie à travers le Jura* n'ont pas manqué d'exprimer l'espoir qu'un tel rendez-vous transjurassien ne restera pas sans lendemains en Suisse romande ou en France voisine.

CHARLES HUMBERT, 1891 - 1958, ILLUSTRATEUR ET BIBLIOPHILE

par Pierre-Arnold Borel

Charles Auguste Humbert-Droz-dit-Walter, fils d'Auguste-Charles, originaire du Locle et des Planchettes, né au Locle le 4 mars 1891, décédé à La Chaux-de-Fonds le 30 mars 1958, artiste peintre, illustrateur. Sans descendance malgré son mariage, le 26 avril 1920 avec **Madeleine Woog**, fille de Maurice, fils de Samuel, fils de Meinrad qui était fils de Moÿse, originaire de Buschwiller en Alsace. Sa mère, Alice Esther Bloch est fille de Meinrad, fils d'Isaac, d'Hegensheim en Alsace, et de Désirée See, fille d'Epharim et de Charlotte Salomon. Ces familles sont d'origine juive. Madeleine Woog naît à La Chaux-de-Fonds le 23 décembre 1892 et décède le 22 avril 1929 à Zürich. Artiste peintre.



A gauche: Le peintre Charles Humbert (autoportrait, 1936).

A droite : Madeleine Woog, femme de Charles Humbert qui l'a peinte en 1922.



Sa sœur Marguerite Woog, née en 1889, est pianiste et elle épouse Louis-André Perret, de la Sagne, conservateur de musée à Genève. Leur fils André Perret deviendra un pianiste de renom.

Elève de l'école secondaire du Locle en 1904, Charles Humbert montre alors un talent sûr pour le dessin. Son professeur, le peintre Jacot-Guillarmod, l'encourage à embrasser une carrière artistique. Le jeune homme est également attiré par la musique, mais choisit finalement de fréquenter l'Ecole d'Art de La Chaux-de-Fonds de 1906 à 1911. Il est dans la même classe que Madeleine Woog. Déjà en 1908, il obtient le premier prix de perspective et d'anatomie ainsi que le deuxième prix sur modèle vivant.

En 1919 il devient membre fondateur de la revue "Les Voix". Dès 1921, il commence à faire des voyages d'études en Italie et à Paris. En 1917 il avait entrepris, avec Louis Perret, une série de portraits en galvanoplastie. Depuis 1921, et cela durant 4 ans, il décore les parois de la salle de chant du Gymnase de La Chaux-de-Fonds de toiles marouflées. Entre 1926 et 1929, c'est lui le créateur de la mosaïque qui orne le hall du Musée des Beaux-Arts de sa ville natale. A partir de 1911, il expose ses œuvres, non seulement dans les musées des Beaux-Arts neuchâtelois, mais aussi à Zürich, Schaffhouse, Saint-Gall, Bâle, Berne, Genève, Winterthur, Lucerne, ainsi qu'à Paris au Jeu de Paume et à Karlsruhe.

Il illustre des livres de collection comme "L'Enfer" de Dante et "Gargantua" de Rabelais.

Le père de notre artiste, **Auguste Charles Humbert-Droz-dit-Walter** est fils d'Albert et de Salomé Marie Adélaïde Jeanneret-Gris, du Locle ; il est né au Locle le 19 avril 1868, décédé à La Chaux-de-Fonds le 11 juin 1915. Graveur, menacé par la crise économique, il reprend, le 1er février 1900, l'exploitation du café-restaurant "Le Casino" au Locle. En 1912, la famille Humbert s'installe à La Chaux-de-Fonds pour exploiter le Café des Forains qui, par la suite, aura comme enseigne "Brasserie Auguste Humbert". Il a épousé Anne-Marie Walter, fille de Johannes et de Anna Maria Mayer, originaire de Gross Eislingen au Wurtemberg où elle est née le 4 octobre 1863. Leurs enfants sont:

Charles Auguste, ligne directe, 1891-1958.

Gaston, né en 1893. Après un apprentissage de confiseur, il devient grand chef de cuisine, appelé dans les hôtels les plus réputés de Suisse, il ira à Saint-Moritz, à Zermatt et en d'autres lieux.

Une profonde affection lia les deux frères durant toute leur vie et ils entretenaient une correspondance régulière.

Au sujet de Charles-Auguste, lire sa nécrologie "Hommage à un grand artiste" dans L'Impartial du 17 avril 1958.

Au décès de Charles Humbert, la bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds acquiert, après souscription, sa bibliothèque riche d'une cinquantaine d'incunables, d'une sélection de 5000 volumes de grande valeur, de pièces rares, d'éditions originales, le tout d'un intérêt exceptionnel.

Charles Humbert habitait une vénérable maison du XVIII^e siècle, sise à la rue du Grenier n° 27, bâtie par les frères Ducommun-dit-Verron, maison où il se plaisait. Son toit bien dessiné, les carreaux de ses fenêtres encore sertis de plomb, les volets de bois la rendaient vivante.

Albert Humbert-Droz-Walter, fils de Daniel-Frédéric, grand-père de Charles Humbert, communier du Locle et des Planchettes, bourgeois de Valangin, né au Locle le 6 avril 1831, baptisé le 14 du même mois au moultier du dit lieu. Il fait sa Première Communion le 6 avril 1849. En 1856 il se marie avec **Salomé Marie Adélaïde Jeanneret-Gris**, originaire du Locle. Leurs enfants naissent au Locle:

Auguste, ligne directe, né le 19 avril 1868.

Blanche, né le 16 avril 1874.

Daniel Frédéric Humbert-Droz-Walter, fils de Daniel, communier du Locle, y demeurant, ainsi que des Planchettes et bourgeois de Valangin. C'est au Locle qu'il naît le 5 mai 1793 et qu'on le baptise le 21 du même mois. Aux Planchettes, le 15 novembre 1817, il épouse Mélanie Othenin-Girard, fille de Frédéric-Olivier, du Locle. Leurs enfants seront baptisés au Moûtier du Locle:

Lucie, née le 10 avril 1818, citée dans un acte de 1841.

Elise, née le 9 mai 1819, citée en 1855.

Isaline, citée vivante en 1844.

Jules-Frédéric, né le 25 janvier 1825, sera horloger. Il teste en 1904 et décède le 16 juillet de cette même année. Il avait épousé, en premières noces, Françoise Catherine Jeanneret-Gris avec qui, en 1855, il a un fils:

Charles-Constant

Puis, il épouse, en deuxièmes noces, Marianne-Julie Marchand, fille de Samuel et de Marianne Béguelin, 1827-1892.

De nouveau veuf, Jules-Frédéric épouse, en troisièmes noces, Julie-Emma Robert-Tissot.

Ulysse, né le 12 juin 1827, cité en 1854.

Caroline, née le 16 août 1829.

Albert, ligne directe, né le 6 avril 1831.

Marie, née le 7 juin 1833, citée en 1854.

Fanny, née le 7 mars 1835, citée vivante en 1866.

Zélim, né le 26 mars 1837, épousera au Locle le 10 octobre 1875, Marie-Ernestine Tenna.

Mélina, née le 5 juin 1839, citée en 1860.

Daniel Humbert-Droz-Walter, fils d'Abraham, communier du Locle et des Planchettes, baptisé au Locle le 6 décembre 1766, résidera à La Molière. C'est au Locle qu'il épousera, le 3 mars 1792, **Henriette Huguenin** fille d'Abraham, communier du Locle. Leurs enfants sont:

Daniel-Frédéric, ligne directe, né le 5 mai 1793.

Esaïe, né le 1er avril 1806, sera l'époux de Julie Jacot-Descombes, fille de Frédéric-Guillaume, du Locle. Ils ont un fils:

Henri-Auguste, 1834-1901, horloger.

Abraham Humbert-Droz-chez-Walter, du Locle et des Planchettes, communier des dits lieux, bourgeois de Valangin, fils d'Abraham, né vers 1730. Il sera enterré au Locle le 26 novembre 1790. Il s'était marié le 19 avril 1760 aux Planchettes avec **Judith Matthey**, fille de feu Abram, des Planchettes. Elle sera enterrée au Locle le 7 octobre 1813, morte à l'âge de septante-huit ans. Leurs enfants naissent et sont baptisés aux Planchettes:

François, bourgeois incorporé de Valangin, meurt à l'âge de cinquante-neuf ans et

huit mois et est enterré aux Planchettes le 24 septembre 1823.

Charlotte, née le 4 novembre 1764, sera la femme de Charles-Frédéric Favre-Bulle, des Ponts-de-Martel et demeurant aux Frêtes. Elle meurt le 30 juillet 1804 et est enterrée au Locle

Daniel, ligne directe, est baptisé le 6 décembre 1766

Abram, baptisé le 1 août 1772.

Louise, née le 17 mars 1774.

Abraham Humbert-Droz-chez-Walter, fils de Walter, né aux Planchettes le 27 février 1707. Sa confirmation de baptême est dite au temple des Brenets, le 30 mars 1725. Il a probablement épousé **Anne-Marie Humbert-Droz**, des Planchettes. Elle mourra à l'âge de septante-deux ans et sera enterrée le 29 septembre 1778. Ils avaient eu un fils prénommé:

Abraham, ligne directe.

Walter Humbert-Droz, fils de Walther, épouse le 12 décembre 1702 aux Planchettes **Jeanne-Marie Robert**, originaire du Locle. Ils ont un fils:

Abraham, ligne directe.

Walther Humbert-Droz-chez-Walter, fils probable de Valther. Le nom de sa femme ne nous est pas connu, mais leurs enfants sont:

Walter, ligne directe.

Abram ; on sait de lui que, déjà veuf d'une première épouse prénommée Susanne, il épouse, en secondes noces, aux Planchettes le 27 avril 1706, Marie Jacot-Descombes, originaire du Locle; il mourra le 27 avril 1713.

Valther Humbert-Droz, fils aîné de Josué, communier du Locle. Le lundi 19 septembre 1659, demeurant au Dazenet à la majorité des Brenets, il passe reconnaissance de ses biens. Le 2 juillet 1660, il reçoit une lettre de Bourgeoisie signée par Monseigneur le gouverneur Stavay de Mollondin au nom de S.A.S., signée et scellée de ses armes. Valther est l'époux de **Magdelaine Robert**. En date du 2 février 1650, Valther partage avec son beau-père Jaques Robert, un héritage en prel, closel avec arbres fruitiers, maison sus assise, fontayne et appartenances, le tout au Dazenet. Le fils de Magdelaine et de Valther est probablement:

Walter Humbert-Droz-dit-Walter, ligne directe.

Josué Humbert-Droz, fils de Valther, du Locle, sera dit feu avant le 27 décembre 1660, date à laquelle Abraham, Josué, Joseph, Jaques, Esaïe et Judith, ses enfants, indivis avec leur mère reconnaissent posséder à La Joux rière Pouillerel dixmeur du Dazenet: 62 faulx de terre, maix et héritage, maison, loge au Cemil, bois, curtil, cisternes, fontaynes et abreuvoirs. En la mairie du Locle: Au Cemil Antoine dixmeur des Endroits leur héritage avec une partie de maison et un prel Aux Escharbots dixmeur du Foulet. Ils reconnaissent aussi un rappel de la lettre de Bourgeoisie de Valangin accordée à Nicolas fils de Claude, leur ancêtre affranchi de la condition de franc-habergeant. Josué a épousé **Marguerite Huguenin-Matthey**, fille du maire

du Locle. Leurs enfants sont:

Valther, ligne directe.

Marguerite, a épousé Moyse Robert, du Locle.

Magdelaine, sera la femme d'Huguenin Robert, du Locle. Marguerite et

Magdelaine passent traité et quittance de dot le 16 novembre 1652.

Abraham

Josué

Joseph

Jaques

Esayé

Judith

Valther Humbert-Droz, fils de Nicolas, communier du Locle donc bourgeois de Valangin, laboureur au Dazenet. Le nom de sa femme ne nous est pas connu; dont: Josué, ligne directe

Abraham, le 30 juin 1625: sa légitime succession. Lettre de Bourgeoisie concédée à ses fils et insérée dans la reconnaissance de biens des hoirs de feu Josué Humbert-Droz, leur oncle, du 2 juillet 1660. Le 27 décembre de cette même année: Josué, Valther, Abraham et Judith indivis avec Jaqua Robert fille de Jaques, du Locle, leur mère, veuve de feu Abraham, reconnaissait les biens familiaux à La Joux dernier Pouillerel au quartier dixmeur du Dazenet en leur maison comprenant maix et héritage de 40 faulx avec fontaine et cuve, bois, courtil, chenevière, abreuvoir ainsi qu'un prel au haut de Pouillerel.

Nicolas Humbert Droz, fils de Claude, communier du Locle. Lettre de Bourgeoisie de Vallangin à luy accordée en l'an 1573 avec affranchissement de la condition de franc-habergeant par la comtesse Isabelle de Vallangin. Sa femme NN... lui a donné:

Blaise

Valther, ligne directe

Daniel

Jaques, sera le grand-père de Josué fils d'Abraham. Le dit Josué, le samedi 29 décembre 1660, reconnaîtra posséder l'héritage de famille sis dernier Pouillerel au quartier dixmeur du Dazenet.

Josué sera l'époux de Jaqua Jacot, des Planchettes, décédée avant août 1656.

Jaques aura un second fils (frère d'Abraham) qu'il prénommera Jaques qui recevra une lettre de Bourgeoisie le 2 juillet 1660.

Claude Humbert Droz, fils d'Humbert Droz, cité en 1530, père de: Nicolas, ligne directe.

Humbert Droz, premier du nom, franc-habergeant du Locle, né vers l'an 1450, est le père de:

Claude, ligne directe.

Pierre, qui sera père de:

Guillaume, qui reçoit la première lettre de Bourgeoisie le 23 juin 1576.

JEAN DES PANIERS, VANNIER, MUSICIEN ET OISELEUR (1789-1856)

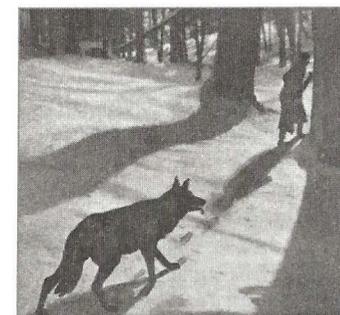
par Eric Nusslé

Jean Claude Letondal dit Blanc, fils naturel de Jeanne Letondal, de Montbenoît en Franche-Comté, est né «hors les Bayards» le 3 mars 1789. Ce personnage aussi modeste qu'original était néanmoins réputé, en qualité de fabricant de paniers en osier et de joueur de clarinette, dans tout le Val-de-Travers. Il ne serait sans doute pas passé à la postérité si le bon docteur Guillaume n'avait pas donné l'idée à Louis Favre d'écrire *Jean des Paniers*, roman qui associe notre timide héros à l'un des derniers loups de la région, lui-même immortalisé par le sculpteur animalier Robert Hainard et qui domine l'entrée sud du village. Jean Blanc était un homme de nature paisible, laconique, long et maigre dont Bachelin nous trace les traits en tête de l'une des premières éditions de son récit.



Jean des Paniers, pseudonyme de Jean Claude Letondal dit Blanc (dessin d'Auguste Bachelin).

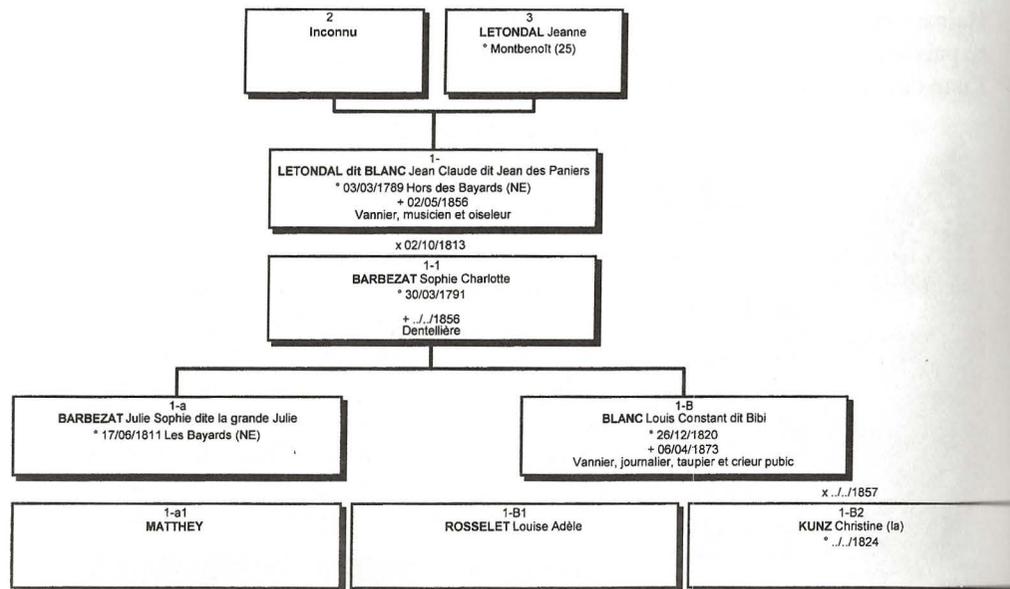
Jean des Paniers était donc un vannier doublé d'un excellent musicien qui, chaque fin de semaine, faisait danser la jeunesse au son de sa clarinette. Une fois, alors qu'il rentrait aux Bayards, au petit matin d'un bal de campagne, il se trouva nez à nez avec un loup affamé dont les crocs brillaient au clair de lune. Jean avait, au fond de sa poche, quelques bricelets qu'on lui avait donné; il les lança à l'animal qui les dévora aussitôt. Mais il avait encore faim et se faisait de plus en plus menaçant. Jean des Paniers emboucha alors sa clarinette dont les sons aigus effrayèrent le loup qui disparut dans les bois.



Vignette de couverture du roman de Louis Favre, *Jean des Paniers* (1870).

sa musique, il marchait, marchait sans tourner la tête, sans s'occuper des couples quittant la colonne tout le long des Verrières pour regagner leur domicile». La clarinette a été conservée et on peut la voir au Musée régional du Val-de-Travers, accompagnée de quelques partitions de Jean des Paniers.

Jean Blanc eut deux enfants : l'aînée, Julie dite la grande Julie, - légitimée lors du mariage de ses parents - et Louis Constant, dit Bibi Blanc, né le 26 décembre 1820. La grande Julie épousa un Matthey de la vallée de La Brévine et Bibi, vannier comme son père, était encore journalier, taupier et crieur public. Marié à Louise Adèle Rosselet, il devint veuf et épousa, en secondes noces, Christine Kunz. Jean des Paniers est décédé le 2 mai 1856, à l'âge de 67 ans; sa femme, née Sophie Barbezat, quatre mois plus tard.



Bibliographie :

- Jean des Paniers, Louis Favre, Delachaux & Niestlé, 1906
- Jean des Paniers et sa famille, William Guye, Musée Neuchâtelois, 1925
- La clarinette de Jean des Paniers, Claude Lebet, Cahiers de l'Institut neuchâtelois, 2002

LE SAGNARD FRITZ WILLE, FILLEUL DE L'EMPEREUR GUILLAUME II

par Denis Borel

Lors de sa visite d'Etat en Suisse du 3 au 7 septembre 1912 ⁽¹⁾, l'empereur Guillaume II fut reçu par le commandant de corps Ulrich Wille, originaire de La Sagne ⁽²⁾. Il suivit les manœuvres de notre 3^e corps d'armée (près de Wil, dans le bas Toggenbourg] et participa à un repas officiel au domicile du fils du dit commandant de corps, également prénommé Ulrich ⁽³⁾, alors major. L'épouse de ce dernier attendait un enfant et l'empereur, assis à sa droite, offrit de devenir le parrain de l'enfant à naître... et le 2 novembre 1912 naquit Fritz Wille ⁽⁴⁾, qui est devenu commandant du corps d'armée de montagne 3 et vit encore en pleine santé. Il fut donc le filleul de Guillaume II, souverain de l'Empire allemand jusqu'en novembre 1918, et le dernier filleul neuchâtelois [il était Sagnard] du dernier prince de Neuchâtel [Guillaume II portait aussi ce titre] ⁽⁵⁾.

Notes de la rédaction

(1) "C'est vers 1905 que le haut commandement de l'armée allemande, après de longues études et réflexions, se décida pour l'offensive par la droite, par le Nord. Mais une manœuvre secondaire par le Sud, par la Suisse, pouvait encore être utile. En 1912, l'empereur Guillaume voulut se rendre compte par lui-même de la situation ; il assista aux manœuvres du 3e corps de l'armée fédérale, qui s'accomplirent au mois de septembre, dans la Suisse orientale, sous la direction du colonel Wille. Il fut aimable et séduisant, s'entretint avec plusieurs officiers généraux, parla à de simples soldats. Le langage des chefs le convainquit de la force et de la volonté de résistance qui seraient rencontrées ; celui des soldats témoigna d'une entière confiance. En somme c'était de toutes parts l'affirmation d'une volonté d'être respecté ; et cette volonté, en effet, fut respectée" (Général P.-E. Bordeaux, La Suisse et son armée dans la guerre mondiale (1914-1919), 1931).



L'empereur Guillaume II et le futur général Ulrich Wille, en 1912.

(2) "C'est une vieille famille de La Sagne que des actes mentionnent déjà au début du XV^e siècle. Le nom a été écrit et prononcé de bien des manières : Vouille, Wille, etc. C'est pour cette raison que l'on trouve encore des Wille à La Chaux-de-Fonds, qui ne sont en fait que des Vouille. Lorsqu'un membre de la famil-

L'empereur Guillaume II et le futur général Ulrich Wille, en 1912.



Fritz Wille, le filleul de Sa Majesté impériale.

le s'est rendu dans le Palatinat au XVIII^e siècle, il fut appelé non pas Vuille, mais Wille. Cette forme s'est maintenue jusqu'à nous. Henri Vuille [*1714], maître-cordonnier à Deux-Ponts, s'y maria en 1741. Il fut le père de six enfants, dont le troisième, Joseph-François, eut pour petit-fils François Wille [1811-1896].

François Wille était considéré comme un authentique Allemand : il fit partie, en 1848, du parlement de Francfort, mais la réaction de l'année suivante le contraignit à se réfugier en Suisse. En 1851, il s'établit à Meilen (Zürich). On ne renonçait pas, à cette époque, à son origine primitive, si bien que les Wille, tout Allemands de sentiment qu'ils fussent devenus, pouvaient revendiquer leur indigénat de La Sagne sitôt fixés en Suisse. Ils n'y manquèrent pas, puis, dans la suite, acquirent la bourgeoisie de Meilen.

François Wille fut le père d'Ulrich, le général de 1914, et de Robert-Arnold. Ce dernier, fixé au château de Rikelshausen, près de Radolfzel, au pays de Bade, acquit en 1876 la nationalité badoise et renonça à celle de Neuchâtel. A cette occasion, la préfecture de

Frédéric I^{er}Frédéric-Guillaume I^{er}

Frédéric II



Frédéric-Guillaume II



Frédéric-Guillaume III



Frédéric-Guillaume IV

Les six rois de Prusse qui ont été successivement princes de Neuchâtel de 1707 à 1857.

Constance écrivait en date du 29 février 1876 au Conseil d'Etat [traduction] : "Nous vous informons que nous avons accordé la naturalisation badoise à Arnold-Robert Vuille dit Bille, seigneur du Col des Roches, dit Wille". On voit que les Wille n'hésitaient pas à se donner du galon en Allemagne. Mais où peut-elle bien être cette seigneurie du Col des Roches ? Au surplus, nous ne croyons pas que ces Wille appartiennent à la branche des Vuille-dit-Bille" (Léon Montandon, *Le Véritable Messenger boiteux de Neuchâtel*, 1936, 71-72).

Ulrich Wille père (1848-1925), fils de François et d'Eliza, née Sloman, était originaire à la fois de La Sagne, de Meilen et de Zürich dont il reçut la bourgeoisie d'honneur en 1890. Docteur en droit, il fut un officier de carrière et fut nommé général de l'armée suisse le 4 août 1914, charge qu'il conserva jusqu'au 11 décembre 1918. "Par son mariage, il était apparenté à la famille de Bismarck ; il était cousin germain du général allemand von Bissing ; un de ses petits-fils était filleul de l'empereur Guillaume" (Général P.-E. Bordeaux, op.cit.).

(3) Ulrich Wille fils (1877-1959), également docteur en droit, fut instructeur d'infanterie, chef d'état-major de la 5^e division de 1915 à 1918 et lieutenant-colonel en 1917. Après la Première guerre mondiale, promu colonel en 1922, il devint commandant des Ecoles centrales de 1924 à 1928, colonel divisionnaire, commandant de la 5^e division en 1928 et chef d'arme de l'infanterie en 1931.

(4) Fritz Wille a été successivement instructeur des troupes mécanisées et légères, officier de troupe commandant un escadron de dragons, puis un bataillon et un régiment de cyclistes, chef d'arme, commandant d'une division mécanisée et, de 1968 à 1974, le corps d'armée de montagne 3.

(5) Bien que le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV ait renoncé à perpétuité, par le traité de Paris du 26 mai 1857, «pour lui, ses héritiers et successeurs, aux droits souverains que l'art. 23 du Traité conclu à Vienne le 9 juin 1815, lui attribue sur la Principauté de Neuchâtel et le Comté de Valangin», ses successeurs continuèrent jusqu'en 1918 à porter le titre de "prince de Neuchâtel", soit son frère Guillaume I^{er} (1797-1888), régent dès 1858, roi de Prusse de 1861 à 1888 et empereur d'Allemagne de 1871 à 1888, et le petit-fils de celui-ci, Guillaume II (1859-1941), empereur d'Allemagne de 1888 à 1918 ; ils reprenaient ainsi la qualification attribuée aux Hohenzollern depuis 1707 quand ils furent choisis comme souverains de Neuchâtel : Frédéric I^{er} (1657-1713), roi de Prusse de 1701 à 1713 ; son fils Frédéric-Guillaume I^{er} (1688-1740), roi de 1713 à 1740 ; le fils du précédent, Frédéric II, dit le Grand (1712-1786), roi de 1740 à 1786 ; le neveu du précédent, Frédéric-Guillaume II (1744-1797), roi de 1786 à 1797 ; son fils, Frédéric-Guillaume III (1770-1840), roi de 1797 à 1840 ; son fils, Frédéric-Guillaume IV (1795-1861), roi de 1840 à 1848 en fait et à 1857 en droit ; et le frère du précédent, Guillaume I^{er}, déjà cité.

ASCENDANCE DE L'ARTISTE- PEINTRE LÉON DELACHAUX DIT GAY, D'UNE FAMILLE ORIGINAIRE DU LOCLE, DES PLANCHETTES ET DE LA CHAUX-DE-FONDS ET BOUR- GEOISE DE VALANGIN; DE CONFES- SION RÉFORMÉE

par Pierre-Arnold Borel

Léon Emile Aldala Delachaux dit Gay, né au Pissoux près des Villers-le-Lac (Doubs, France) le 30 juillet 1850, mort à Saint-Amand-Montrond (Cher, France) le 21 janvier 1919. Enfance dans la région du Pissoux et des Planchettes. Le 29 avril 1875, aux U.S.A. à Philadelphie, il épouse **Marie Appoline Noël**, née le 22 août 1846 à Estival (Vosges). Elle meurt à Paris le 10 novembre 1922. Ils ont un enfant: **Clarence Léon**, qui naît à Philadelphie le 14 décembre 1875; il meurt à Paris le 30 octobre 1941.

En cette ville, le 30 mai 1911, il avait épousé Marie Louise Lefebvre, née à Etampes le 21 avril 1888.

Copie d'un article paru dans "Le Nouvelliste du Centre" de Bourges en 1911: "Une récompense bien méritée" - Nous voyons dans l'Officiel du 18 que M. Delachaux artiste peintre vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. Cette nouvelle nous a fait d'autant plus plaisir que M. Delachaux est un de nos compatriotes d'adoption, et l'honneur qui lui a été fait rejailit sur notre bonne ville du Berry.

C'est en effet en fixant sur ses toiles les scènes de mœurs de nos paysans berrichons que M. Delachaux s'est fait connaître. C'est un de nos rares peintres modernes qui s'est plu à étudier la vie simple et ouvrière de nos braves populations paysannes, les prenant sans appareil, dans leurs occupations quotidiennes

On sent dans ses toiles combien le peintre est en communion d'idée avec cette population forte par son labeur incessant et qui fait la richesse enviée du monde de notre beau pays. Monsieur Delachaux est, du reste, ce que l'on peut appeler le fils de ses œuvres, dans la plus large acception du mot. Fils de paysans de Franche-Comté, il s'est trouvé seul et sans ressources dès l'âge de 17 ans à sa sortie des

Ecoles du Gouvernement Egyptien où ses parents l'avaient fait élever. Débarqué à Marseille sans un maravedis [petite monnaie espagnole] et sans métier, il a dû se mettre sur le trimard. Il y rencontre des confrères qui étaient peintres en voiture et qui l'emmènent avec eux à Draguignan. Il se fait embaucher, mais son peu de connaissances techniques dans ce premier métier le fait remercier rapidement. Peu découragé, il recommence ailleurs et, de ville en ville, et tout en apprenant le métier, il arrive à Paris au bout d'un an. Mais il connaît son métier et y gagne largement sa vie. Cependant, le hasard des places l'amène en Suisse où, en échange de leçons de dessin, son hôte lui apprend la gravure sur or. Devenu assez rapidement habile dans ce nouveau métier, il laisse la peinture en voiture pour entrer comme graveur dans la maison L. Favre-Bulle, de La Chaux-de-Fonds et c'est là qu'une maison américaine, à la recherche de graveurs d'art, est venue le prendre pour l'emmener à Philadelphie.

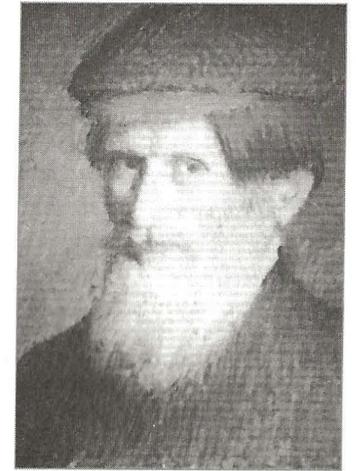
Là, le démon de la peinture le prend et, tout en faisant son métier, il suit des cours du soir à l'Académie de Philadelphie. Au bout de quelques années, ce qui devait arriver se produisit, c'est-à-dire qu'il abandonne la gravure pour se consacrer uniquement à la peinture.

L'homme qui gagne à la gravure 30.000 frs. par an, qui vient de se marier et a un fils et qui, délibérément, abandonne tout et brûle ses vaisseaux derrière lui pour faire de la peinture, sans savoir ce qui adviendra et sans, du reste, s'en soucier. Il eut, de suite, du succès en Amérique et, un marchand de tableaux qu'il avait persuadé que la France était le seul pays où l'on pouvait apprendre quelque chose en peinture, consent à l'envoyer à Paris moyennant une somme de 20.000 francs à condition qu'il lui enverrait toutes les toiles qu'il ferait.

Cela marcha à peu près pendant deux ans. Mais le goût américain devait être un peu en contradiction avec l'art, car notre peintre, justement influencé par les merveilles de notre Louvre, commence à devenir un artiste véritable. Cela ne fait pas l'affaire de son mécène qui, à chaque nouvel envoi, critique de plus en plus véhémentement et avec si peu de succès que notre artiste préfère manger de la vache enragée que de se soumettre et il informe son protecteur que, s'il ne veut pas prendre les tableaux tels qu'il les conçoit, il aimera mieux les conserver pour soi. La réponse ne se fit pas attendre.

Alors commence la période la plus dure: la lutte pour l'existence, sans fortune et sans nom.

Il y a trente ans de cela et ce chemin parcouru a été long, mais supporté allègre-



L'artiste peintre Léon Delachaux dit Gay (autoportrait).

ment, soutenu par une conviction immuable. Et, par sa femme aussi, qui, sans jamais un murmure ni un reproche, a tout accepté, faisant des prodiges d'économie et le soutenant aux moments de défaillance, ayant foi elle aussi dans l'avenir de son mari.

Le Président de la République a tenu à honorer cette carrière au mois d'avril et, lors du vernissage, a manifesté le désir que notre compatriote soit décoré à la prochaine promotion. C'est maintenant chose faite.

On a de lui: 2 tableaux au Luxembourg; un tableau au Musée de Bourges; au Musée de Douai; à Munich; une salle au Musée de Philadelphie; à Berlin; à Bâle; à La Chaux-de-Fonds; à Zürich, Genève et au Musée de Santiago du Chili.

Louis Auguste Delachaux-dit-Gay naît aux Planchettes le 26 avril 1827, où il passe sa jeunesse. Par sa famille, il est bourgeois de Valangin. Marié il s'établit à Morat pour y professer dans son métier d'horloger. Le 9 septembre 1855, il se noie dans le Doubs (probablement suicidé). Il s'est marié le 9 août 1851, au Locle, avec **Mélanie Henry**, née à Bard-les-Pesmes (Haute-Saône) le 27 juillet 1825, fille de Sébastien, et de Marie-Josèphe Garnier. Elle mourra à Nice le 4 septembre 1909. Leurs enfants sont:

Léon Emile Aldala, né au Pissoux (Doubs) le 30 juin 1850 et légitimé lors du mariage de ses parents le 9 août 1851, ligne directe.

Valérie Eugénie, née à Morat le 23 décembre 1851.

Léonie Athénaïde, née à Morat le 9 février 1853, morte au même lieu le 15 avril 1854.

Marie Bertha, née à Morat le 7 février 1854, morte au même lieu le 2 avril 1854.

Adèle Athénaïde, née à Morat le 14 juin 1855.

Auguste Delachaux-dit-Gay, né aux Planchettes le 17 janvier 1797, bourgeois de Valangin, il meurt en ce village le 28 juillet 1860. Il était agriculteur aux Planchettes où il épouse, le 9 septembre 1820, **Emilie Jean-Petit-Matile**, communière de La Sagne. Elle décédera aux Planchettes le 1er janvier 1850. C'est dans leur village planchottier que naissent et sont baptisés leurs enfants:

Virgile Auguste, né le 10 septembre 1821, épouse, le 22 avril 1843, Elise Huguenin, communière du Locle, ville où elle meurt en 1902 et est enterrée aux Planchettes le 8 octobre de cette année 1902.

Virginie, née le 26 septembre 1823, morte le 2 juillet 1853, avait épousé le 10 décembre 1842,

Ulysse Delachaux, fils de Florian et de Julie Robert Laurent, fille de François, du Locle.

Ulysse était natif des Planchettes en date du 24 juin 1819; il y meurt le 29 août 1869.

Louis Auguste, ligne directe, naît le 26 avril 1827 et meurt le 8 septembre 1855.

Emile, né le 15 juillet 1829, décédé aux Planchettes le 15 octobre 1890, avait épousé Cécile Sandoz-Gendre, du Locle, morte aux Planchettes le 7 mai 1892. Dont

descendance.

En parler neuchâtelois "aller à gendre ou à geindre" se disait d'un mari qui va demeurer chez son beau-père et se nourrit, lui, sa femme et ses enfants, du bien commun sous condition d'exercer son industrie pour l'avantage de la maison. (voir p.275 du Dictionnaire du parler neuchâtelois, de W. Pierrehumbert)

Adèle Euphrosie, née le 25 avril 1836, se marie en 1851, au mois de novembre, avec Auguste Eugène Alphonse Henry.

Rodolphe Delachaux-dit-Gay a été baptisé aux Planchettes le 30 juin 1754. Il y décédera le 15 juin 1819, justicier et ancien d'Eglise. Il se marie là le 9 décembre 1777 avec une communière du Locle, **Marianne Robert** qui meurt le 3 mars 1827 aux Planchettes. Ils ont eu des enfants nés et baptisés aux Planchettes, en la mairie du Locle:

Charles Henry, né le 6 novembre 1778, épouse, en novembre 1832, à Saint-Symphorien d'Ozon du Dauphiné au royaume de France (actuellement Rhône), Marie Dufet.

Olivier, né le 26 septembre 1779, mort aux Planchettes le 14 janvier 1839. En 1819, il est dit vivre à Smyre (?).

Charles Frédéric, né le 8 juin 1782, mort le 2 juin 1837 au Locle, a eu 4 enfants avec Philippine Steiner.

Humbert, né le 7 octobre 1784, mort le 11 décembre 1854 aux Planchettes, où il avait épousé, le 6 mars 1809, Zénobie Guinand, communière des Brenets.

Auguste, né le 21 mai 1787, mort le 11 février 1789.

Henry François, né le 21 septembre 1788, mort le 27 décembre de la même année.

Marianne, née le 9 novembre 1789.

Erlestine ou Eimestine, née le 23 juin 1792, morte le 3 octobre 1851. Le 3 novembre 1809, aux Planchettes, elle se marie avec Charles Henri Guinand, des Brenets.

Julie, née le 4 novembre 1794, meurt célibataire aux Planchettes le 4 mai 1872.

Auguste, né le 17 janvier 1797, ligne directe. On sait qu'il est veuf et qu'il épouse en secondes noces, aux Planchettes, le 4 décembre 1852, Augustine Matthey-Doret, du Locle, qui mourra aux Eplatures, à l'âge de 88 ans, le 1er novembre 1899. Ils ont une fille:

Louise, née en 1853, meurt aux Eplatures à l'âge de 18 ans.

Augustine, né le 15 janvier 1799, épouse aux Planchettes, le 11 mai 1820, Charles Henry Matthey, communier du Locle.

Charles - Frédéric Delachaux-dit-Gay, 1782 - 1837, fils de Rodolphe, sera l'époux de **Philippine Steiner**. Leurs enfants naissent au Locle:

Adèle, née le 19 mars 1809, meurt au Locle le 30 décembre 1843. Elle avait épousé Edouard Richard.

Numa, né le 6 avril 1810, meurt au Locle le 15 août 1841. Le 11 août 1838, il a épousé Marie Euphrasie Müller, dont:

Elmire, né le 24 mars 1812, morte le 4 octobre 1836 au Locle, épouse, en

1858, Jacques Jules Bernard Elzire.

Emile, né le 10 février 1813.

David V Delachaux-dit-Gay, a été baptisé aux Planchettes le 22 janvier 1713. Il s'est marié au temple de ce village le 23 septembre 1746 avec Susanne Courvoisier-dit-Voisin, communière du Locle. Leurs enfants naissent aux Planchettes et y sont baptisés:

David VI, baptisé le 23 septembre 1747, mourra à l'âge de 15 ans, le 9 avril 1761. un jeune enfant meurt le 14 octobre 1750.

Félix est baptisé le 1er août 1751. Il meurt en 1767, le 12 juin.

Rodolphe, ligne directe, a été baptisé le 30 juin 1754.

Daniel, baptisé le 14 juin 1750, époux de Madeleine Jeanneret.

David IV Delachaux-dit-Gay, bourgeois de Valangin, mourra aux Planchettes le 12 juillet 1746. Il avait épousé, le 27 octobre 1708, aux Planchettes, **Madelaine Mélanjoye dit Savoye**, communière du Locle, qui décédera le 6 avril 1762. Ils ont eu ces enfants qui naissent et sont baptisés aux Planchettes:

Josué, baptisé le 10 décembre 1709, mort le 10 mai 1772 dans son village. Sa première femme Anne Contesse, épousée aux Planchettes le 27 avril 1748, qui mourra le 30 avril 1758, lui a donné:

Josué

Pierre-Frédéric

David-Louis

Marie-Anne.

Veuf, il épouse en secondes noces, Marie-Madeleine Schaffter, une Suisse alémanique et cela le 23 octobre 1762.

David V, ligne directe, baptisé le 22 janvier 1713.

Abraham, baptisé le 21 juillet 1715, meurt aux Planchettes le 12 décembre 1781.

C'est en ce village qu'il avait épousé Esther Dubois, du Locle, le 6 février 1740 et qui mourra le 25 mars 1758 après lui avoir donné:

Mariane

Abram-Louis

David III Delachaux, laboureur rière Les Planchettes. Le nom de sa femme ne nous est pas connu, mais ils ont eu:

Guillaume, qui vit aux Planchettes, où il meurt le 26 juillet 1744. Le 21 avril 1705, il avait épousé Marie Jouhard au dit lieu. Elle y décédera le 12 avril 1757 à l'âge de nonante ans.

David IV, ligne directe.

David II Delachaux est fils de David I. Il est dit feu avant 1719, communier de la majorité du Locle. Ses frères sont Pierre et Abraham. Le nom de sa femme ne nous est pas parvenu, mais on sait qu'elle est morte aux Planchettes le 20 février 1712. Leurs enfants sont:

Marie, baptisée le 1er août 1658 au Locle.

Judith, meurt le 11 février 1735 à l'âge de huitante ans. Son époux, Josué Tissot-

Daguette, était communier du Locle et des Planchettes.

Ester sera enterrée le 20 mai 1719 aux Planchettes.

David III, ligne directe.

David II, le 3 septembre 1662, étant franc-habergeant des Montagnes de Valangin, est en indivis avec son frère Abraham ainsi qu'avec leur sœur Judith. Lors de l'établissement de l'acte, la dite Judith, absente, est représentée par son tuteur, Jaques fils de feu David Robert. David, Abraham et Judith reconnaissent posséder au Bas et au Haut du Dazenet, en la majorité de La Chaux-de-Fonds, un bien-fonds avec maison, terre arrible, prés et bois. Au Dazenet, un morcel de terre, maison, fontaine et abreuvoir, prels, cernils et bois.

David I Delachaux est fils de Guillaume qui est fils de Pierre. Franc-habergeant du Locle, condition reconnue en 1552 par devant Blaise Junod, commissaire du prince de Neufchâtel. Partage de ses biens, le 5 juin 1630, devant Isaac Robert notaire, entre ses fils au Dazenet et à La Sombaille. Nous ne connaissons pas le nom de sa femme. Ils ont eu:

Abraham

Judith

David II, ligne directe.

Guillaume Delachaux est fils de Pierre. Il est gruerin, c'est-à-dire meunier, sur les rives du Doubs au lieu dit "Les Moulins Delachaux".

Pierre Delachaux est fils de Guillaume, gruerin. Il lui est accordé, en 1573, une autorisation lui permettant d'exploiter un moulin à grains sur le Doubs, avec Guillaume, fils de feu Henry, son neveu. Son épouse, dont le nom reste inconnu, a eu deux fils:

Guillaume, ligne directe.

Pierre, dont la descendance s'établit au Dazenet en la majorité du Locle:

Josué, qui a eu à son tour un fils:

Pierre

Guillaume Delachaux est gindre en l'hostau (maison) de feu Estevenin de La Chaux. Estevenin est concessionnaire d'un moulin, foule et rebatte avec droit d'établir rouages sur le cours du Doubs au rivage de la Principauté de Neufchâtel. Guillaume, le gendre d'Estevenin, le 11 décembre 1556, teste par devant Blaise Duboz notaire au Locle. Il avait épousé, ce qui lui avait donné, par mariage matrilocal, le droit de vivre sur les terres de son beau-père:

Guillauma de La Chaux, fille d'Estevenin. En 1552, la condition de franc-habergeant de la famille est reconnue. Guillaume et Guillauma ont:

Pierre, ligne directe.

Jehannette sera femme d'Othenin Calame, du Locle.

Blaise

Jaques aura des fils:

Blaise, le départ de la branche du Dazenet.

Claude, de qui part les Costes sur le Doubs.

Abraham, branche de la Sombaille.

Pernette, épouse, avant 1559, Pierre Calame, fils de Jaques. Plus tard, étant relicte (veuve) de Pierre, Pernette se remariera avec Laurent Humbert-Droz, du Locle.

Jaqua, a épousé, avant 1556, Jehan Jacot des Combes, du Locle.

Henry, le 23 novembre 1579, a vendu une terre sise au Dazenet. Son fils:

Guillaume sera meunier sur les rives du Doux (Doubs).

Blaisa

Clauda se marie, le 30 septembre 1540, avec Humbert Brenet, fils de Jaques, du Locle.

Estevenin de La Chaux, né au XV^e siècle. Il est dit feu en 1547.

Henry NN..., gendre en la maison d'Estevenin de La Chaux dont il a épousé la fille.

Henry est dit feu en 1547. Les enfants de N... de La Chaux et d'Henry:

Othenot, épouse Clément Courvoisier, fils de Guillaume. Elle donnera à ses frères une quittance de dot datée du 3 avril 1582.

Estienne sera dit feu en 1582. Il a eu des enfants, cités dans un acte du 3 mars 1582:

François

Esayé

Antoyne

Elie

Magdelaine

Jehan

Girard, le 11 octobre 1588, épouse Magdelaine Robert, fille de Grandpierre, qui apporte 50 bestes de dot.

Guillaume, dit feu en 1582.

Le 27 juin 1547, Claude comte de Chalant, seigneur de Valangin, accense la rivière Doubs au Bas de la Combe de la Sombaille pour y édifier un moulin, une rabatte et une foule, un moulin à eau aux quatre fils de La Chaux.

Guillemette ou Vuillemette, épouse Jehan Seymond, le fils d'Henri, de Sonvilier en seigneurie d'Erguel.

Descendance de l'artiste peintre Léon Delachaux

Clarence Léon Delachaux dit Gay, fils de Léon Emile Aldala, né à Philadelphie en Pennsylvanie aux Etats-Unis d'Amérique, le 14 décembre 1875, mort à Paris le 30 octobre 1941. Le 30 mai 1911, en cette même ville, il avait épousé **Marie Louise**

Lefebvre, qui était née le 21 avril 1888 à Etampes en Seine et Oise. Leurs enfants sont:

Philippe Charles Jean, né le 10 septembre 1912 à Paris, mort à Grez sur Loing en Seine et Marne dans les années 1980. Il épousa, à Paris, Geneviève Mathieu.

Robert Louis Armand, né le 1 décembre 1913 à Paris.

Jean Léon Georges, né le 30 juillet 1915, époux de Geneviève Gohin.

Anne Marie

Pierre Jacques, né le 9 mai 1922, époux de Jacqueline Pelletier d'Oisy.

André, né le 21 décembre 1926 à Paris, négociant en vins, épouse, en cette ville,

Eliane Beuzelinl, née le 26 janvier 1933. Ils sont parents de:

Sophie, née à Paris le 29 août 1956, épouse Denis Thivion.

Patricia, née à Paris le 18 janvier 1958, épouse Christian de Gentile

Clarence Paul, né le 1er juin 1959 à Paris (XV), épouse à Grez sur Loing, le 5 juin 1987, Valérie Raimon, fille de Daniel, et de Roselyne Grimprel, née à Paris le 2 juillet 1961. Leurs enfants sont:

Victor, né à Paris le 14 octobre 1988.

Margaux, née le 29 décembre 1990 à Issy les Moulineaux (92).

Athénaïs, née le 29 mars 1994 à Neuilly (92) et décédée le 12 septembre 1994.

Roxane, née le 23 octobre 1995 à Neuilly (92).

Nathalie, née le 16 mai 1961 à Fontainebleau.

Stéphane Luc, né le 1 avril 1965.

Evolution du patronyme à travers les siècles

Par acte du 27 juin 1547, le comte René de Chalant (Challant), seigneur de Valangin, accense à Guillaume, gindre (gendre) de feu Estevenin **de La Chaux**, du Loucle, à Estienne, Jehan, Guillaume et Girard ses nepveux, frères et enfans de feu Henry, gindre du dict feu Estevenin de La Chaux, assavoir le cours de l'eau du Doux depuis le moulin de Pessoux (Le Pissoux) jusques à l'endroit de la Combe de la Sombaille pour faire construire et édifier un moulin, une rebatte et une foule (**ce sera le moulin Delachaux**) pour la cense annuelle et perpetuelle de trois bons testons de Roy (*Acte reproduit dans les Reconnaissances des Montagnes de Vallangin tome VI folio 286*). Cet acte confirme que Guillaume et Henry avaient contracté des mariages matrilocaux en épousant les filles d'Estevenin. Ses gendres vivent et exploitent le domaine d'Estevenin de La Chaux, et ses petits-enfants porteront le nom de **de La Chaux**.

A la X^e génération, Pierre de La Chaux, le fils de Guillaume de La Chaux, est dit bon et loyal sujet de S.A.S. Monseigneur de Longueville, prince souverain de Neufchastel et Vallangin.

David I Delachaux, meunier sur le Doubs, est franc-habergeant des Montagnes de Valangin.

David II Delachaux en l'an de grâce 1658 exploite les moulins Delachaux avec Jean, son fils.

David III Delachaux, franc-habergeant des Montagnes de Valangin, habite le Dazenet; il y est meunier. Vers 1700, lui et sa famille commencent à porter irrégulièrement le patronyme *Delachaux dit Gay*.

D'où viennent les *Gay* dont le nom conserve l'orthographe de la Renaissance ? Famille probablement franc-comtoise, originaire des Hauts-Plateaux ?

En 1658, Jehantôt Gay vit sur la Coste du Pissou (Pissoux) du côté de Bourgogne, terre de Mortau dominant les gorges de Morron, où il possède sa maison. Ce site est presque en face des moulins Delachaux. Cette proximité a très probablement facilité les mariages avec la famille des meuniers Delachaux. David I ou David II peuvent très bien avoir pris femme chez les Gay, dans l'autre sens.

Pour "déconnaître" le rameau Delachaux des autres branches de la famille, on y a "appondu", dès la fin du XVII^e siècle, le patronyme *Gay*.

Pour de nombreuses familles neuchâtelaises, surtout celles des vallées et des montagnes, déjà au XVI^e siècle, les patronymes composés ont été adoptés. Cela permettait de différencier plus aisément les diverses branches les unes des autres, partant d'une même souche, avec différents sobriquets, noms de lieux, prénoms d'un ancêtre. Exemples: Delachaux-dit-Péter, Huguenin-Elie, Sandoz-Gendre, Robert-Charrue, Matthey-Doret, Tissot-Daguette, Courvoisier-Voisin, Melanjoye-dit-Savoie.

Non loin des Moulins Delachaux, Jaques de La Chaux dit Petter possède aussi maison et moulin sur le Doubs avec un passage par Maison Monsieur (*ici, Monsieur nomme le comte de Neuchâtel, qui y a une maison*). (voir *Description de la frontière des Montagnes de Valangin, par Abraham Robert et Benoist de La Tour, 1658*).

Les moulins de Jeantot Gay en Bourgogne

Au XVI^e siècle, sur la rive gauche du Doubs, se trouvent les Moulins Gay, appartenant à la communauté de la Grand'Combe en Bourgogne et sont un peu plus haut que ceux de Jean Blaise Droz, au comté de Valangin... *ce qui suit est emprunté à la Description de la frontière des Montagnes de Valangin, par Abraham Robert et Benoist de La Tour:*

... leur escluse qui est grande et belle, plus que nulle autre qui soit sur ladite rivière, traverse ladite rivière d'un bord à l'autre. Cela ne se peut sans en payer cense à son Altesse de Longueville....

...l'eau de la rivière Doux ne le fait pas tourner, quoy qu'il soit tout proche. Il est eslevé sur une petite colline où est un rocher duquel il sort une fontaine qui le fait moudre...

EMIGRATION NEUCHÂTELOISE

par Sarah von Allmen

Un exemple précoce d'émigration de masse est survenu peu après que le roi de Prusse devienne prince de Neuchâtel en 1707. Une grande partie de la **Prusse de l'Est** et de la **Lituanie** avait été dévastée par la peste, et Frédéric I^{er} appela ses nouveaux citoyens à recoloniser le pays laissé inoccupé. Malgré la réticence des autorités locales, approximativement 200 Neuchâtelois partirent en février-mars 1712 pour une région située en ce qui est maintenant la Pologne et le Sud-Ouest de la Lituanie. Pourtant, les conditions qu'ils rencontrèrent sur le trajet étaient si mauvaises que la moitié d'entre eux furent forcés de rebrousser chemin dans un état pitoyable. D'autres atteignirent leur destination, s'installèrent là-bas, et furent rejoints par d'autres familles neuchâtelaises pendant les vingt ans qui suivirent. Des descendants de plus de 50 familles du canton vivaient encore dans cette région avant la Seconde Guerre mondiale. Ces familles sont maintenant dispersées un peu partout en Allemagne.

En 1724, la Couronne britannique venait d'acquérir la **Caroline du Sud** et désirait y encourager la colonisation. **Jean Pierre Pury** de Neuchâtel, ancien maire de Lignières, officier militaire et homme d'affaires, conclut un accord comme quoi il allait recruter 600 "pauvres protestants suisses" qui seraient transportés au frais de la Couronne contre 24000 acres de terrain pour lui-même. Un grand nombre d'émigrants potentiels se sont rassemblés à Neuchâtel en 1726, mais l'argent pour le transport n'étant pas arrivé, Pury a dû fuir pour éviter leur colère. De ce groupe, 24 hommes, femmes et enfants finalement atteignirent la Caroline du Sud par leurs propres moyens.

Loin d'être découragé, Pury renégocia avec la Couronne en 1730, et l'année suivante voyagea en Caroline du Sud pour choisir un lieu convenable pour une colonie. A Charlestown, il écrivit un pamphlet pour encourager les émigrants suisses, avec une description idéalisée de la région. Ces "propositions" étaient suffisamment alléchantes pour convaincre un premier contingent de 152 Suisses de se déplacer à Charlestown en 1732. 87 de ce groupe (dont plusieurs familles du canton de Neuchâtel) firent serment d'allégeance au Gouverneur de Caroline du Sud., et allèrent sur le site choisi de la "Savannah River", où **Purysburg** fut fondé. D'autres pionniers rejoignirent la colonie lors des années suivantes, mais elle ne prit jamais vraiment racines, dû en partie pour le choix de sa situation adaptée premièrement à la défense militaire de la Caroline. La localité était marécageuse et sujette à la malaria, mal placée pour la navigation commerciale, et il y avait discorde sur l'allocation

tion des terrains. Graduellement, les colons partir pour trouver des sites plus hospitaliers et **Purysburg** fut lentement abandonnée. Aujourd'hui, rien ne subsiste de cette communauté pionnière, mais la flamme du souvenir est maintenue par la **Purysburg Preservation Society**, un groupe de généalogistes et d'historiens amateurs ⁽¹⁾.

La **Révolution française** trouva un écho favorable dans le haut du canton de Neuchâtel, et cette vague grandissante de **républicanisme** commença à inquiéter le gouvernement. Les échauffourées entre les diverses factions empirèrent. Le gouvernement neuchâtelois se prépara alors à envoyer des troupes pour maîtriser la révolte car, selon la rumeur, les républicains étaient sur le point d'appeler les Français à la rescousse. En fait, les troupes n'ont jamais été envoyées, les groupes de l'opposition n'ayant ni la taille ni la structure nécessaires à faire face à cette menace. Le calme revint dans le canton, mais 300 familles du Locle et de La Chaux-de-Fonds - représentant plus de 20% de la population du Locle - quitta le canton pour la France en juin 1793, émigrant principalement à Besançon. Cet exil auto-imposé a également peut-être été en partie influencé par des facteurs économiques, Besançon étant un centre important de l'horlogerie. Mais cet acte envoyait clairement le message qu'une grande partie de la population ouvrière était profondément en porte-à-faux avec le gouvernement cantonal royaliste.

En 1839, Charles Joseph La Trobe a été nommé superintendant de Port Phillip District (aujourd'hui l'Etat de Victoria) en **Australie**. Sa femme, Sophie de Montmollin, provenait d'une famille de la haute société neuchâteloise, et cette nouvelle causa donc un grand intérêt dans le canton. Quelques **vignerons** neuchâtelois s'embarquèrent alors à destination de ce pays au bout du monde, pour planter des vignobles dans la région de Geelong, et leur succès convainquit d'autres de les rejoindre. Cette industrie naissante connut un grand succès jusqu'à ce que la première infestation de phylloxera (maladie de la vigne) détruise tout en 1877. Une deuxième colonie vigneronne fut fondée à Lillydale par trois des neveux de Mme La Trobe, Adolphe de Meuron et les frères Guillaume et Samuel de Pury, ainsi que quelques amis. Ce groupe encouragea également des vignerons et des agriculteurs suisses à venir les rejoindre, avec tellement de succès qu'un quartier de la ville de Lillydale fut surnommée "Little Neuchâtel" ⁽²⁾.

Pendant les **récessions économiques** du 19^e siècle, des habitants du canton participèrent à l'exode vers l'étranger. Cependant, Neuchâtel avait une économie basée à la fois sur l'agriculture et les petites industries (horlogerie, indiennage, dentellerie etc) et, par conséquent, ses citoyens ont été moins touchés par la crise et moins tentés par l'émigration que leurs concitoyens des cantons essentiellement ruraux ⁽³⁾.

(1) Voir †Jean-Jacques de Pury, «A la recherche de Purisburg», dans *Caisse de famille Pury, Chronique, Numéro spécial pour le 6^e centenaire 1370-1970*, 1970; Augustre Châtelain, «Purysburg», dans *Musée neuchâtelois*, 1920; Jean Courvoisier, « Sur une lettre venue de Purysbourg (1745) », dans *Musée neuchâtelois*, 1973.

(2) Voir Jacqueline et Pierre-Arnold Borel, *Les Montmollin, livre de raison et chronique de famille*, 1986, et *Des vignerons neuchâtelois partent planter la vigne en Australie*, 2000; Olivier Rychner, *Quand Grellong prenait de la bouteille. Vignerons suisses et neuchâtelois dans la colonie de Victoria (Australie)*, mémoire de licence, 1998, et «Vignerons suisses et neuchâtelois dans la colonie de Victoria (Australie)», dans *Revue historique neuchâteloise*, 2001; Jacques Petitpierre, «Les deux hymens neuchâtelois du premier gouverneur de l'Etat de Victoria», dans *Patrie neuchâteloise*, N° 4, 1955.

(3) Voir Gérald Arletaz, «L'émigration suisse outre-mer de 1815 à 1920», dans *Etudes et sources*, 1, 1975.

FAMILLE JEANNERET, BRANCHE DE L'ARTISTE PEINTRE GUSTAVE JEANNERET, RESSORTISSANTE DU LOCLE ET DE TRAVERS, BOURGEOISE DE VALANGIN

par Pierre Arnold et Jacqueline Borel - de Rougemont

I. **Gustave Jeanneret** naît à Môtiers dans le Val-de-Travers, le 6 avril 1847. Il ressent très tôt sa vocation de peintre. C'est de son oncle le peintre Georges Grisel qu'il reçoit, encore enfant, sa première boîte de couleurs à l'eau. Une fois l'école finie, ses parents tentent de lui enseigner un métier, craignant pour lui les incertitudes de la vie d'artiste; il ne reste que peu de temps à l'école cantonale de Zurich où il apprend la gravure sur papiers peints et part pour l'Alsace, alors pays des papiers peints et des toiles peintes (indiennes). L'aspect technique de son travail de décorateur l'ennuie; bientôt sa vocation le pousse à se rendre à Paris pour s'y livrer pleinement à sa passion : la peinture. C'est là que se déroulent ses années d'apprentissage, pourtant difficiles.

En 1876, pour la première fois, un tableau de lui, représentant "Le Vauseyon", est accepté au Salon.

Après une période partagée entre Paris et la Suisse, Gustave se marie et s'installe définitivement à Cressier, cela en 1888. Grâce à l'abondante production picturale que lui inspirent le village de Cressier ainsi que sa région, son talent est désormais reconnu. Ses toiles de grande dimension, représentant des vignes et des champs, restituent admirablement le geste courbé du vigneron ou un faucheur très typé. Leurs outils ne sont pas oubliés, humbles, solides et parfaitement adaptés à l'homme.



Gustave Jeanneret dans son atelier de peinture de Cressier (NE).

Gustave Jeanneret décèdera à Cressier le 13 septembre 1927. En 1888, Gustave a épousé Emma Wolfrath qui décèdera en 1951. Leurs enfants sont nés à Cressier; ils sont:

Baucis, née en 1896 et décédée en 1983. Artiste-peintre, en 1920, à Neuchâtel, elle se marie avec Eric de Coulon 1888-1956, graphiste à Paris dans les années 1920; maître de l'affiche, artiste-peintre.

Blaise, 1897-1988; architecte et artiste peintre. Vit à Cressier. En février 1985 le Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel ouvre une rétrospective de ses œuvres. Sully, 1900-1993; libraire aux Editions Attinger à Paris. Marié, il habite rue de la Tombe-Issoire; il a une fille.

Pierre, 1902-1936. Ecrivain; meurt jeune ce qui représente une perte pour la littérature neuchâteloise.

Les petits-enfants d'Emma et de Gustave sont:

Daniel de Coulon né à Paris en 1927; dessinateur, graphiste, aquarelliste; vit dans la maison Jeanneret "Bellevue" de Cressier, maison appartenant à la famille de sa mère depuis le XVIII^e siècle.

Etienne Jeanneret, fils de Blaise. Né en 1930 à Neuchâtel, décédé en 1998 à Cressier; journaliste.

Martine Jeanneret, fille de Blaise; comédienne; épouse Lova Golovtchiner, comédien à la TSR et au théâtre Boulimie.

Véronique Jeanneret, fille de Sully; née à Paris.

Son père, Sully, repose au cimetière de Cressier.

Arrière-petits-enfants de Gustave:

Laurent de Coulon, fils de Daniel vit à Cressier;

Isabelle, Philippe et Gabrielle Jeanneret, enfants d'Etienne;

Nicolas Golovtchiner, fils de Martine Jeanneret, artiste-peintre.

Messageur boiteux, Neuchâtel, 1929, pp. 42-43.

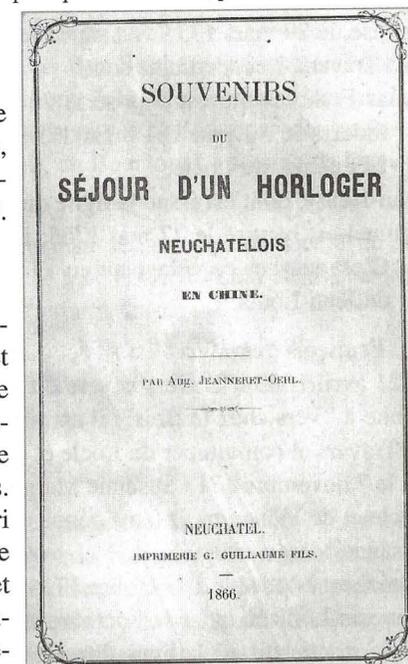
Le Pays de Neuchâtel, collection du Centenaire de la République - Beaux-Arts, p. 90.

Ch. Guyot, *Le Pays de Neuchâtel*, Neuchâtel, 1948, p. 89.

Messageur boiteux, Neuchâtel, 1938, pp. 57-59.

II. **Louis-Auguste Jeanneret** est fils de Jean-Henri, 1815-1891, horloger à Môtiers, auteur des "*Souvenirs du séjour d'un horloger neuchâtelois en Chine*" publiés en 1866. Il a épousé Henriette Oehl dont il eut: Gustave.

III. **Jean-Henri Jeanneret** est fils de Jean-Henry, né à Travers le 8 mai 1782; courtier et marchand de dentelles du Val-de-Travers. Le 16 juillet 1813, le justicier du Locle lui établit une lettre d'origine lui permettant de se rendre à l'étranger pour vendre ses dentelles. A Travers, le 28 mars 1815, Jean-Henri épouse Rose-Euzébie Montandon, fille de feu François-Louis capitaine de Travers, et de Jeanne-Elise Perrinjaquet, aussi communère de Travers; malheureusement Rose-



Euzébie décède en couches, à Travers, le 30 décembre 1815, à l'âge de 24 ans, pour la naissance de leur fils Louis-Auguste.

Veuf, Jean-Henri se remarie le 25 juillet 1818, au Locle, avec Julie-Elise Jeanneret fille du capitaine de milices Charles François, communier de Travers, qui est lui-même fils de Jonas François ancien, et d'Elise-Marguerite Blanc, la fille de Jean-Pierre, de Travers.

IV. Jean-Henry **Jeanneret** est fils de Jonas. Il est baptisé à Travers le 21 novembre de l'an 1758, il sera capitaine de milices, justicier, "régent d'échole" à Travers de 1820 à 1829. Il réside à "Vers chez le Bois" où il est cité en 1775. Il est dit bourgeois de Valangin et communier du Locle et de Travers. C'est en cette dernière localité qu'il épouse, le 6 octobre 1781 Henriette Jeanrenaud, fille de Jean-Jaques, de Travers. Leurs enfants sont:

Henriette-Elizabeth naît le 15 décembre 1784. Depuis l'année 1817, elle est régente d'une classe de fillettes à Travers. Son mari est un Grisel, aussi communier de Travers.

Frédéric-Aimé est né le 27 octobre 1793, mais meurt déjà le 28 septembre 1794. Jean-Henri dont est issue la ligne directe.

V. **Jonas Jeanneret** est fils de François, justicier.

Il est baptisé à Travers le 13 juin 1724. Il mourra dans la maison de famille "Vers chez le Bois" et sera enterré à Travers le 7 décembre 1789. Il avait pris sa Première Communion à Noël 1742. Il a été capitaine de milices. C'est aussi à Travers qu'il épouse, le 27 mars 1753, Susanne Marguerite Pellaton, fille de David, enseigne, de et à Travers. Leurs enfants sont:

Jonas François qui est baptisé le 26 mai 1753. Il sera conseiller de commune; il mourra le 30 juin 1818. En 1791 il avait épousé Henriette, la fille de Moysse Huguenin, du Locle.

Jean-Henry, dont est issue la ligne directe, a été baptisé en 1758, le 21 novembre Samuel est baptisé le 22 mai 1763; il meurt aux Ponts-de-Martel le 18 mai 1823.

C'est aussi en ce village qu'en 1784, il a épousé Susanne-Charlotte Sandoz, fille de Jean-Louis.

VI. **François Jeanneret** est fils de Samuel, du Locle et de Travers. Il a été baptisé le 21 avril 1683 à Travers et sera dit feu avant l'année 1753. Comme ses pères, il habite à "Vers chez le Bois"; il est justicier en l'honorable justice de la seigneurie de Travers et communier du Locle et de Travers. C'est en cette paroisse qu'il épouse, le 7 novembre 1713 Susanne Marguerite Robert, la fille de Jonas, communier du Locle et de Valangin. Enfants connus:

Susanne Marguerite

Daniel est baptisé le 14 octobre 1714.

François-Louis, baptisé le 1 octobre 1719; il meurt le 16 mars 1803.

Jonas, dont est issue la ligne directe, est baptisé le 13 juin 1724.

VII. **Samuel Jeanneret** dit maître Samuel Jeanneret. De 1679 à 1686 il est "régent d'échole" à Travers et habite "Vers chez le Bois." Il est dit feu avant 1701. Samuel est fils de Balthazar "régent d'échole" à Travers. Ses enfants sont:

Anne-Marguerite, baptisée le 14 mars 1680 à Travers.

Jean, baptisé le 27 août 1681.

François, dont est issue la ligne directe, baptisé le 21 avril 1683.

Samuel catéchumène à Noël 1704. *La maison de famille Jeanneret à Vers chez le Bois, hameau très abrité, a été habitée par plusieurs générations. Située au-dessus du village de Travers, elle était entourée d'arbres fruitiers. Rousseau parle de ce lieu dans une lettre au maréchal de Luxembourg, le 28 janvier 1763.*

VIII. **Balthazar Jeanneret** est fils de David; communier du Locle, bourgeois de Valangin; il sera régent à Travers. Le 12 février 1646, il est appelé comme témoin au traité de mariage de Samuel Hory, ministre du Saint Évangile en la paroisse de Travers. Ayant désiré retourner au Locle, il s'offre à y occuper un poste vacant mais, le 9 août 1646, il est avisé de sa non-nomination. Le 23 février 1655, Balthazar reçoit sa lettre de réception en la communauté et seigneurie de Travers sous le règne d'Ulrich de Bonstetten, seigneur de Travers; dès lors, lui et ses descendants seront communiés du Locle et de Travers.

Au temple de Travers, le 22 mars 1642, il se marie avec Susanne Pellaton, fille de Pierre, de Travers, qui est relicte (veuve) de Jaques Montandon. Veuf, le 10 avril 1660, il se remarie avec Marguerite Bonzon, fille de feu Pierre.

IX. **David Jeanneret** est fils d'Othenin, communier du Locle. Le 29 mars 1620, par devant Jacob Perret Gentil, notaire au Locle, David et Balthazar frères confirment leur partage de biens avec Othenin, leur père. Pierre Jeanneret le vieux, leur oncle, ainsi que son fils Pierre, sont témoins. David sera aussi l'advoyer des enfants mineurs de feu Balthazar, son frère, pour le maix du Bouclon. La femme de David, Blaisa Calame dit Rosset, est citée en 1652.

X. **Othenin Jeanneret** est fils de Jehan Grosjean Jehanneret, du Locle et de Valangin. Il est cité en 1567 et en 1595. Le 20 mai 1602 Othenin reconnaît ses biens, maix de terre et maison au Bouclon; ses enfants sont:

Jehanne se mariera avant 1606 avec Abraham Huguenin, fils de Richard.

Guillauma épouse, avant 1601, Guillaume Perrelet, fils de Jaques.

Balthazar, dit feu avant 1648, père de Balthazar.

David dont est issue la ligne directe.

Claude, dit feu avant 1625; il était l'époux de Blaisa Brand(t).

XI. **Jehan dit Grosjean Jehanneret** est fils de Petitjehan. Son "sobriquet" ira à la descendance de son fils Henry. "Gros", à cette époque, indiquait plutôt la force musculaire que la corpulence. Franc-habergeant et communier du Locle, le 30 septembre 1552, il reconnaît posséder des terres en la mairie du Locle au lieu-dit La Deucqua ainsi qu'à La Ronde Fontaine, terres constituant sa part d'héritage familial;

le 5 décembre 1559, il obtient un droit de four en son hostau (maison), droit accordé par Jean Jaques de Bonstetten, lieutenant-général du comté de "Neufchastel".

Le nom de son épouse ne nous est pas connu. Leurs enfants sont :

Jehanna, citée en 1572.

Blaisa épouse Henry Vuagneux, du Locle.

Othenin dont est issue la ligne directe.

Henry dont descend la branche des **Jeanneret-Grosjean**. Sa femme est Susanne Brenet.

Louysa

Huguenotte épouse Bastian Duboz, le fils de Blayset.

David, cité en 1573.

Abraham, cité en 1578.

XII. Jehan Jehanneret Yermin dit Petitjehan est fils de Jehan Yermin alias Jehanneret, franc-habergeant du seigneur de Valangin, au Locle. Son maix à La Ronde Fontaine (ce hameau porte actuellement le nom de "Les Jeannerets"). Le 28 juin 1508 a lieu sa reconnaissance de biens. Son épouse est inconnue. Leurs enfants connus sont:

Pierre le Vieux qui est cité le 30 septembre 1559.

Jehan dit Grosjehan dont est issue la ligne directe.

XIII. Jehan Yermin alias Jehanneret est fils d'Estevenin. En 1508, il reconnaît les biens fonciers accensés à feu son grand-père paternel par Jehan, comte de Fribourg en Brisgau et de "Neufchastel" en Suisse. Son fils est:

Petit Jehan dont est issue la ligne directe.

XIV. Yermin alias Jehanneret Estevenin est fils de Jehanneret Yermin, du Locle. Laboureur, il paie, en 1488, le cens de 5 faulx de prels au fenage de la seigneurie de Travers, *qu'il avoit acquis pour* le prix de 24 florins d'or. Estevenin est recensé parmi les 35 premiers Bourgeois externes de Valangin. Ses enfants sont:

Jehan Yermin dont est issue la ligne directe. Il peut jouir, user et *gaudir des franchises et libertez que jouissent les Bourgeois*.

Estevenin est décédé avant 1507. Il est le père de Jaques et d'Huguenin.

XV. Jehanneret Yermin descend de Jenenet. Il a eu plusieurs enfants, mais seul Estevenin est connu.

XVI. Jenenet, dit aussi Janenet, est fils de Hyermin. Franc habergeant, il est cité en 1444 et en 1483 au Locle. Son fils est:

Jehanneret Yermin dont est issue la ligne directe.

XVII. Yermin est fils de NN... Le père de Yermin, le 3 mai 1308, fait partie des gens du Locle auxquels Guillaume d'Arberg, seigneur de Valangin, accorde de nouvelles franchises. Son fils est:

Jenenet dont est issue la ligne directe.

Bibliographie

Pierre-Arnold et Jacqueline Borel, "*Les Jeanneret-Grosjean, du Locle, bourgeois de Valangin, livre de raison et chronique de famille, quartiers de Jean-Samuel, 1810-1853*", 1982

Ch. Guyot, *Le Pays de Neuchâtel*, Neuchâtel, 1948

G. Ruedin, *Gustave Jeanneret*, Ed. Attinger, 1998

Messenger boiteux, Neuchâtel, 1929

Messenger boiteux, Neuchâtel, 1938

Hommage à Gustave Jeanneret, Ed. Attinger, 1928

Le Pays de Neuchâtel 1848-1948, Beaux-Arts

"Gustave Jeanneret maître retrouvé" in *L'Express*, 7 septembre 1990

"Hommage à Gustave Jeanneret" in *Catalogue du XXXIX^e salon des Trois Dimanches à la maison Vallier de Cressier*.

LES MARCHANDET DE VALANGIN

PETITE CHRONIQUE D'UNE FAMILLE DISPARUE

par † Dr Olivier Clottu

Au XIV^e siècle, le bourg de Valangin, allongé au pied de la colline du Château, tapi au fond du vallon creusé par le Seyon et la Sorge dans le sol herbeux du Val-de-Ruz, comptait un nombre restreint d'habitants. Ils logeaient tous dans les deux rangs de maisons limitant au levant et au couchant la rue centrale que fermait au nord une porte fortifiée et au sud le château des comtes d'Arberg. La topographie du lieu doit avoir peu changé; seules les habitations étaient beaucoup plus humbles et basses qu'aujourd'hui. Là demeuraient des officiers civils du comte, des serviteurs et quelques marchands et artisans groupés autour de la petite cour seigneuriale. Ceux qui étaient propriétaires d'une maison étaient bourgeois et de franche condition. Valangin ne possédait pas d'église (il n'y avait qu'un oratoire au château) et dépendait de celle d'Engollon. C'est dans cette bourgade que résidait en 1374 Perroud Marchandet, receveur de Valangin pour les bourgeois. Nous ne savons d'où il était venu, mais son nom fait supposer que lui ou son père pratiquèrent le négoce. Il avait épousé une héritière de la région : Mermette, fille de Jehan dit Voumard, de Chézard. Le grand-père de sa femme, Voumard de Chézard, bourgeois de La Bonneville, avait été un homme influent, puisque, en compagnie de Jacques de Vaumarcus, il avait arbitré en 1293 un conflit entre le comte Rollin de Neuchâtel et le comte d'Arberg, seigneur de Valangin⁽¹⁾. Perroud Marchandet meurt avant 1401, date à laquelle sa veuve fait la reconnaissance de ses biens⁽²⁾; elle possède de nom-



Vue générale de Valangin, à l'entrée du Val-de-Ruz (lithographie de Charles-Rodolphe Weibel-Comtesse, 1838).

breuses terres autour de Valangin, à la Dame, à Chézard, à Sonvilier au Val de Saint-Imier, à Engollon, village où elle est encore propriétaire de trois maisons dont l'une jouxte celle des religieux de Fontaine-André.

Jehan le Marchandet paraît avoir été le fils de ce couple fortuné. Il s'établit d'abord (comme marchand ?) à Bienne où il épouse Agnès, fille de Pierre Belper, et se fait recevoir bourgeois. Puis il s'installe, du moins temporairement, à La Neuveville où sa femme possède des vignes, acquiert une maison à la rue du Marché, un moulin et de nombreuses censes de vin⁽³⁾. Jehan Marchandet partage son existence entre les villes riveraines du lac de Bienne et le bourg de Valangin. Le jeudi après fête Saint-Martin l'an 1376, il offre l'hospitalité sous le toit de sa maison de Valangin à Isabelle, comtesse de Neuchâtel, et à Jehan d'Arberg, seigneur de Valangin, pour y passer un compromis au sujet de leurs rapports féodaux toujours difficiles⁽⁴⁾. Il est bourgeois et conseiller de La Neuveville en 1381⁽⁵⁾. Vingt ans plus tard, il fait devant le commissaire Rolet Bachiez la déclaration de ses biens⁽⁶⁾ : maison de Valangin, terres réparties dans tout le Val-de-Ruz jusqu'au Mont-d'Amin. Nous lui connaissons deux enfants : une fille Perisson, femme de Pierre Jaquet, bourgeois de Neuchâtel, et un fils Perroud qui suit.

Perroud II fait fructifier son avoir et prête de l'argent au près et au loin. Ainsi, en 1413, Etienne Hugonot et Jannin Bona Dame, de Novel Cernies, au diocèse de Besançon, lui doivent 40 florins d'or d'Allemagne⁽⁷⁾; sept ans plus tard, le seigneur de Colombier et son fils Renaud reconnaissent en sa faveur une dette de 50 écus de bon poids au coin du Roi de France⁽⁸⁾. L'argent ne fait pas le bonheur et la mort implacable n'accorde pas longue vie à Perroud Marchandet.

Il trépassa en 1427 après avoir dicté son testament à Richard le Pic, Franc-comtois, notaire à Neuchâtel⁽⁹⁾. Il élit sa sépulture "ou moustier et cimetièrre d'Engollon" là où reposent les seigneurs et dames de Valangin, institue son fils unique, Jehan, son héritier universel. Il fait un don à l'église d'Engollon pour le remède de son âme et de celles de ses prédécesseurs. Ses hoirs sont tenus d'offrir à la dite église un pain et une chandelle chaque année, le jour de son anniversaire; en outre, après le décès de son fils Jehan, ils devront donner 20 florins d'or d'Allemagne pour acheter une messe. Toutes les églises du Val-de-Ruz, celles du Locle et de La Sagne, l'Abbaye de Fontaine-André, bénéficient de ses legs pies. Enfin, il fait présent à Clémence, sa femme, de 80 écus d'or et à sa belle-mère de 10 florins,

Perroud Marchandet avait épousé Clémence fille d'Ymer de Regnens, écuyer, nièce de Perrin de Regnens, châtelain de Boudry⁽¹⁰⁾. Elle supporte mal son veuvage et se remarie en 1430⁽¹¹⁾. Perrin de Regnens, donzel, fait en son nom un contrat de mariage avec noble Jehan de Colombier, chevalier, qui agit comme représentant de son neveu Vauthier de Colombier, fils de feu Pierre le bâtard. Vauthier de Colombier se fixe à Valangin dont il devient maire en 1456. Sa descendance, qui habite Cormondèche, s'éteint au début du XVII^e siècle.

Jehan Marchandet est encore enfant quand son père meurt. Son grand-oncle Perrin de Regnens qui est son tuteur lui fait apprendre à lire et à écrire; il devient clerc. Les quatrains galants que Jehan mêle aux minutes de ses actes conservées aux Archives de l'Etat de Neuchâtel en font un des plus anciens poètes de notre pays ⁽¹²⁾. En 1445, il cautionne Jehan de Colombier et est obligé de payer pour lui 35 florins d'or à Hugoniod de Gomoy ⁽¹³⁾. L'an suivant, il convole en justes noces avec Marguerite, fille de Jordan Favre de Corcelles, sœur d'un de ses confrères, le notaire Pierre Favre ⁽¹⁴⁾. L'épouse apporte dans son contrat de mariage une maison à Neuchâtel "séant du côté la badstube devers uberre", une vigne à Cormondrèche et cent florins d'or.

L'existence des Marchandet est brève. Jehan, comme son père et comme, plus tard, ses enfants et petits-enfants, quitte jeune la terre. Sa veuve, mère de trois fils en bas-âge, Jehan, Guillaume et Loys, se console en épousant en 1454 Richard Bouhelier, originaire de Cernay-lès-Mâche, en la seigneurie de Saint-Ypolitte au diocèse de Besançon, habile et important marchand habitant Neuchâtel ⁽¹⁵⁾. C'est lui qui dès lors administre les biens des enfants Marchandet. Les comptes qu'il rend nous donnent des détails intéressants sur la vie d'un ménage de bourgeois de Valangin au milieu du XV^e siècle ⁽¹⁶⁾.

Les Marchandet habitent à Valangin une maison recouverte de tuiles (et non de bardeaux comme cela est habituellement le cas). Il faut payer en 1460 huit florins d'or pour la réparation de la toiture. "Une augelle de pierre taillée pour la grange coûte 40 sols. On dépense 4 livres 8 sols de fer et d'acier pour l'entretien de l'ostel" durant une période de quatre ans. Il faut acheter un cuir de bœuf, un cuir de vache et un cuir de cheval pour des usages divers, chaussures et vêtements probablement. Les gages de la domesticité "tant garçons que donzalles" s'élèvent à 14 florins d'or par an. Les maîtres habillent leurs serviteurs: "les chaperons des donzelles et le mantel d'un garçon" coûtent 3 florins d'or. Vuillemin Chalvin, de Fontaines, reçoit 30 sols "pour la garde des porcs qui furent ès bois de Berne". La maison de La Neuveville doit être réparée, 4000 clavets sont remplacés sur son toit. Des contestations étant survenues au sujet des biens de Saint-Imier, Richard Bouhelier se fait l'avocat des enfants et touche 3 florins d'or pour son intervention. Il avait dû graisser la patte du chastelain d'Erguel en lui glissant un florin d'or "pour qu'il fut de consent". Une épidémie ayant éclaté dans le Comté, la famille se réfugie à Morteau et l'on paye un bichot de froment à la grande mesure, valant 5 florins d'or, pour sa pension. Enfin, comme cela se doit, il est pourvu à l'instruction des enfants et, chaque année, il coûte 5 florins d'or "pour le fils de Jehan Marchandet que l'on tenoit à l'escolle à Saint-Ypolitte, tant pour la table que pour la gardance".

Tous ces frais sont couverts par des revenus divers parmi lesquels, bon an, mal an, le produit de la vente du vin de La Neuveville rapporte 35 florins d'or, et celui de la vente du bétail, bœufs, vaches, génisses et veaux, 45 florins d'or.

Il semble toutefois que peu à peu les dépenses excèdent les recettes, car Richard Bouhelier "considérant les grandes dettes dont sont crédateurs les enfants moindres d'asge de feu Jehan Marchandet II met une hypothèque de 90 florins de bon or du Rhin sur leurs vignes de La Neuveville ⁽¹⁷⁾.

Des trois frères Marchandet, un seul, Guillaume, atteint l'asge adulte; l'ainé Jehan était mort avant 1463 en léguant ses biens à son frère survivant, son cadet Loys, l'ayant précédé dans la tombe.

Guillaume Marchandet pourrait bien avoir été l'écolier de Saint-Ypolitte. Comme son père, il est clerc et s'intitule en 1475 notaire impérial juré de la Cour de Lausanne ⁽¹⁸⁾. En cette même année, il est témoin avec Monseigneur Anthoine de Colombier et Pierre Gaudet, conseiller de Neuchâtel, au testament de Vauthier de Colombier, mari de sa grand'mère ⁽¹⁹⁾. Deux ans plus tard, maire ⁽²⁰⁾ et receveur de Valangin, il est avoyer du comte d'Arberg-Valangin, son seigneur, dans un conflit avec les habitants du Val-de-Ruz ⁽²¹⁾. Il avait épousé en 1463 ⁽²²⁾ Jehanete, fille d'un premier mariage de son beau-père Richard Bouhelier, et avait promis que s'il mourait sans héritier, ses biens, tant au comté de Neuchâtel qu'au Val-de-Ruz ou autre part, iraient à ses demi frères et sœurs, enfants dudit Richard et de sa mère.

Guillaume Marchandet et Richard Bouhelier furent en discussions perpétuelles à propos de leurs biens et intérêts communs. Le jour de Sylvestre 1480, la paix est signée et leur accord couché sur papier ⁽²³⁾. Le beau-père désire l'usufruit des biens Marchandet et le beau-fils et gendre celui des biens de sa mère et d'autres encore. Il réclame en outre 200 florins pour l'entretien des maisons et granges de Valangin ainsi que six bœufs, six vaches, deux chevaux, douze brebis, quatre génisses, deux taureaux et quatre veaux, etc. Après bien des discussions, les arbitres décident que Guillaume Marchandet conservera tous les biens du Val-de-Ruz (dont la Brocardière ou Grange Marchandet), de La Neuveville, de Saint-Imier, de Renan, ainsi que la vigne de Botfontaine à Auvernier; il devra toutefois payer 27 florins d'or à Guillaume, sa fille "procrée au corps de feu Jehanette fut sa femme" et devra la marier et la doter convenablement.

Nous ne trouvons dès lors plus de mention de Guillaume Marchandet. Il semble qu'il soit décédé peu après cette date. Il s'était remarié; sa seconde femme, Henriette, lui avait donné deux enfants dont il sera question plus loin. Dans son testament fait à Berne, cité mais non daté, il avait légué 30 bonnes livres à l'église d'Engollon pour une messe hebdomadaire.

Guillaume Marchandet, fille aînée du maire de Valangin, épouse en 1495 Claude Clottu alias de Layderrier, de Cornaux, bourgeois de Neuchâtel ⁽²⁴⁾. Son grand-père, Richard Bouhelier, lui constitue à cette occasion une dot de 60 florins d'or qui avait été celle que la mère de la mariée, Jehanette Bouhelier, avait reçue lors de son mariage. L'an suivant, Claude Clottu, son mari, Perrenette Marchandet, sa demi-sœur, femme de Guillaume Bouhelier (neveu de Richard), et Claude Marchandet

son demi-frère, font avec Richard Bouhelier un ultime arrangement à propos de leurs biens ⁽²⁵⁾. Nous n'en possédons malheureusement pas la teneur. Claude Marchandet, dernier du nom, n'est plus cité après 1497, nous ignorons sa destinée.

Guillauma avait des parents influents. Elle était la cousine germaine de Jehan Girardin alias Chambrier, chambrier du comte de Neuchâtel, marchand-drapier et conseiller, et de Jehan Barillier, commissaire général. Un autre de ses cousins, Jehan Favre, trésorier romand de Fribourg, était l'un des donateurs du triptyque de l'église des Cordeliers de cette ville, œuvre du Maître à l'œillet, le plus beau retable de Suisse; un dernier, enfin, Pierre Bouhelier, épousera Barbely, sœur de Hans-Franz Naegeli, de Berne, le conquérant du Pays de Vaud. Guillauma vient habiter Cornaux; comme ses aïeux, elle ne parvient pas à un âge avancé; elle dicte son testament le mardi avant le jour fête Saint Jean-Baptiste 1505. Une partie de ses biens personnels (ceux qui venaient des Bouhelier) "se doivent maintenir sur les siens mesmes suivant par son héritier sans le préjudice des biens de Claude et des siens". Elle lègue son grand pré sis à Cernier, appelé le Breux Marchandet, à l'église de Valangin, ainsi que 20 sols de rente pour le luminaire de la lampe ⁽²⁶⁾.

Claude Clottu et sa femme avaient fondé vers 1500 une chapelle dans l'église de Cornaux et placé leurs armoiries sur ses arcs de vouste (Marchandet : de gueules au trèfle tigé de sinople). Cet édifice forme le transept sud de l'église.

Deux ans après avoir construit leur chapelle, Claude et Guillauma vendent à Claude d'Arberg, seigneur de Valangin, "tous et singuliers les biens, héritages, censes, rentes demeurées et relaissées dudit feu Guillaume Marchandet, ... maix, maisons, chesaulx de maisons, champs ... pour le prix de huit cent livres lausannoises petite monnoie..."⁽²⁷⁾.

En 1512, Claude Clottu fait "cession pour perpétuité à la fabrique de l'église du dict Cornaux d'un sextier de vin de cense qu'il a heu acquis de feu Guillaume Carissime, et ce estant pour ce que sa feue femme Guillauma lui soit participante et lui et tous ses prédécesseurs et successeurs ès bienfaits de la dicte fabrique"⁽²⁸⁾.

Il semble que les Bouhelier parvinrent à s'approprier une bonne partie des biens Marchandet. Leurs descendants se les disputent encore en 1586 ⁽²⁹⁾. Ainsi Christophe Fabry, pasteur à Neuchâtel, les Lardin et Marquis, héritiers de Janne Bouhelier obtiennent des frères Barillier, de Corcelles, héritiers de Marguerite Bouhelier, leur mère, 500 livres faibles qu'ils estiment dus sur "les biens mouvant des Marchandet, tant légués aux églises qu'autres quels qu'ils soient". Janne et Marguerite Bouhelier étaient sœurs, filles de Loys et petites-filles de Richard Bouhelier. La Chapelle Barillier, dans le temple de Corcelles, pourrait bien avoir été fondée par Loys Bouhelier, qui était venu se fixer dans ce village ensuite de l'héritage des Favre. Elle est sœur et contemporaine de celle fondée à Cornaux par Claude Clottu, neveu dudit Loys.

Notes

- 1) *Annales de Boyve*; vol. I, p. 251.
- 2) AEN (Archives de l'Etat, Neuchâtel); Reconnaissance de Valangin, par Bachiez, 1401.
- 3) Trouillat : *Monuments de l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle*, vol. IV, p. 725; acte de 1372. *Fontes rerum Bernensium*; vol. 10, actes de 1383 à 1390, pp. 241, 460, 471, 476, 493, 504, 512, 544 et 569.
- 4) G.A. Matile : *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, p. 1023.
- 5) *Fontes rerum Bernensium*, vol. 10, p. 119.
- 6) AEN; Reconnaissance de Valangin, par Bachiez, 1401.
- 7) AEN; Bourcard de Sonceboz, net., fo 78.
- 8) AEN; id., fo 106 verso.
- 9) AEN; Richard le Pic, net.; fo IIIxxIX (=89) verso.
- 10) AEN; Henry Pigaud, net., vol. II, fo IIHxxVI (=86) verso.
- 11) AEN; id., vol. II, fo CVII (=107).
- 12) AEN; Marchandet-Uldry-Fabry, not., fo 78 verso. Clottu, Olivier Chronique de la famille Clottu, 1957, p. 43-51.
- 13) AEN; Henry Uldry, net., fo CXLIII (=143).
- 14) AEN; Jacques de Grad, net., vol. 11, fo VIIxxX (=150). Traité de mariage du 12 décembre 1446.
- 15) AEN; Jacques de Grad, net., vol. 11, fo VIIxxIX (=149). Traité de mariage du 5 octobre 1454.
- 16) AEN; Pierre Bergier, not., vol. IV, fo 146.
- 17) AEN; Jacques de Font, net., fo LXXVUI (=78).
- 18) *Annales de Boyve*, an 1567, acte cité de 1475.
- 19) AEN; Pierre Bergier, net., vol. I fo VLxxXII (=132) verso.
- 20) AEN; Pierre de la Haye, net., fo 1.
- 21) G. A. Matile : *La Seigneurie de Valangin*, p. 136.
- 22) AEN; Pierre Bergier, net., vol. IV, fo 295. Traité de mariage du 16 janvier 1463.
- 23) AEN; Pierre Bergier, not., fo VLXVII (=137) verso.
- 24) AEN; Blaise Hory, net., fo CCLXIII (=263) verso. Traité de mariage du 4 février 1495.
- 25) AEN; Pierre Quemyn, net., fo XXJII (=23).
- 26) AEN; Audiences générales, vol. JII, non folioté, 1558. Porte feuille 230, Acte de 1538 (Liquidation des biens des Eglises).
- 27) AEN; M 7, n° 20.
- 28) AEN; Pierre Quemyn, not., vol. II, seconde partie, fo XIII (=13).
- 29) AEN; Jean Baillods, not., actes des 28 mars 1586 et 30 mai 1587.

FAMILLE PERRET, COMMUNIÈRE DE LA SAGNE, BOURGEOISE DE VALANGIN, DE CONFESSION PROTESTANTE

par Pierre-Arnold Borel

Auguste Perret est fils d'Abram. Il est né à La Sagne le 7 novembre 1785 et y est baptisé le 13 du même mois. Il sera joaillier, bijoutier et boîtier. Le 13 février 1807, Auguste obtient un passeport des autorités de la principauté de Neuchâtel en Suisse pour partir aux Etats-Unis d'Amérique, il s'établira à New York et s'associera avec son ami Sandoz, du Locle. Auguste épouse **Louise Charlotte Jeanneret - Grosjean**, fille de Félix, communier du Locle et bourgeois de Valangin. Leurs enfants connus sont:

Jules

Adèle est née à New York le 21 février 1827; sera baptisée en même temps que sa jeune sœur Charlotte, le 10 novembre 1831, au "moûtier" du Locle lors d'un séjour temporaire en Suisse.

Charlotte, née le 25 septembre 1831, est baptisée au moûtier du Locle le 10 novembre 1831.

Abram Perret, fils de David, meurt le 21 novembre 1803. Il a été baptisé à La Sagne le 4 septembre 1750. Le 4 mai 1778, il sera nommé justicier pour la juridiction de La Sagne, sera lieutenant de justice dès l'année 1789 et occupera le poste de maire de La Sagne à partir du 17 novembre 1795; c'est aussi dans ce village que, le 12 octobre 1776, il épouse **Marianne Descoedres**, fille de Guillaume, communier du dit lieu, et de Marie Louise Perrenoud, aussi Sagnarde; dentellière aux fuseaux, elle mourra à La Sagne à l'âge de 49 ans et sera enterrée le 11 juin 1807. Leurs enfants naissent et sont baptisés au temple:

Julie, née le 11 juillet 1779, baptisée le 18 du même mois. Elle épousera, le 11 juillet 1799, Charles Frédéric Grosclaude, le fils d'Isâc, du Locle.

Olivier, né le 6 juin 1781, baptisé le 17 du mois; sera justicier; il épousera le 27 décembre 1803, à La Sagne, Philippine Othenin-Girard, du Locle.

Reine, née le 17 février 1783, sera baptisée le 23 du mois, mais mourra déjà le 3 août 1788.

Rose, née le 3 juillet 1784 et baptisée le 11 du même mois. Elle épousera le 27 mars 1803 Bêat François Perrenoud, le fils de David François, communier de La Sagne et des Ponts-de-Martel, bourgeois de Valangin.

Auguste, ligne directe, né le 7 novembre 1785.

Lydie, née le 30 juin 1787 et baptisée le 11 juillet suivant. Elle se marie, le 20 juin 1805, avec Félix Jeanneret - Grosjean, le fils d'Abram, communier du Locle et bourgeois de Valangin.

Augustine, née le 22 janvier 1789 et baptisée le 31 du même mois. C'est aux Ponts-de-Martel que, le 28 avril 1813, elle épouse Auguste Humbert-Droz, fils d'Abram-Louis, du Locle.

Frédéric, né le 16 juillet 1791, baptisé le 23 de ce mois; mais décédé la même année le 12 août. Sophie, née le 15 décembre 1792 et baptisée le jour de Noël 1792. Elle épousera en 1813, aux Ponts-de-Martel: Charles-Olivier Perret, fils de Charles-Frédéric, de La Sagne.

Marie-Louise, née le 11 avril 1796 et baptisée le 16 du mois. Elle meurt le 1^{er} mai de cette année.

David Perret fils de Jean, communier de La Sagne. Il a été baptisé le 17 septembre 1713. Sera paysan-horloger au hameau des Bressels qui est situé au nord de La Sagne, mais dépend de la mairie du Locle; c'est aux Bressels qu'il mourra et sera enterré à La Sagne le 20 juin 1775. Le 20 mai 1743, il avait épousé, à La Sagne **Susanne-Marie Jeanrichard-dit-Bressel**, dentellière aux fuseaux, fille de David le conseiller de mairie de La Sagne. Elle décédera à l'âge de septante sept ans et sera enterrée le 13 mars 1792. Leurs enfants naissent aux Bressels, sont baptisés à La Sagne:

David-Louis, baptisé le 24 mai 1744; sera conseiller de mairie; il mourra à l'âge de 74 ans et 11 mois le 20 avril 1819; il avait épousé le 23 avril 1784 à La Sagne Esther Esabeau Jacot, fille de Jonas Pierre. Esther Esabeau meurt à 36 ans le 29 juillet 1800.

Jean-Frédéric, baptisé le 10 octobre 1745. Epousera à La Chaux-du-Milieu, alors La Chaux-du-Mitan ou La Chaux-du-Meta, à la date du 8 mars 1767, Marie-Magdelaine Matthey, la fille de feu Isâc.

Marie-Anne, baptisée le 30 juin 1748; sera dentellière; mourra à La Sagne le 3 avril 1821. Elle avait épousé, le 12 octobre 1776, Frédéric-Guillaume Descoedres, le royaliste, fils de Guillaume, de La Sagne.

Susanne-Esther soeur jumelle de Marie-Anne, baptisée le même jour, est aussi dentellière. Elle meurt à l'âge de 29 ans, le 16 janvier 1777.

Jean Perret, fils de David, communier de La Sagne et bourgeois de Valangin, a été baptisé au temple, le 22 juin 1685. Il est maçon et tailleur de pierres. Dans sa paroisse, il est Ancien d'Eglise. Il mourra en 1760 et sera enterré à La Sagne le 6 juillet. Il avait épousé, à La Sagne, le 13 novembre 1709, **Marie Matthey-Prévost**, fille de Moÿse, de La Sagne et bourgeois de Valangin.

Ne pas confondre lieu de naissance et lieu d'origine ou natif et originaire. En Suisse, le lieu d'origine est transmis héréditairement; c'est le lieu où vécu le premier porteur du nom et où seront transmis naissances, mariages, décès; par exemple: La Sagne pour les Perret, même si, dans la lignée, le porteur du patronyme habite ailleurs.

Communier = originaire de cette commune ou lieu officiel d'origine pour les descendants inscrits aux ambassades.

LES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

par Eric-André Klauser

Les généalogistes ne sauraient être indifférents aux rites de passage qui jalonnent le parcours culturel et social des femmes et des hommes qu'ils étudient: baptême, première communion, majorité civile et civique, entrée dans la vie active, mariage, maternité ou paternité, retraite professionnelle, décès et autres étapes marquantes de l'itinéraire humain entre le berceau et le tombeau.

L'union conjugale est, elle aussi, balisée sur la durée par des anniversaires considérés comme suffisamment significatifs pour avoir reçu, année après année jusqu'au 50^e, puis au rythme quinquennal jusqu'au 80^e, un nom spécifique: «noces de...», suivi d'un substantif désignant une matière (textile, métal, pierre précieuse, bois, fleur, etc.). Ainsi connaît-on les noces d'argent (25 ans), d'or (50 ans), de diamant (60 ans) et de platine (70 ans). Mais il y en a 52 autres dont on ignore souvent l'appellation - à interpréter à son gré - et dont l'énumération suit sans autres commentaires.

Année - Nocés de	Année - Nocés de	Année - Nocés de
1 Coton	20 Porcelaine	39 Crêpe
2 Cuir	21 Opale	40 Émeraude
3 Froment	22 Bronze	41 Fer
4 Cire	23 Béryl	42 Nacre
5 Bois	24 Satin	43 Flanelle
6 Chypre	25 Argent	44 Topaze
7 Laine	26 Jade	45 Vermeil
8 Coquelicot	27 Acajou	46 Lavande
9 Faïence	28 Nickel	47 Cachemire
10 Étain	29 Velours	48 Améthyste
11 Corail	30 Perle	49 Cèdre
12 Soie	31 Basane	50 Or
13 Muguet	32 Cuivre	55 Orchidée
14 Plomb	33 Porphyre	60 Diamant
15 Cristal	34 Ambre	65 Palissandre
16 Saphir	35 Rubis	70 Platine
17 Rose	36 Mousseline	75 Albâtre
18 Turquoise	37 Papier	80 Chêne
19 Cretonne	38 Mercure	

ANNIVERSAIRE
**Soixante ans
de mariage**



Marc et Henriette Robert-Primault fêtent aujourd'hui leurs nocés de diamant.

PHOTO PRIVÉE

Marc et Henriette Robert-Primault se sont mariés le 6 juin 1942 à Corcelles. Ils s'établissent en 1946 à La Chaux-de-Fonds, où Marc devient l'adjoint de l'architecte communal. Henriette, à côté de ses activités paroissiales, milite pour le suffrage féminin. En 1962, ils s'installent définitivement à Neuchâtel. Les archives de la famille des peintres Robert les occupent durant leur retraite. De ce mariage sont nés quatre filles, six petits-enfants et un arrière-petit-fils. /sp.

OSCAR HUGUENIN, PEINTRE ET ÉCRIVAIN NEUCHÂTELOIS (1842-1903), ET SON ASCENDANCE

par Jacqueline Borel - de Rougemont

Oscar Huguenin naît à La Sagne, village de paysans-horlogers du Haut-Jura neuchâtelois. Le pasteur, dont il fréquente le catéchisme, remarque les dons exceptionnels d'Oscar pour le dessin et la narration. L'enfant aurait été traditionnellement destiné à être pendulier, mais fit heureusement des études d'instituteur.

En 1856, époque où son père Alfred, trop fervent royaliste, devait s'exiler en France pour travailler, Oscar dessinait les soldats des milices confédérées, venues occuper le canton. Le dimanche, il partait à pied, faisant 60 kilomètres aller et retour, pour visiter son père à Morteau. D'un beau coup de crayon, le long du chemin, il esquisait sur le vif les scènes de la rue qui le frappaient et plus spécialement les soldats français aux uniformes colorés.

En 1860, son examen d'instituteur réussi, il est nommé "régent d'école" à Couvet. Toujours comme enseignant, en 1861, il professe à Bôle; là, un accident le contraint, dix ans plus tard, à renoncer à cette profession. Durant l'hiver 1870, Oscar Huguenin, dessine les scènes poignantes du passage des soldats en déroute du général Bourbaki. Son album de croquis a été vendu pour venir en aide à ces réfugiés.

Par un amusant retournement de l'histoire, le roi de Prusse, Guillaume I^{er}, exprime le désir de posséder aussi cet album et en commande une copie à l'artiste, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Berne. Il paie cette commande 821,90 marks, soit 1000 frs. suisses de l'époque (Archives royales, Berlin, comptes de Wilhelm, empereur, 1873-1881, cote W. 35.).

En 1907, de Boudry, où elle habite, la fille d'Oscar Huguenin, Mademoiselle Anna, écrit à l'empereur d'Allemagne pour lui demander ce qu'est devenu cet album. Le 2 mai 1907, elle apprend de Berlin que l'album a disparu

Un album, dont on ne sait s'il est l'original ou la copie, est conservé dans les collections de la Zentralbibliothek (Zähringerplatz 6, Zürich).

Parlons maintenant de son œuvre littéraire: il habite Boudry, mais n'oublie pas dans



Oscar Huguenin, écrivain, peintre et dessinateur, en 1901.

ses récits d'évoquer les histoires de son pays natal, La Sagne, les faits traditionnels transmis lors des veillées.

A partir de 1885, à chaque fête de Noël, les libraires romands et parisiens, offraient à leur clientèle un nouvel ouvrage du conteur neuchâtelois.

L'écrivain orne ses livres lui-même puisqu'il allie à son talent d'écrivain celui de dessinateur.

L'homme de lettres Philippe Godet disait de lui: "Oscar Huguenin, écrivain et dessinateur, n'avait qu'une préoccupation, conserver le souvenir respectueux de notre passé local, en fixant l'image des types et mœurs d'autrefois. Ses récits sont empreints de bonhomie et d'humour".

Oscar Huguenin s'est éteint à Boudry à l'âge de 61 ans. Une rue de la ville porte son nom et une plaque commémorative a été posée à la façade de sa maison. Madame Anna Rittershaus possédait, dans son salon de Schweinfurt, un autoportrait de son père. En 1945, lors de l'approche des Américains, elle reçut l'ordre de fuir sa ville. Elle couvre alors en hâte ce cher portrait d'un grand drapeau suisse (drapeau qu'elle avait arboré en 1914-1918 sur son auto d'ambulancière pour conduire des enfants belges à travers l'Allemagne jusqu'en Suisse). Lorsqu'elle regagne sa maison, elle constate avec stupeur et satisfaction que, grâce au drapeau suisse, elle est intacte au milieu des autres maisons pillées et saccagées.

Ce portrait d'Oscar Huguenin, miraculeusement sauvé de l'oubli, a été offert par la fille et la petite-fille de l'écrivain à la ville de Boudry, où il a trouvé une place d'honneur à l'Hôtel de Ville

Un autre autoportrait d'Oscar Huguenin, plus jeune, se trouve au Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel. De nombreuses autres œuvres artistiques du peintre, dessins et huiles, appartiennent à des collections privées. Le musée régional de La Sagne a dédié une salle à Oscar Huguenin, natif du dit lieu (inauguration le 2 novembre 2002), et le musée de L'Areuse à Boudry n'a pas été oublié. La bibliothèque de la ville de Neuchâtel conserve précieusement les archives de cet écrivain.

Ouvrages littéraires d'Oscar Huguenin:

L'armurier de Boudry, paru en 1885, réédité en 1900 et en 1980

Josué le Magister, paru en 1886

Les Aventures de Jacques Gribolet, paru en 1888

Aimé Gentil, paru en 1889

Récits du Cosandier, paru en 1890, réédité en 1928 et en 1978

Clochers neuchâtelois, (album de 55 dessins), paru en 1891

Madame l'Ancienne, paru en 1892, réédité en 1932 et en 1979

Maitre Reymond de Læuvre, paru en 1895, réédité en 1930

Gens de cœur, paru en 1896

L'Héritage de Blaise, paru en 1897, réédité en 1928

Récits de Chez Nous, paru en 1898

Le Solitaire des Sagnes, paru en 1899, réédité en 1927, 1977 et en 1980

Constant, paru en 1900

Nos Vieilles Gens, paru en 1902

Le Régent de Lignières, paru en 1903

Derniers Récits, paru en 1907 et réédité en 1981.

Généalogie de l'écrivain Oscar Huguenin par Pierre-Arnold Borel

Huguenin - Tenet Oscar, communier du Locle et de La Chaux-de-Fonds; né le 18 décembre 1842, baptisé le 21 janvier 1843, à La Sagne; décédé le 13 février 1903, à Boudry, épouse en premières noces, le 27 avril 1875, **Engwiller Anna**, fille du chancelier d'Etat d'Appenzell; elle est née le 10 octobre 1852, à Teufen, et morte en couches, à Boudry en 1876. Enfant:

Laure, 1876-1918, née à Boudry, décédée à Berne; institutrice.

Veuf, il se remarie à Hérissau, le 1er octobre 1883 avec Engwi 1er Elisabetha, sœur de sa première épouse; née le 3 juin 1851, à Rehetobel; décédée à Boudry, le 2 avril 1906. Ils sont les parents de:

Anna, née le 23 avril 1885, à Boudry, épouse le 20 juillet 1907, à Cologne, Langen Peter Nikolaus Felix (apparenté à Felix Mendelssohn-Bartholdy, musicien) et en deuxièmes noces Rittershaus Gerhard, médecin, dont une fille, Anne-Marie, née en juillet 1918, à Cologne. En 1980, Madame Anna Rittershaus et sa fille Anne Marie vivent à Neuchâtel, où elles ont reçu l'auteur de cet article pour lui ouvrir leurs archives de famille. Madame Anna Rittershaus décédera centenaire.

Alfred, né le 4 octobre 1887, décédé en décembre 1926, ciseleur graveur, artiste peintre, épouse Marguerite Perret, de La Sagne, sans descendance.

Marie, née en 1890, infirmière-chef à Bruxelles, décédée à Cologne, le 9 février 1913.

Deuxième génération:

Huguenin-Tenet Alfred, fils de Charles-Henri, vit à La Sagne, communier du Locle et de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin en la Principauté de Neuchâtel; né le 3 mai 1818, à La Chaux-de-Fonds, horloger, planteur d'échappements. Fervent royaliste, il dut, lors de la contre-révolution, se réfugier à Morteau, en Franche-Comté, en 1856. Il décédera le 21 août 1869 à Bôle. Il avait épousé, le 10 août 1839, à La Sagne, **Martin Henriette**, de Peseux, fille de David lui-même fils de David, et de Marie Elisabeth Bendith, fille de Guillaume Bendith, de Boudry, née en 1813. C'est par sa mère Henriette née Martin, que l'écrivain Oscar Huguenin

était cousin d'un autre écrivain neuchâtelois de valeur, Louis Favre. Les portraits peints de ce couple se trouvent au musée de La Sagne. Leurs enfants sont tous nés au dit lieu:

Jules Alfred, né le 3 juin 1840, horloger, épouse Elise Martenet, veuve de Philippe Martenet, de Serrières. Elise était née Schmied, à Valangin, en 1851. Sans descendance.

Laure Henriette, née en 1841, décédée jeune fille.

Oscar, né en 1842, écrivain, dessinateur et instituteur.

Auguste, né le 1 juin 1844, décédé le 2 octobre de la même année.

Troisième génération:

Huguenin - Tenet Charles-Henri, fils de Charles Henri, né le 15 avril 1790, à La Chaux-de-Fonds, baptisé le 8 mai, épouse le 7 mars 1818, au Locle, **Faigaux Célestine**, fille de Jean, de Malleray en l'Evêché de Bâle. Elle était née le 7 janvier 1789, à La Chaux-de-Fonds. Leurs enfant sont:
Alfred, né en 1818, à La Chaux-de-Fonds, ligne directe.

Quatrième génération:

Huguenin - Tenet Charles-Henry, fils d'Abram-Louis, baptisé le 25 novembre 1760 à La Chaux-de-Fonds au Grand-Temple, paysan-horloger, décédé avant 1799. Il avait épousé, le 21 octobre 1780, **Lerch Lydie**, fille de Jean, d'Affoltern. Veuve, elle se remarie en 1802 avec Frédéric Charles Ducommun, fils de Jean Frédéric, coussenioteuse aux fuseaux (dentellière). Leurs enfants sont nés à La Chaux-de-Fonds:

Charles-Auguste, né en 1781, épouse Marie-Louise Morel, des Hauts-Geneveys, dont:

Constant, né en 1824.

Charles-François, né en 1784

Charles-Henry, né en 1790

Cinquième génération:

Huguenin Abram-Louis, fils de Josué dit "Tainoté". En patois neuchâtelois "Tainoté" veut dire Antoine, prénom de son quintisaïeul. Il est baptisé le 5 juillet 1721, à La Chaux-de-Fonds, où il décédera le 20 juin 1776, paysan. Il avait épousé **Morel Susanne-Marie**, fille de Jean-Jacques, de Corgémont en Erguel. Leurs enfants sont tous nés en la mairie de La Chaux-de-Fonds:

Abram-Louis, né en 1754, épouse Lidie Calame, du dit lieu.

Jean-Pierre, né en 1755, épouse Susanne Esther Dubois dit BonClaude, de La Chaux-de-Fonds. Elle est citée dans le journal du perruquier-notaire Sandoz, Manuscrit déposé à la bibliothèque de la ville du Locle.

Susanne Marie, née en 1757, épouse Pierre Frédéric Dubois dit BonClaude.

Marianne, née en 1759, épouse Frédéric N ...

Charles Henri, né en 1760, ligne directe.

Juliane, née en 1763, épouse Christian Guillaume Puk, de Darmstadt, en Hesse; paysan aux Planchettes.

Félix, né en 1767, épouse Justine Ducommun, des Planchettes.

Sixième génération:

Huguenin Josué, fils de Josué, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin, 1690-1758. Paysan horloger au Valanvron, ancien d'Eglise et justicier de La Chaux-de-Fonds. Le pasteur a écrit dans le registre d'Eglise ce qui suit: "...encore, le jour 11 juin 1758, a esté enterré Josué Tainoté...". Il avait épousé **Ducommun dit Veron Jeanne Esther**, de La Chaux-de-Fonds, fille de Guillaume, de La Haute-Fie, décédée le 20 mars 1752. Leurs enfants sont:

Josué, époux d'Esther Jeanne Jeanrichard, fille de Jacob, de La Sagne.

Abram-Louis, né en 1721, ligne directe.

Marie Isabelle, épouse Charles Fredrich Sandoz, du Locle.

Frederich, fondateur, épouse Marie Madelaine Dubois, fille de Jonas. Veuf, il se remarie avec Marie Esther Grandpierre-Robert, fille d'Abram.

Jean Pierre, fondateur, époux de Marie Anne Droz dit Busset, fille d'Abram.

Jeanne Esther, cosandière (couturière).

Judith, épouse N ... Peter, un Allemand venu de la Lorraine.

Marie-Madelaine, épouse Jean Pierre Calame, graveur et peintre de cabinets de pendules.

Septième génération:

Huguenin Josué, fils de Josué, né vers 1660, paysan au Valanvron, ancien d'Eglise. Il décède à huitante sept ans le 9 décembre 1747. Il avait épousé la fille de Jean **Ducommun dit Boudry**, de La Chaux-de-Fonds, qui mourut le 21 juillet 1732.

Leurs enfants sont:

Josué, ligne directe.

Judith, épouse Fredrich Brandt, fils d'Abram. Veuve, elle se remarie avec Louis Bourquin

Huitième génération:

Huguenin Josué, fils de Daniel, paysan au Valanvron. Avec ses frères, il reconstruit la maison paternelle de Neuhostau, détruite par l'incendie. Le 23 mai 1662, il reçoit du comte de Valangin des lettres de bourgeoisie et reconnaît ses biens le 6 juin de la même année. Il avait épousé **Ducommun-dit-chez-Blaise Madelaine**, fille d'Abram, de La Chaux-de-Fonds. Leur enfants sont:

Daniel, époux de Judith Madelaine Racine.

Josué, ligne directe.

Suzanne, épouse Claude Perret-Gentil, puis Daniel PerretGentil, du dit lieu.

Esther, épouse Jacques Jeanneret, du Locle.

Neuvième génération:

Huguenin Daniel, fils d'Antoine. Au Valanvron, il bâtit une maison nommée la Neuhosteau, et vieillard, assiste à son incendie. Il décède avant 1662. Il avait épousé **Ducommun dit Boudry Suzanne**, fille de Pierre. Leurs enfants sont:

Blaise

Jaques, épouse Blaisa Duboz dit Cosandier

Daniel

Judith, épouse Moÿse Ducommun dit Tinnon, fils de Moÿse, de La Chaux-de-

Fonds.

Josué

Dixième génération:

Huguenin Antoine, fils de Georges, du Locle, paysan au Valanvron, épouse la fille de Pierre **Jaquet-Droz**, du Valanvron, "...et alla gendre au dit lieu." c'est-à-dire qu'il alla habiter chez son beau-père. Sa descendance, à la cinquième génération, ajouta son prénom patois "Tainoté" au patronyme afin de les déconnaître des nombreux autres Huguenin. Leurs enfants sont:

Moyse dont descendance.

Abram sans descendance.

David, épouse la fille de Volfe Jeanrichard, de La Sagne.

Daniel, ligne directe.

Onzième génération:

Huguenin George, fils d'Othenin, du Locle, décédé avant 1598. Il est père de: Antoine, ligne directe.

Douzième génération:

Huguenin Othenin, du Locle, né vers 1490. Ses enfants sont:

Vuillemin, cité en 1598.

Claude, laboureur aux Esplatures

George

Sources: Archives de l'Etat de Neuchâtel et archives privées de la famille d'Oscar Huguenin

Lettre d'Oscar Huguenin à sa fille

Samedi 27 août 1899

"Ma chère Anna,

En donnant ma leçon hier après-midi à Tercier et au pensionnaire Muller, j'ai pensé à toi et dessiné ceci à ton intention d'après nature; nous étions de l'autre côté de l'Areuse, près du petit chemin qui mène au château. Comme il fait toujours un temps admirable, on dessine beaucoup dehors..."

Une chambre basse dont les parois sont couvertes d'essais de peinture au rez-de-chaussée d'une petite maison sise au pied de la ville de Boudry; c'est là que vivait alors Oscar Huguenin, si on en croit cette description faite en 1905. Ce samedi 27 août il écrivit à sa fille Anna en pension en Allemagne quatre ans avant sa mort.

Un destin particulier devait marquer ce petit Sagnard né dans une famille d'horlogers et apprenti horloger lui-même par tradition et non par goût. Car ce qui l'attira c'est la lecture, c'est l'étude. Au printemps 1860, à l'issue d'une conversation avec son pasteur, il lui confia "Oh si on me le permettait, je ne demanderais pas mieux que de devenir instituteur." Sur les conseils du pasteur, il revint de La Chaux-de-Fonds avec le grand dictionnaire de Bécherelle en deux volumes et la chrestomathie de Vinet précieusement serrés sous son bras. Il se mit à l'étude en continuant son travail de planteur d'échappements, et l'automne de la même année, il passait et réussissait ses examens d'instituteur à Neuchâtel. Il lui avait suffi de six mois pour remporter ce succès avec l'aide de son pasteur, et il n'avait pas dix huit ans!

Après avoir fait un remplacement à Couvet, Oscar est nommé à Bôle, en tant qu'instituteur. Il vit au collège et, comme le veut l'usage, c'est lui qui vaque au ménage de l'école; monter les bûches apportées par les écoliers vers la cavette du poêle; or en 1871, il fait une chute en transportant son bois de chauffe. Il est soigné pour une fracture des côtes. Une lésion pulmonaire aggrave son état; il ne se remet pas vraiment de cet accident et doit renoncer à son poste de régent. Il va alors s'installer à Boudry où sa vocation d'écrivain, de peintre et de dessinateur fleurira.

Là, il n'oublia pas son pays, La Sagne, dont il évoqua le souvenir dans plusieurs de ses livres. ...

Renseignements donnés par Madame Anna Rittershaus, sa fille.

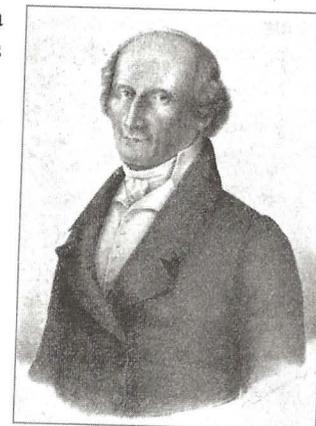
Voir aussi: Eric-André Klauser, *Oscar Huguenin (1842-1903), imagier du pays de Neuchâtel*, 1992; André Tissot, « Les dessins d'Oscar Huguenin », dans *Revue neuchâteloise*, No 102, 1983; César Matthey, « Oscar Huguenin 1842-1903 », dans *Musée neuchâtelois*, 1905.

BRANCHE DE PIERRE-LOUIS GUINAND 1748-1824, LE CÉLÈBRE OPTICIEN, COMMUNIER DES BRE- NETS ET DES PONTS-DE-MARTEL, BOURGEOIS DE VALANGIN ⁽¹⁾

par Pierre-Arnold Borel

Pierre-Louis Guinand, fils de Pierre, né à La Corbatière, hameau de son enfance; baptisé au môti du Loucle (moûtier du Locle) le 28 avril 1748. Il reçoit à peine les premiers éléments de l'instruction la plus élémentaire car il doit aider son père à la menuiserie familiale dès son plus jeune âge. Mais Pierre Louis est déjà ébéniste à l'âge de 14 ans. Il fabrique des cabinets de pendules; avec un ferrier habitant le voisinage Pierre-Louis apprend à fabriquer des boucles de souliers. Il apprend aussi à fondre et à travailler divers métaux, et à l'âge de 20 ans il s'essaye à usiner des boîtes de montres et y réussit, le voilà bouëtier. Restant le cabinetier préféré des célèbres penduliers Jaquet-Droz, il se rend souvent à La Chaux-de-Fonds, "Sur le Pont" pour livrer ses cabinets de pendules, il a alors l'occasion d'y voir un très beau télescope anglais à miroir qui excite sa curiosité. Guinand manifeste son intérêt et dit son désir de pouvoir démonter ce télescope et de l'examiner; Pierre Jaquet-Droz accède à sa demande et lui met même entre les mains un premier traité d'optique; sachant à peine lire et ne parlant que le patois neuchâtelois, Pierre Louis déchiffre laborieusement l'ouvrage qui lui ouvre des horizons. Connaissant peu les mathématiques mais ayant déjà monté pour lui-même des verres sur ses propres lunettes, Guinand cherche à se procurer du verre de qualité et arrive à copier exactement ce télescope. Par la suite, entre 1784 et 1790, il acquiert des notions de chimie utiles à ses essais de vitrification; il emploie une partie de ses soirées à des essais variés, en fondant chaque fois, dans son fourneau à vent, plusieurs kilos de verre. A chaque expérience, il a soin de noter les teneurs et les composants, les temps de fusion, le degré de chaleur puis, coordonnant les résultats successifs de ses expériences, il recherchait la cause des défauts, afin d'y obvier dans un essai ultérieur. Il fut fortement encouragé par les prix affectés à ces recherches, prix institués par diverses académies, spécialement par la Commission pour les Longitudes, de Londres, dont il obtint le programme en 1789. A plus de quarante ans, il quitte sa profession de monteur de boîtes de montres pour celle, plus lucrative, de faiseur de timbres pour horloges à sonnerie et à réveil. Il peut amplifier ses expériences; il achète au bord du Doubs un terrain, y construit un four pour y fondre des masses

de verre. Après bien des déboires dans la fusion de la matière vitreuse destinée à être polie et placée dans ses longues-vues, Guinand parvient à faire des disques parfaitement homogènes de 30 et de 50 cm de diamètre. Petit à petit, il contribua à augmenter, dans des limites extraordinaires pour l'époque, le pouvoir des instruments astronomiques et des lunettes marines. Guinand parvient ainsi à fondre de manière irréprochable jusqu'à 100 kilogrammes de verre à la fois. Il obtient un flint-glass si parfait qu'il surpasse en qualité et en volume celui qu'on faisait venir, à grands frais, d'Angleterre. De là date la grande renommée de notre opticien des bords du Doubs. (tiré de l'article de Paul Ditisheim « Pierre-Louis Guinand l'opticien », dans "Nouvelles Etrennes neuchâteloises" pour 1925).



Pierre-Louis Guinand, dit l'Opticien (lithographie de Donon).

Voir aussi "La Biographie neuchâteloise" de F.-A.-M.-Jeanneret, éditée chez Eugène Courvoisier Le Locle 1863); Marius Fallet, « Pierre-Louis Guinand, l'opticien, et son fils, Aimé Guinand », dans "Musée neuchâtelois", 1918; Elie Tauxe, «Le guinandage», dans "Musée neuchâtelois", 1922; Marc Vanden Berghe, «Pierre-Louis Guinand, opticien verrier, mécanicien de précision (1748-1824)», dans "Biographies neuchâteloises", tome I, 1996; de plus, Madame de Charrière, écrivain habitant Le Pontet sur Colombier, dit ce qui suit dans ses "Lettres d'un Français et Réponses d'un Suisse" ... lettre IV: "...vous ignorez l'histoire de Pierre-Louis Guinand, des Brenets, que le seul désir d'avoir de bonnes lunettes l'a rendu excellent opticien ... ce 17 février 1793.. 1 ..Lettre V: " ... le Français au Suisse:... "quant à Guinand, j'en avois déjà entendu parler, eh! bien! appréciez-vous les uns les autres et ne vous querellez plus, songez que vous pouvez redevenir tranquilles, vous serez bientôt peut-être le seul peuple industriel en Europe..." ce 20 mars 1793.

Le "Messager boiteux de Neuchâtel" rappelle que Pierre-Louis Guinand, communier des Brenets et des Ponts-de-Martel, fondeur de verre et opticien aux Brenets, en 1811, était devenu célèbre par la fonte de grosses lentilles pour télescopes, travail alors très difficile à exécuter. Il en fournit aux observatoires de Londres et de Paris ainsi qu'aux ministères de la Marine française et anglaise. En 1820, le prince royal de Prusse visite son atelier des Brenets. Pierre-Louis Guinand est bourgeois incorporé de Valangin; il est reçu dans le corps des bourgeois de Neuchâtel par rescrit du roi de Prusse, prince de Neuchâtel.

Pierre-Louis Guinand, le 8 février 1770, épouse Elisabeth Jacot, la veuve de Jean-Pierre Bourquin. Elisabeth mourra en couches le 11 janvier 1771. Leurs enfants sont:

Henri, né le 11 janvier 1771 à La Chaux-de-Fonds. Verrier-opticien comme son père, ouvre en 1828 une verrerie à Choisy-le-Roi près de Paris et produit des disques de flint-glass allant jusqu'à 35 cm. de diamètre, sans stries ni bulles. Il mourra en 1852.

Henriette, sa jumelle, née le 11 janvier. Ils sont baptisés le 19 du même mois. Seul Henri vivra.

(Quittance et séparation faite entre les enfants de feu Jean Pierre Bourquin, de La Sagne, d'une part, et Henry Guinand, leur demi-frère, d'autre part. - 12 juin 1788 - J.-J. Brandt notaire, actes à temps, volume II folio 573.)

Henry, fils de Pierre-Louis, l'opticien, sera le seul enfant du premier lit à atteindre l'âge adulte, puisque même sa sœur jumelle est enterrée à La Sagne le 19 décembre 1771, soit onze mois après sa naissance. Leur mère Elizabeth, née Jacot, est morte en couches à leur naissance aux Crosettes, probablement dans la ferme Jacot au pied du Mont-Cornu.

Installés tous deux aux Brenets, Henry supporte mal la cohabitation avec son père qui lui fait des observations continuelles, aussi c'est encore très jeune que le fils quitte la principauté pour aller s'établir en Ile de France, près de Paris.

Olivier, fils du second lit, soit de Marie Madeleine Jeanrichard-dit-Bressel est né le 7 novembre 1775. Il va s'installer en Bavière. Marié à une demoiselle Duplaquet, ils ont un fils unique prénommé Paul Auguste. Pierre-Louis, le père d'Olivier, leur envoie plusieurs fois quelques sommes d'argent pour les aider.

Philibert, enfant d'une troisième union de Pierre Louis, avec Marianne Jannot, naît le 12 septembre 1787. Il sera juge suppléant et ancien d'Eglise aux Brenets. Après la séparation de ses parents, Philibert resta très attaché à sa mère et vécut complètement hors de sa famille paternelle. Il épousa, le 24 avril 1809, Eusébie Bersot, des Brenets, et fut père de deux fils: Ulysse, professeur de géographie à l'Académie de Lausanne, et auteur d'ouvrages historiques neuchâtelois. Son épouse est Fanny Alix Jeannot, fille de David, des Brenets.

Numa, le deuxième fils.

Veuf, Pierre-Louis Guinand, le 17 septembre 1771, aux Ponts-de-Martel, épouse en secondes noces **Marie Madeleine Jeanrichard-dit-Bressel** fille de feu Jacob, communier de La Sagne. Marie Madeleine meurt à La Corbatière le 28 avril 1781 et est enterrée à La Sagne le 30 du mois, elle était âgée de 30 ans. Leurs enfants sont:

Aymé, né le 18 avril 1774, meurt enfant.

Amélie, née à La Corbatière le 9 juin 1778; elle épousera, le 1^{er} octobre 1802, aux Ponts-de-Martel, Georges Louis Couleru, fils de Georges Louis, horloger à Montbéliard, et de Marguerite, née Charpiot. Georges Louis est dessinateur aquarelliste de renom établi à Fleurier; il a laissé du Val-de-Travers de nombreuses toiles de paysages; originaire de Bart et de Monbéliard, il vient aux

Brenets où il fait la connaissance d'Amélie; ils s'établissent à Fleurier.

Aymé, né aux Brenets le 23 février 1780, reprendra l'atelier de feu son père et ouvre une verrerie aux Combes de Chaillexon sur territoire comtois, en face des Brenets.

Veuf pour la deuxième fois, Pierre-Louis épouse en troisièmes noces la fille de feu Jean David Jeannot, des Brenets, et elle est veuve de Daniel Masson : Marianne Masson, née Jeannot.

Le mariage de Marianne et de Pierre-Louis est célébré le 13 du mois de mai 1783. Ils vivent ensemble un an neuf mois et sept jours! *"pourquoi compter ainsi les jours?... c'est une femme acariâtre, crainte des enfants des Brenets; Pierre Louis est fort malheureux aux côtés de cette mégère. Tout le village en est témoin; le 5 juin 1793, le justicier matrimonial de Valangin décrète une séparation de corps qui sera suivie du divorce en 1798 pour cause d'antipathie insurmontable régnant entre eux. (tiré d'un extrait de lettre d'Auguste Jeanneret, notaire aux Brenets, à Madame Esther Courvoisier-Guinand, datée du 3 septembre 1907.)* Pendant 5 ans Pierre Louis ne peut se remarier.

Mais le 14 mai 1806, il se marie pour la quatrième fois; sa femme **Rosalie Bouverat** est née en 1783; ils n'eurent pas d'enfant, elle devint veuve de Pierre-Louis lorsqu'elle n'avait elle-même que 31 ans et elle meurt en 1855 à Villers-le-Lac.

II. Pierre Guinand I, fils de Pierre II, enfant né illégitime, reconnu par son père; né aux Brenets en janvier 1712, baptisé le 1^{er} février suivant; catéchumène en 1730 aux Brenets. Pierre est légitimé par le Conseil d'Etat le 22 septembre 1724 selon les lettres de légitimation qui ne lui sont délivrées que le 22 avril 1748. Menuisier-ébéniste. Pierre Guinand demande quelle sera sa condition personnelle et celle des sujets des Ponts-de-Martel, car il songe à y habiter, demande du 19 février 1770. Il est reçu comunier du village le 2 mars 1770, il est aussi bourgeois incorporé de Valangin et épouse **Marie Esabeau Roulet**, dite Marianne, fille de Théodore le capitaine de milices fils de l'Ancien Guillaume, et de Madelaine, née Guynand, fille de Guillaume; née le 4 mai 1728 aux Ponts-de-Martel. Décédera en 1784, le 21 juillet. Leurs enfants naissent à La Corbatière:

Pierre-Louis, baptisé le 24 avril 1748 au moutier du Locle; deviendra un opticien célèbre.

Abram Louis, baptisé à La Sagne le 8 janvier 1752. Meurt à l'âge de 44 ans le 23 février 1796. Juge en renfort aux Brenets. Epouse I, aux Ponts-de-Martel, le 14 octobre 1776 Marie Anne Guynand, fille de Pierre, le fils de Daniel. Elle meurt aux Brenets à l'âge de 29 ans et est enterrée le 24 du mois d'avril 1783; laissant des enfants petits:

Julien
Philippine
Sophie

Marianne

Anne Marie, aussi née à La Corbatière, baptisée au Locle (au môty ou moûtier), le 27 juillet 1755; s'y maria de même le 20 avril 1782 avec Jean Frédéric Brandt-dit-Grieurin, fils de feu Frédéric, de La Sagne, au Locle.

David, né à La Sagne le 29 janvier 1758 où il mourra le 31 mai 1814. Il avait épousé, le 14 mai 1776, aux Ponts-de-Martel: Marie Eléonore Vuille fille de Daniel, de La Sagne et de Tramelan-Dessus.

Partage des biens des parents Guynand-Roulet, soit 98 écus et 14 batz, Pierre étant mort il y a 7 ou 8 ans et sa femme Esabeau est décédée en 1784.

III. Pierre Guynand II, est fils de Pierre le jeune. Il est né aux Brenets le 13 janvier 1695; en 1711 il fait sa Première Communion. Il est déjà père à l'âge de 17 ans. Mercenaire dans le Régiment suisse de Castella avec le grade de lieutenant. Sa femme, fille de feu Joseph Billon, **Anne Marie Billon**, communière des Brenets, lui donne un fils "né sur le petit lit", enfant que Pierre II a reconnu pour son fils: Pierre IV, il sera baptisé aux Brenets le 1er février 1712 en présence du sieur sautier représentant le père.

IV. Pierre le jeune Guynand, fils de Pierre le Vieux, communier des Brenets; juge en renfort en 1706; le 5 novembre 1709, nouvelle nomination comme juge suppléant. Il est aussi hoste à l'auberge du Lion d'Or, aux Brenets; le 27 mai 1710, son père lui vend un courtil au Cernil Girard pour 401 livres faible monnaie coursable dans la principauté. En 1741, il fonctionne encore comme juré. C'est le 24 mars 1694 qu'il se marie avec **Susanne Quartier-dit-Maire**, communière des Brenets, village où leurs enfants seront baptisés:

Pierre, né en 1695, ligne directe.

Ursule, née en 1696.

Abraham, né en 1698.

David, né en 1700.

Jonas, né en 1703; mort en 1775; a épousé, en 1732, Marie Magdelaine Ducommun-dit-Verron, fille d'Abraham, du Locle.

Moÿse, né en 1706; mariage en 1731 avec Esther Ducommun-dit Verron, fille d'Abram; veuf, Moÿse épousera II, en 1741, Anne Marie Billon, fille de Pierre le justicier des Brenets.

Magdelaine, née en 1709

Daniel, né en 1710; épouse Ursule Billon, fille de David, des Brenets.

V. Pierre dit le Vieux Guynand-dit-chez-Louys, fils de Louys. Paysan à l'Ogémont (Laugémont) au lieu dit "Le Cernil Girard" où il possède une maison et des terres; propriétaire du maix des Recrettes. A la date du 5 juillet 1660, il reconnaît, avec son père, ce domaine de montagne en indivis. Pierre le vieux est cité en 1706. Est dit décédé en 1718. Sa femme était **Loÿse Quartier**, la fille de Daniel, des Brenets. Le 22 juin 1700 il y a accord de partage entre ses enfants:

Pierre le jeune, ligne directe.

Abraham

Moyse

Jeanne.

VI. Louys Guynand, fils de Jaques. Franc habergeant des Montagnes de Valangin. Le jedy 5 juillet 1660, avec son fils, reconnaît ses biens et héritages aux Recrettes du Cernil Girard à Logémont rière Les Brenets. Son épouse est **Jeanne Berset**, fille de David, du Cernil Girard; enfants:

Jeanne qui se mariera avec Pierre Quartier-dit-Maire (Mayre) fils d'André.

Pierre, ligne directe.

Loÿse

Marie, elle épouse en 1644: Abram Quartier-dit-Mayre.

VII. Jaques Guynand, communier des Brenets; fils de Pierre; en 1618, Jaques obtient le droit de mettre paître son troupeau de brebis sur le communal des Brenets. il achète, le 25 avril 1590, une terre à Logémont. En 1567 il s'est marié avec **Perrenon Péquignot-Jehanguynand**, la fille d'Anthoyne, et de Guillauma Pierrotquartier; leurs enfants sont:

Claude

Louys, ligne directe.

David

Adam

Daniel

Jeanne

Elizabeth

Pierre

VIII. Pierre le Juesne Guynand (le jeune); des Brenets; est fils d'Estienne; il est cité en l'an 1550 comme laboureur; son décès se situe vers 1554. Le traité de mariage est daté du 20 septembre 1530 lorsqu'il épouse **Guillauma Petitjehan**, fille de Claude, communier des Brenets.

IX. Estevenin Guynand, fils de Besançon. Il y a reconnaissance de ses biens le 3 décembre 1510; il est juré des Brenets en 1527 et meurt avant le 1er avril 1531. Il avait épousé **Vuillemette Quartier**, fille de Besancenet, des Brenets; dite asgée en 1534 lorsqu'elle s'appensionne avec ses enfants:

Guillauma, épousera en premières noces Estevenot Jacoutot, des Costes au Vaulx, de Morteau. Puis, ensuite, Estienne Petitjehan, fils de Girard.

Guillaume, cité en 1550.

Jehan le juesne, épouse en 1567 Jehanne Péquignot-JehanGuynand, la fille d'Anthoyne.

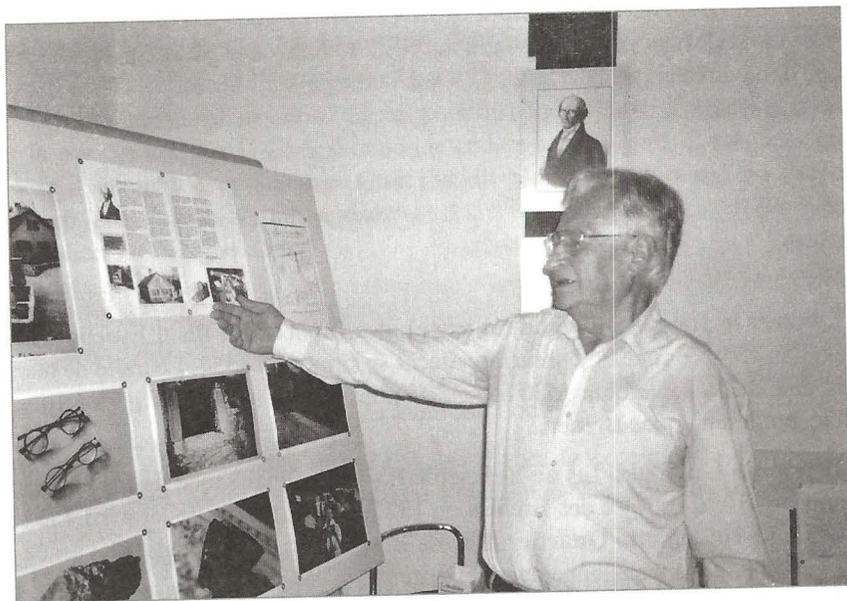
Marguerite, épousera Pierre Vuillemin Taillard, de Morteau.

Jehan-le-Vieux, maire des Brenets; cité en 1534.

Marie épousera, avant février 1517, Jehantot Jacoutot.
Pierre le juesne, ligne directe.
Pierre le vieux
Clauda
Jehanna

X. Besançon Guynand, né au XV^e siècle, décédé avant 1519 aux Brenets. Il est père de:
Estevenin, ligne directe.

(1) Cette contribution prolonge la sortie de la SNG du 25 août 2002 aux Brenets, sur les traces de Guinand l'opticien. Ont animé cette journée sur les rives du Doubs - à laquelle a notamment pris part Mme Jeanne Guinand, artiste peintre -, MM. Gilbert Déhon, président du Conseil communal ; Pierre Deléglise, historien des Brenets, et Claude Borel, député et propriétaire de l'hôtel du Lac.



Pierre Deléglise, des Brenets, spécialiste de l'opticien Guinand.

FAMILLE SANDOZ, BRANCHE DES INDUSTRIELS DE BALE

par Robin Moschard

Connue au Locle dès la fin du XIV^e s., la famille Sandoz s'est répandue dans toutes les Montagnes neuchâtelaises, notamment à La Brévine et à Dombresson. Une branche anoblie a adopté au XVIII^e s. la variante orthographique Sandol. Afin de se distinguer les unes des autres, des branches prennent encore un nom composé de l'alliance comme celle de Jean-Henri Sandoz-Rollin (1698-1753) (en 1739), ou du lieu, suite à un partage : 3 frères donnèrent naissance à autant de rameaux : Ulrich Sandoz-Noiraigue (1682-1753), Jean-Jacques Sandoz-Travers (1684-1764) (en 1761), François Sandoz-Rosières (1692-1784) (en 1761).

La branche qui nous intéresse ici est originaire des Ponts-de-Martel (depuis le XVII^e s.), représentée surtout par des notables tels justiciers, secrétaires ou notaires. [DHBS]

1. Daniel SANDOZ, ° ca. 1675, fils de David ° ca. 1650.

1^a. David SANDOZ, ° 1702, [] le 04.05.1775 aux Ponts-de-Martel à 73 ans, justicier et notaire.

Nommé justicier le 26.02.1733, il prête serment au château de Neuchâtel. Pratique le notariat pendant plus de 40 ans, de 1733 à 1775. En 1742, il obtint la commission des registres de Jean-Frédéric Ducommun. En 1775, son fils Théodore obtint à son tour la même commission. Et le 18 mai 1766, on sait que les notaires Sandoz père et fils commettent un acte irrégulier.

oo le 29.11.1729 aux Ponts-de-Martel, avec Madeleine JORNOD, [] le 28.04.1767 y, fille de David.

Elle est la veuve de Nicolas MON(N)ARD. En 1741, elle et ses enfants passent un accord avec son second mari pour un partage de biens, pour la résignation d'une partie de maison proche du temple, un échange de terres, sous la houlette du notaire Jean-Frédéric Ducommun.

1^b. Théodore SANDOZ, b 13.05.1731 aux Ponts-de-Martel, +16.06.1809 y, à 79 ans, secrétaire et arpenteur. Il obtient son brevet d'arpenteur le 27.05.1750. En tant que justicier de Rochefort, un mécontentement lui est témoigné le 17 novembre 1800 pour le retard qu'il a mis à informer son chef d'une affaire importante. Justicier de ce même lieu, il expédie des passeports l'année suivante, et demande son congé le 5 juin 1809.

oo le 28.10.1752 aux Ponts-de-Martel, avec Anne-Marie JEANMAIRET, fille du justicier Isaac.

13. Tite SANDOZ, b 17.11.1753 aux Ponts-de-Martel, [] 18.09.1790 y, à 37 ans, secrétaire, des Ponts, du Locle, bourgeois de Valangin, oo le 25.06.1774 aux Ponts-de-Martel, avec Henriette ROBERT, fille de Jean-Frédéric. Sa veuve se remarie le 08.11.1791 au même lieu, avec Charles-David FEVRIER, fils de Daniel.

14. François SANDOZ, ° 06.08.1780 aux Ponts-de-Martel, + 23.04.1867 y, lloo 14.04.1804 aux Ponts-de-Martel avec Marie Eléonore COURVOISIER-PIOT, fille de François-Louis (+av1804), secrétaire. lloo le 15.1.1843 à La Sagne avec Julie MAIRE, fille de Pierre-Frédéric (+av 1834).

Nommé juge suppléant à Rochefort le 26 juin 1809, justicier du même lieu le 6 avril 1812, justicier des Ponts-de-Martel du 13 mars 1832 au 11 juillet 1838 et dès le 9 octobre 1844, doyen de la justice des Ponts, président du comité central de défense des Ponts, peintre.

15. Charles-Auguste SANDOZ, ° 26.04/08.1809 à La Chaux-de-Fonds, + 06.07.1883 (Renens ou Lausanne), marchand drapier.

Après un séjour à Vienne, Charles-Auguste travaille à Bâle dans le commerce des étoffes et des laines. Ayant fait fortune, il se retire au Château de Renens (aujourd'hui avenue du Château 20), racheté en 1865 par la famille Doxat.

oo le 28.10.1835 à Couvet NE, avec Marie-Louise LUYA, ° 10.11.1812 à Couvet, fille de Jean-Etienne (1766-1828), fils de Louis Luya (1735-1821) [214]¹, et de Sophie DUBIED (+ av 1835).

Jean-Etienne Luya vient d'une famille du Refuge de Genève, en provenance de Mens en Dauphiné. Il fut capitaine au service de la France, et se fixa à Couvet au début du XIX^e s. où il fit souche. Son fils Louis Luya-de Vattel (°1806), frère de notre intéressée, fut directeur des mines d'asphalte en 1862 à Couvet.

Domiciliés à Couvet pour elle et à Bâle pour lui à leur mariage en 1835.

Ont neuf enfants dont l'avant-dernier est Edouard Constant SANDOZ qui suit:^{2a}

1. **Edouard Constant SANDOZ**, industriel, mécène, originaire du Locle et des Ponts-de-Martel NE, ° 28.10.1853 à Bâle (Missionstrasse 24), + 09.01.1928 à Lausanne.

Après avoir suivi une école privée, puis le Collège à Bâle (1857-60), il poursuit ses études secondaires dès 1865 à Lausanne au Collège Galliard. Ensuite, il s'inscrit à l'Académie en 1870-71 où il est membre de Belles-Lettres. A 18 ans (1871), il retourne à Bâle et commence un apprentissage dans le commerce de la soierie brute chez un dénommé Adolf-Eberhard Vischer-Sarasin (1839-1902). En 1878, il travaille à Paris dans les Etablissements Poirier & Dalsace (aujourd'hui Société anonyme de matières colorantes) qui le charge de missions commerciales aux Etats-Unis, puis rentre à nouveau à Bâle (1880). Là, Edouard est engagé par deux associés français, Louis Durant de Lyon et Edouard Huguenin de Mulhouse, qui diri-

gent la fabrique de produits chimiques Durant & Huguenin. Il prend rapidement du galon, est nommé fondé de pouvoir, puis quitte cette entreprise. Cherchant à créer sa propre entreprise, il s'associe avec le chimiste zurichois Alfred Kern (1850-93) et tous deux s'inscrivent au Registre de Bâle le 1^{er} juillet 1886 sous la raison sociale « Fabrique de produits chimiques Kern et Sandoz ». Alors qu'en mars 1893, Kern meurt brusquement d'une crise cardiaque à l'âge de 43 ans, Sandoz reprend en main la direction transformée en société en commandite, sous la raison sociale « Sandoz & Cie » et puis « Sandoz SA ». Il quitte en octobre 1895 la présidence du conseil administration, mais conservera le poste d'administrateur-délégué jusqu'en 1921, laissant les responsabilités à ses deux fils Edouard et Aurèle. Ainsi l'une des plus florissantes entreprises en Suisse de produits chimiques et pharmaceutiques est apparue: Sandoz SA a en 1995 un chiffre d'affaires de plus 15 milliards de frs, et emploie 50'000 personnes dans 200 filiales dans 60 pays... Comme si les chiffres n'étaient pas assez éloquents, Sandoz succombe à la mode actuelle des fuites en avant : sa fusion avec Ciba-Geigy SA, le 20.12.1996, donne naissance à Novartis qui est le plus grand groupe du monde dans ce domaine avec ses 100'000 employés...



Edouard-Constant Sandoz (1853-1928), fondateur à Bâle, en 1886, de la fabrique de colorants Kern & Sandoz, devenue la fabrique de produits chimiques Sandoz SA en 1895.

En 1896, il retourne définitivement se fixer à Lausanne, et rachète à la famille Saugy la campagne du Denantou. Dans cette propriété, il organise parfois de somptueuses réceptions comme l'assemblée de la Société des officiers où 800 couverts furent alignés sous les arbres en juillet 1901, ou encore la fête du centenaire de Belles-Lettres où il reçut le ruban d'honneur en juin 1906. Après son décès, ses fils décident de conserver la partie nord de la campagne et la maison de maître, et vendent à la commune le reste du terrain qui deviendra le magnifique parc du Denantou.

Edouard Constant fait encore don à la ville de Lausanne de 100'000 frs pour la création d'une grande salle, cinq fois plus pour la création d'un hôpital qui porte son nom, inauguré en août 1932, et qui fut démolie en septembre 1980. Il multiplie encore les dons pour des asiles, des hôpitaux, des institutions et des orphelinats à Lausanne, à Châteaux-d'Oex et à Lavigny, sans oublier ses communes d'origine du Locle et des Ponts-de-Martel. En tout, ces libéralités représentent à sa mort en 1928 une somme d'un million de francs (env. sept fois plus en frs actuels).

D'autre part, il ne voulait pas que son décès fut annoncé avant que sa dépouille n'eût été incinérée, cela afin d'épargner à ses vieux amis des fatigues inutiles... - Une rue de Lausanne porte son nom (dès 1929).

oo le 18.06.1880 à Lausanne,

Olympe DAVID, de Lausanne et Jouxten-Mézery VD, ° 06.03.1855 à St-Quentin (France, Aisne 02), + 25.07.1915 à Lausanne, fille de Maurice (1815-

90), secrétaire du département du commerce 1870-74, négociant à St-Quentin (Aisne 02), d'une famille du Refuge venue de Queyras en Dauphiné, et Cécile MARCEL-MAYOR (1825-88), petite-fille d'un célèbre chirurgien de Lausanne Mathias Mayor (1775-1847).

La maison de la famille David - où Olympe a passé son enfance - se trouve à la rue de la Grotte 7 à Lausanne. Elle est la benjamine d'une famille de cinq enfants. Peintre elle-même, elle est la nièce du paysagiste Emile François David (1824-91) né à Lausanne et mort à Rome. Elle a encore un frère - Jacques David (1845-1912) - qui est un des précurseurs dans le développement des Longines^{2b}.
Domiciles : Holbeistrasse 46, Bâle (dès 1880), Le Denantou à Lausanne (1896-1928).

Ont trois fils SANDOZ nés à Bâle, qui suivent:³

1.1. **Edouard Marcel SANDOZ**, chimiste, sculpteur animalier et peintre, ° 21.03.1881 à Bâle, + 20.03.1971 à Lausanne.

Jeunesse à Bâle, classes au Collège Henchoz de Château-d'Oex, période en Italie. Étudie à Rome, à l'École des Arts industriels de Genève 1900-03.

Il est à la fois peintre-décorateur, ingénieur, physicien, chimiste (recherches en matière de colorants et leurs applications), inventeur de nombreux projets divers ; on lui attribue l'invention de la lumière noire. Toutefois, il décida de se consacrer à l'art et son importante œuvre de sculpteur animalier le fit connaître loin à la ronde. Participe à l'Exposition Nationale des Beaux-Arts de Lausanne en 1904.

À l'École des Beaux-arts de Paris 1903-05, il a été l'élève des sculpteurs français Antonin Mercié (1845-1916), Antoine Injalbert (1845-1933), et du peintre Fernand Cormon (1854-1924).



Edouard Marcel Sandoz, sculpteur, figuriste et animalier (1881-1971).

Il a exposé à Paris, depuis 1906, ainsi qu'à Bruxelles et Barcelone.

Il est le continuateur de l'œuvre de François Pompon (1855-1933), le plus grand animalier du début du siècle. Il a créé un bestiaire nombreux, dont :

“La fontaine des singes”, au parc Denantou, “Les Marmottes”, à Zermatt, “La fontaine des ânes”, au parc Denantou, “Le taureau ailé” (1948), au temple St-Luc à La Pontaise, “La 1ère chevauchée de Bacchus” (1960), à Entre Deux Ville à Vevey, angle Quai Perdonnet et Quai Roussy, “Le cygne” (1957), au port de Pully, “Jeunes filles jouant sur des hippocampes” (1967), au Jardin du Rivage, “Le faune

de bronze”, (1955), au parc Denantou, et au Musée des Monts du Locle : “Jeune fille au lévrier”, “Gros poisson” (au centre du parc), “Tête de lionne” (à l'angle de la terrasse), “Guépards” (à l'entrée principale).

Il est le créateur avec son frère Aurèle de la réserve naturelle à Château-d'Oex “La Pierreuse” (1957) : une plaque commémorative est apposé au-dessus du Chalet du même nom.

A fondé l'œuvre des Enfants d'artistes, président de la Fondation Taylor, Entr'aides aux Artistes.

Travaille pour le théâtre. Vraie révolution dans l'emploi des colorants et les lumières colorées.

Membre de nombreuses Sociétés : Académie de Coimbra (Portugal) ; correspondant des Académies de Barcelone, Valence, Cordoue, Tolède, Malaga et Saragosse ; Institut à titre d'associé en remplacement de Paderewski le 26.3.1947 ; membre du Cercle interallié ; membre d'honneur de l'Académie Culturelle de l'Adriatique ; Fellow de la Research University d'Andhra.

Titres de nombreuses Sociétés : -Chevalier de la Légion d'honneur. -Chevalier de l'Ordre de Léopold 1936. -Nommé avec son frère Aurèle, bourgeois d'honneur de Château-d'Oex le 30.09.1948. -Docteur ès sciences honoris causa, univrtité de Lausanne. 1959. -Diplôme de grande médaille d'or (mai 1961), décerné par la Société française des Arts-Sciences-Lettres. -Nommé bourgeois d'honneur de Lausanne 25.09.1962, en témoignage d'un don de 4 millions de frs fait en 1960.

oo le 06.04.1909 à Bâle, **Adèle PASSAVANT**, de Bâle, ° 20.03.1882 à Bâle, + 24.07.1965 à Lausanne, [] id. fille de Hans Franz et de Anna Magdanela ISE-LIN. Ont une fille SANDOZ : Nicole 1916, qui suit.

- Domiciles : 2, villa d'Alésia, Paris 14^e (dès 1904) ; Le Denantou, ch. Edouard Sandoz, Lausanne.⁴

1.2. **Aurèle Gilbert SANDOZ**, financier, banquier, administrateur, célibataire, ° 15.01.1884 à Bâle, + 05.02.1952 à Montreux.

Premières écoles à Château-d'Oex où il passa une partie de son enfance. Poursuit ses études à Lausanne, Berlin, Leipzig et Heidelberg où il obtint son doctorat en droit en 1908.

Il est associé avec son cousin Robert de Meuron-Marcel (1853-1935) dans la banque privée « de Meuron & Sandoz » à Lausanne dès 1912. Devient aussi administrateur de la société chimique de son père à Bâle, où il y siège en tout pendant 42 ans, vice-président (1929-35), puis président (1935-51), et président d'honneur. Fait partie de multiples conseils d'administration, comme la Compagnie du Chemin de Fer Lausanne-Ouchy et des eaux du Bret 1931-51, du Beau-Rivage Palace à Ouchy, de l'UBS, des Hôtels Seiler à Zermatt 1942-52, de nombreuses sociétés moins connues.

Il avait acheté un pâturage non loin de Château-d'Oex, au pied de la Gumfluh, pour



Dans son atelier du Denantou, à Lausanne, Edouard Marcel Sandoz s'entourait d'animaux : une panthère, des fennecs, des singes, des ours, des guépards, des poissons, des grenouilles, des tortues, des chiens, des chats, des perroquets, une lionne...

en faire une réserve de chasse et un jardin botanique.

Il fit partie de nombreux comités : -Conservatoire de Lausanne. -membre honoraire de l'Union Sportive de Lausanne, il donna aussi en 1925 la fameuse Coupe suisse de football, membre d'honneur du Lausanne-Sports et membre de l'Association suisse de football et d'athlétisme. -Membre honoraire du Cyclophile Lausannois. -Président des Cuisines scolaires dès 1941. -Membre des Belles-Lettres de Lsne 1903-08...

Nommé bourgeois d'honneur avec son frère Edouard de Château-d'Oex le 30.09.1948.

-Domicile : avenue Juste-Olivier à Lausanne.⁵

1.3. **Maurice Yves SANDOZ**, chimiste, écrivain, compositeur, poète, collectionneur, mécène, célibataire. ° 02.04.1892 à Bâle, + 05.06.1958 à Lausanne (suicide). Maurice fait des études scientifiques à l'Université de Lausanne, Berlin et Munich, où il fut l'élève des professeurs allemands Wilhlem Conrad Röntgen (1845-1923) inventeur des rayons X, et Baier. A Lausanne, il a été l'assistant du chimiste allemand Friedrich Kehrman (°1864-+ap1926) avec lequel il a fait d'importants travaux sur la constitution des matières colorantes. Il a fait en outre des recherches sur les anesthésiques locaux et sur la tricaine (sic)(?), et de curieuses expériences à l'aide de poissons.

En même temps, il travaillait la musique, le piano, avec les compositeurs allemands Adolf Sandberger (1854-1943) en Allemagne, et Carl Ehrenberg (°1878) à Lausanne. Son nom apparut pour la première fois à l'affiche d'un concert symphonique où fut jouée en 1913 sa «Suite chorégraphique symphonique», écrite pour Serge de Diaghilev (1872-1929, créateur des Ballets russes, réalisateur de «Petrouchka», du «Sacre du printemps» et de «L'Oiseau de feu»). On lui doit des lieder (chants ou mélodies dans les pays germaniques), des compositions pour la voix, le piano, de la musique de chambre, des morceaux pour orchestre même dont l'un fut donné vers la fin de sa vie en première audition par un ensemble réputé du Portugal («Adala et Morgiane», le «Rubaya», ...).

En 1920, il commence de publier une quarantaine de poèmes, nouvelles, contes et souvenirs qui paraissent à Lausanne, à New-York, où il vécut plusieurs années. Il a aussi séjourné à Rome où il possédait une belle résidence, et à Lisbonne. Ses publications à Lausanne : «Le jeune auteur et le perroquet» (roman)(1920), «Epigrammes et Sonnets» (recueils de vers)(1928), «Trois histoires bizarres» (nouvelles)(1931) ; à New York : «Fantastic Memories», illustré par Salvador Dali (1945), «Twice Besieged», illustré par lui-même (1947), «La salière de cristal» (1949), «La limite», «Le labyrinthe», illustré par Salvador Dali (1950), «La maison sans fenêtre» (1948), etc., des adaptations de poèmes anglais, des récits de voyages sur le Brésil, ...

Maurice Sandoz fut aussi membre de multiples sociétés étrangères et littéraires, où il fut l'objet de nombreuses distinctions : de l'«Authors Guild of America», de «la Pontifica Accademia Tiberiana», de l'«Accademia Latinitati Excolendae» à Rome,

de l'«Accademia d'onore de l'Istituto della belle Arte» de Pérouse, de l'«Ateneo Veneto», grand officier de la Couronne d'Italie, chevalier de la Légion d'honneur, membre honoraire de la «Mark Twain Society» à New-York, membre correspondant de l'Institut de Coïmbra à Lisbonne.

C'était un collectionneur de choses précieuses, qu'il avait réunies chez lui au château Burier à la Tour-de-Peilz. Il y avait là des tableaux rares, une précieuse collection de gemmes, et un des plus magnifiques ensembles d'automates qui tentèrent des voleurs en 1952, lesquels s'emparèrent de deux pièces retrouvées à Milan. Cette collection d'automates ira à sa mort (1958) au Musée d'horlogerie du Château des Monts du Locle où une salle porte désormais son nom.

Mécène, Maurice Sandoz distribue des millions aux nécessiteux, à d'importants monuments antiques de Rome. Une foule de sociétés et d'institutions bénéficièrent de ses largesses. A l'occasion du centenaire de la mort de Pestalozzi en 1946, il remit à la Fondation Pestalozzi de New-York pour 10'000 \$ de tablettes de chocolat au calcium pour les enfants d'Europe sous-alimentés. Il crée encore le prix Maurice Sandoz, pour le concours national des Jeunesses musicales de Suisse (bourses).

Ses cendres reposent dans le petit pavillon à fronton grec, qui se trouvait à l'origine au bas de la propriété de Bellerive, à Ouchy. Le rachetant en 1951, il le fit démonter pierre par pierre et reconstruire dans une vigne, face au lac Léman, entre Chexbres et Chardonne.

Esthète, raffiné, dandy, il était aussi un être tourmenté.

Domiciles : Château Burier à la Tour-de-Peilz ; Via Cilone, 13 (San Saba) ; 21, Rua Caetanos, Lisboa.⁶

1.1.1. **Nicole SANDOZ**

° 11.12.1916 à Bâle

oo le 08.10.1937 à Lausanne, avec **Jacques LANDOLT**, de Aarau AG, Dr. méd. Ont quatre enfants LANDOLT : **Monique** 1939, alliée de Meuron, **Marc-Edouard**, allié de Coulon, **Pierre** et **François**, allié Paix.⁷

Signes :

°, b, oo, +, [], ca, y né, baptisé, marié, mort, inhumé, à peu près, au même endroit.

Sources :

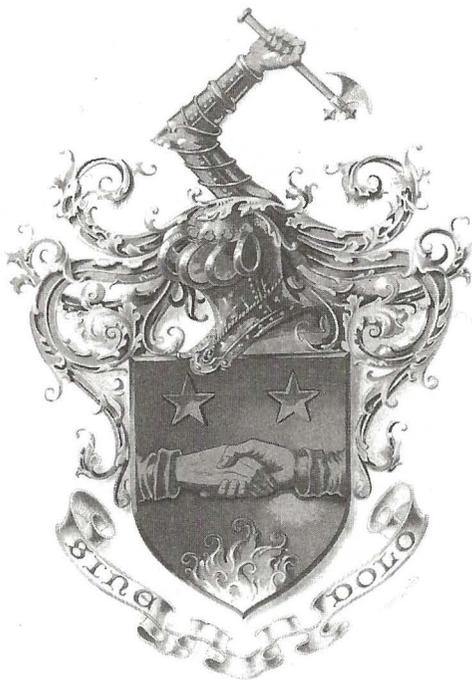
- AG *Armoirial Genevois*, éd. Atar Genève, 1961.
- ATS Dossiers ATS (Agence Télégraphique Suisse) (aux ACV) .
- BGS *Bibliographie Généalogique Suisse*, s. Sandoz, éd. SSEG 1993.
- DHBS *Dictionnaire Historique et Biographique Suisse*, éd. Attinger, Ntel.
- BLL Belles-Lettres de Lausanne.
- BLVS *Biographisches Lexikon Verstorbenen Schweizer*, Band IV.
- DPSDG *Dict. des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, de E. Bénézit, éd. Gründ 1999.
- FPS *Filiations Protestantes, Suisse*, tome I, de Eric Bungener, éd. Familiales, F-74240 Gaillard, 1999.

- NRN *Nouvelle Revue Neuchâteloise.*
- Polla *Les rues de Lausanne*, de Louis Polla, éd. 24 H.: Edouard Sandoz père (1853-1928) et Mathias Mayor (1775-1847).
- SBA *Schweizer Biographisches Archiv*, Band VI, p.96.
- SL *Schweizer Lexikon*, éd. Verlag 1999, en 12 vol.

1. Numéro sosa par rapport à l'auteur [1] (Fondet [3/6] → Henry [13/26] → Baylon [27] → Rey [53] → Luya [107/214].
- 2a. [AEN : fichier Sandoz] [AG, Luya, p.272] [DHBS s.Luya].
- 2b. Cf. Liens familiaux dans la fondation des Longines, de R. Moschard, in : Informations Généalogiques, Bulletin du CGAEB, n° 15, 1996.
3. [Polla, p. 180-182] [ATS] [L'illustré, 26.1.1928, n°4, p.65] [SL s. Sandoz et s. Novartis] [DHBS].
4. [ATS] [Musée du Château des Monts] [NRN : Musée d'horl. du Locle 1999] [SL] [DPSDG] [SBA, Band VI, p. 96], [Bibliogr. : Edouard Marcel Sandoz, de Félix Marcilhac, éd. de l'Amateur, Paris, 1993].
5. [ATS] [BLVS, Band IV, p. 13-13b].
6. [ATS] [Musée du Château des Monts] [NRN p. 27 : Musée d'horl. du Locle 1999] [SL] [SBA, Band VI, p. 96/202] [DHBS].
7. [FPS/t.1/522 s. Meuron] [FPS/t.1/177bis s. de Coulon].

N.B.1 : ce travail (branche A2.4), est un extrait de la descendance de Mathias Mayor (1775-1847) de Grandcour VD, qui est actuellement en cours de réalisation.

N.B.2 : la descendance de François Mayor (1776-1850) - frère du précèdent - a fait l'objet d'une étude publiée dans le *Bulletin* de la SNG n°13, août 1999.



Armoiries officielles des Sandoz : d'azur (bleu) à la foi d'or (jaune) accompagnée en chef de deux étoiles à cinq rais du même et en pointe d'un feu ardent. La devise «sine dolo» signifie sans ruse, sans tromperie. Comme le précise Jean-Pierre Jelmini dans *Les Sandoz* (2000), "ce n'est pas le nom qui est tiré de la devise, mais la devise qui est une transposition latine tardive du nom [au 18^e siècle]".

LA FAMILLE PETITPIERRE DIT CHEZ LE CONCIERGE, DU XVII^E AU XIX^E SIÈCLE THÈSE ET RECHERCHE

par Louis Barrelet, membre SNG et SSEG

Ces Petitpierre, "Percheta" comme la plupart, de Couvet, bourgeois de Neuchâtel, sont appelés "Chez le Concierge" plutôt que "Concierge". Le surnom n'est pas suffisant pour distinguer les membres de cette branche, car il est rare au XVII^e siècle et sporadique au XVIII^e siècle. Au XVIII^e siècle, ils sont maîtres-bouchers et conseillers de communauté de Couvet et un rameau se fera agréger à la communauté de Fleurier. Il semble qu'au milieu du XVII^e siècle l'un d'eux (allié Meinisberg) habitait chez un Petitpierre (allié d'Ivernois), proche ou homonyme qualifié de Concierge. Ce dernier était-il concierge-huissier de la châtellenie du Val-de-Travers ou d'un hôtel de Couvet?

Le lieutenant civil Henri-François Henriod (1754 - 1830)⁽¹⁾, trisaïeul du pasteur Henri-Louis Henriod naguère membre de notre société, avait en son temps relevé dans l'état civil paroissial de Couvet (Môtiers) des extraits qui concernaient la famille Petitpierre, la même. Ce devrait être la famille de son aïeule Jeanne-Marie Petitpierre⁽²⁾, fille d'Abraham, femme en 1715 de David-Olivier Henriod⁽³⁾, conseiller de communauté.

C'est la famille de ma 4^e aïeule Rose Salomé née Petitpierre, née à Couvet le 6 avril 1781, morte à Môtiers le 27 juin 1869, femme de Henry Barrelet, de Boveresse, à Môtiers (1784 - 1853).

N.d.l.r.

(1) Voir Henri-Louis Henriod, *Etude généalogique : Les familles Henriod, originaires de Couvet, bourgeois de Neuchâtel*, 1964.

(2) Sage-femme, mère de cinq enfants. Vivait encore en 1758.

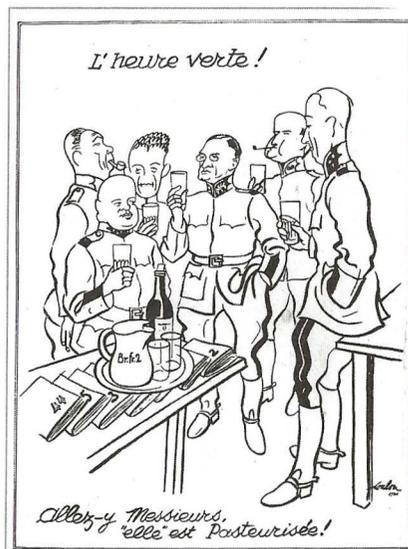
(3) David-Olivier Henriod (1692-1748 ?), fils de Claude VI (1649-1726) et d'Elisabeth Coulin, menuisier et vitrier, garde-foires, dixmier de chanvre, messelier et conseiller de communauté.

L'HEURE VERTE, LES OFFICIERS SUPERIEURS ET LES PASTEURS DU VAL-DE-TRAVERS

par Denis Borel et Eric-André Klausner

L'incident de l'automne 1939, mémorisé par ces deux lettres et par le dessin caricatural dû à l'artiste neuchâtelois Eric de Coulon (1888-1956), a eu lieu à la suite d'une rencontre entre états-majors de la 1^e division (divisionnaire Gustave Combe) et de la 2^e division (divisionnaire Jules Borel, 1884-1963, père de l'auteur de cette communication), rencontre destinée à définir les limites tactiques entre brigades frontière 1 et 2 dans la région de La Vraconnaz (entre Sainte-Croix et La Côte-aux-Fées).

En termes apéritifs, «l'heure verte» est le moment où, avant un repas, l'on sirote rituellement un verre de «fée verte», autrement dit d'absinthe, légale ou clandestine, dénommée simplement «elle» au pied des six officiers supérieurs. En 1939, cet élixir vallonnien était déjà prohibé par l'article 32 ter de la Constitution fédérale (entré en vigueur le 7 octobre 1910) et était frappé de diverses interdictions (fabri-



Dessin caricatural d'Eric de Coulon (1940).

Lettre des pasteurs du Val-de-Travers.

Le 23 novembre 1939.

Monsieur le Colonel divisionnaire,

Les pasteurs du Val-de-Travers soussignés — dont la plupart étaient réunis à Môtiers, hier le 22 novembre, se sentent contraints de vous dire combien ils ont été surpris de voir, le 4 octobre dernier, à l'Hôtel central de Couvet, des officiers supérieurs sous vos ordres, se rendre complices d'une violation de la loi en consommant de l'absinthe.

Nous savons que ce qui fait la force de toute autorité, c'est le respect de l'ordre légal. Si les chefs militaires, civils ou religieux, se dérobent à cette discipline, comment espérer maintenir l'ordre public ?

Veuillez agréer, etc.

Réponse du cdt. de la 2^{me} division.

Q. G. le 28 nov. 1939.

Messieurs les Pasteurs,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 23 novembre m'informant de la « surprise » que vous a causé le fait de me voir en compagnie d'officiers, boire dans un restaurant de Couvet le 4 octobre dernier.

De votre sévère remarque, mes complices et moi « en prenons chacun pour notre grade » et regrettons de ne pouvoir rien invoquer à notre décharge sinon que la liqueur nous fut offerte et non point vendue.

Il nous est agréable de penser que, si l'exercice du saint ministère vous rend attentifs aux faiblesses humaines, il vous incite aussi à les pardonner.

Veuillez agréer, etc.



Au milieu de la carte postale : l'Hôtel central de Couvet (photographie de Georges Blanc).

cation, importation, transport, vente et détention pour la vente), mais, ô paradoxe ! il était tout à fait licite d'en posséder pour son usage personnel et d'en boire...

La réaction des pasteurs du Val-de-Travers de 1939 est fort surprenante, en particulier dans la mesure où l'un des leurs, lors de la campagne antiabsinthique qui précéda la votation fédérale du 5 juillet 1908, avait été un des plus ardents défenseurs des cultivateurs des plantes aromatiques produites dans la région (grande et petite absinthe, hysope, mélisse et menthe poivrée) : Georges E. Vivien, qui fut conducteur spirituel de la paroisse « nationale » de Môtiers de 1902 à 1914.

Quant à l'endroit du « délit », dénoncé par les ministres de l'Évangile - l'Hôtel central de Couvet -, il existe encore et toujours au N° 27 de la Grand-rue, en bordure septentrionale de la place des Halles.

Autour du divisionnaire Jules Borel, commandant de la 2^e division de 1938 à fin 1940, on reconnaît sur la pochade de Coulon, de gauche à droite : le premier lieutenant Marcel Etienne, officier des gaz, brigade frontière 2 ; le major Albert de Coulon, chef d'état-major, brfr 2 ; le capitaine Robert-Tissot, adjudant brfr 2 ; le colonel Louis Carbone, commandant brfr 2 ; et le major Schmidhauser, commissaire des guerres brfr 2.

LA FAMILLE ROBERT, BRANCHE DES BANQUIERS, COMMUNIÈRE DU LOCLE, DE LA CHAUX-DE-FONDS ET DE RENAN

par Pierre-Arnold Borel

Nicod Roubert franc-habergeant résidant en la mairie du Loucle. Vers les années 1400, il était probablement dans la cinquantaine puisque ses fils étaient déjà adultes. Selon les "*Annales de Jonas Boyve*": - "... en 1393 Guillaume d'Arberg seigneur de Valangin donna aux habitants du Loucle telles coutumes, libertés et franchises dont on a déjà usé au passé, notamment ceux qui fondèrent ce lieu". En 1401, lorsque Rolet Bachie, clerc et notaire de Monseigneur de Valangin, dresse les reconnaissances du Locle, Otthonyn et Jehan, fils du dit Nicod, sont cités dans la liste des censiers du Clos de la Franchise. Le nom de la femme de Nicod ne nous est pas connu ; leurs enfants sont:

Otthonyn, sera laboureur en son hausto [maison] sise aux confins de La Sagne et du Locle. Il sera le père d'une Janeta que l'on cite comme étant majeure en l'an 1421.

Jehan, ligne directe.

Jehan Roubert, fils de Nicod; franc-habergeant du Loucle; laboureur habitant aux confins de La Sagne et du Locle où il est cité en 1421. Il a épousé NN... Elle et Jehan sont probablement parents de:

Pierre, cité en 1464 puis en 1484.

Jehan, ligne directe.

Jehan Roubert, fils de Jehan, franc-habergeant du Locle; cité entre 1464 et 1478. Deux de ses fils nous sont connus:

Otthenyn, ligne directe.

Humbert ; en 1402 le seigneur de Valangin lui octroie le titre de Bourgeois. Humbert est propriétaire du domaine du Tourneret (Tonneret) rière Le Locle. Il sera dit feu en 1507. Sa femme fut Jehannette Dessus-le-Mont (Dumont) du Locle; citée en 1537. Elle lui a donné 11 enfants:

Pierre, dit Nicoud, qui mourra le 5 juin 1540. De lui est sortie la branche des Robert-Nicoud.

Ottenin, dit Tissot, (tisserand) encore mineur en 1507, ancêtre des Robert-Tissot. Claude, dit l'Aîné, qui est cité en 1513 et mort avant 1519.

Claude le jeune, mineur en 1507, cité vivant en 1559; l'un de ses fils, prénommé Nycolas dit Le Monnier (meunier), est l'ancêtre de la branche des Robert-Monnier (aujourd'hui éteinte).

Jehan est dit mineur en 1507 et est encore cité en 1519.

Vuillemin, encore mineur en 1507.

Nycolas, vit encore en 1563 ; son petit-fils Jehan dit Charrue, fils de Jehan, est l'ancêtre des Robert-Charrue. Un autre fils de Nycolas, Laurent, est l'auteur du rameau des Robert-Laurent. Le rameau des Robert-Grandpierre sort d'un autre fils de Nycolas: Pierre l'ainé dit Grandpierre.

Magdelaine se mariera avant 1519 avec Guillaume Brand(t), du Locle

Jehanne sera l'épouse, en 1519, de Guillaume Brenet, aussi du Locle

Huguenette se marie avant 1519 avec Huguenin Touchon, de La Sagne

Perresson ; elle sera l'épouse de Jaques Brand(t), fils de Jaques, du Locle, ceci en 1519.

Otthenyn Robert, fils de Jehan, communier du Locle, reçu dans la Bourgeoisie de Valangin en 1502 en même temps qu'Humbert, son frère. Otthenyn est aussi son parsonnier pour le domaine du Tourneret sis aux Esplatures. Il est laboureur. Il épouse Jehannette N.. qui lui donne:

Pierre, cité en 1570; dont descendance

Nycolas, cité en 1552; dont descendance

Ottenin, dans un acte de 1539

Vuillemin, ligne directe

Jehan, cité en 1552; dont descendance

Jehan, dit Petitjehan ; il est le cadet du précédent. Cité en 1562, dont descendance

Claude, cité en 1568; sans descendance

Jehanne ; elle se marie, vers 1541, avec Jehan Matthey, du Locle

Perrenette ; elle meurt avant 1540; avait épousé Blayse Matthey, fils de Jaques

Jehannette

Claudia

Blaisa, toutes trois vivantes en 1540

Tous les 12 sont les enfants connus de Jehannette et d'Otthenyn.

Vuillemin Robert, fils d'Othenin ou Otthenyn, communier du Locle et bourgeois de Valangin, né avant 1520, cité en 1540 et en 1565. Le 5 octobre 1552, sans doute en tant que gouverneur, il représente la communauté du Locle et reconnaît les possessions de celle-ci. Le 15 mars 1552, il avait aussi reconnu ses biens propres, soit un domaine de 40 faux dont les 5/16^{es} répartis en 5 parcelles sises au Chastel Neuf, au Tartez, à La Coste, à La Chaulx de Fonds et à La Croysette (les Crosettes) en la mayrie du Locle; ceci en vertu de l'héritage paternel et d'un achat datant du 26 du mois de juillet de l'an 1549.

Vuillemin décède avant 1574 (Registre des reconnaissances des Montagnes de Valangin registre 3a folio 373 verso à 380 recto - et folio 46 à 48 verso). Le nom de

son épouse nous est inconnu; ils ont:

Othenin, ligne directe.

Abraham, né avant 1543, cité en 1571, mort avant 1574. En 1571, il se marie avec Perrenon Du Boz, la fille de Vuillemin.

Elizabeth se mariera, en 1564, avec Jehan, le fils de Pierre Guyot, de La Chaulx de Fonds.

Clauda épousera, en 1570, Claude Favre Dessus le Mont, du Locle.

Othenin Robert, fils de Vuillemin, communier du Locle, bourgeois de Valangin, né avant 1544; cité entre 1564 et 1596. C'est en 1564 qu'il se marie avec **Elizabeth Du Boz**, fille de Claude et petite-fille de Vuillemin, du Locle, née avant 1544. Leurs enfants sont:

Abraham, ligne directe.

Moyse, cité en 1595; sera père d'un Moyse

David, père d'un Jaques, d'un David ainsi que d'un Guillaume, tous trois reçus communiens de La Chaux-de-Fonds lors de la création de cette Mairie en 1656, étant agriculteurs au quartier dixmeur des Bulles.

Guillaume, cité en 1595.

Marie épouse Pierre Dubois dit Cosandier

Perrenon

Susanne

Jaqua, citée avec ses quatre sœurs dans un acte daté de 1595.

Abraham Robert, fils d'Othenin, communier du Locle et bourgeois de Valangin, né avant 1570, cité dans un acte du 22 janvier 1617. Il a 5 enfants avec sa femme

Louise NN. :

Othenin, ligne directe.

Moyse, communier de La Chaux-de-Fonds lors de la création de cette commune en 1656. Réside au quartier dixmeur des Bulles avec maison, prés et terres arables (labourables) au lieu dit Les Endroits des Bulles. Il reconnaît, le 28 juin 1662, posséder 43 faux et 4 pieds de terre en son nom et au nom de ses fils Abraham et Jacob. Sa fille Susanne lui donne quittance de dot au 17 juin 1658 lorsqu'elle se marie avec Josué Droz.

Abraham, cité le 19 novembre 1629, partage l'héritage familial avec ses frères le 2 novembre 1635 et avec Marie, sa sœur, le 29 octobre 1639. En 1642, le 28 février, il renonce à la succession de son frère Guillaume au profit de son autre frère Moyse. Abraham sera dit feu avant 1662. Il a eu comme épouse Susanne Matey (Matthey), la fille de Jaques, communier du Locle. Leurs enfants, tous parsonniers, résident aux Endroits des Bulles. En 1656, ont trois enfants:

David

Moyse

Judith. Tous trois obtiennent le titre de communiens de La Chaux-de-Fonds lors de la fondation de la Mairie, ceci tout en conservant la bourgeoisie du Locle.

David reconnaît posséder 14 faux et 11 perches aux Bulles en indivis avec Moyse et Judith, ses frère et sœur, absents du pays à cette date du 28 juin 1662.

Guillaume est cité dans la reconnaissance de son frère Moyse en 1662. Il meurt avant 1642, mais est cependant cité plus tard. Sans descendance.

Marie partage ses biens avec Abraham, son frère, le 29 octobre 1639. Elle est citée le 10 novembre 1641. Dans cet acte, elle est dite femme de Josué Jacot-Parel.

Othenin Robert, fils d'Abraham, du Locle et bourgeois de Valangin. Est reçu communier de La Chaux-de-Fonds lors de la création de la mairie en 1656. Le 28 juin 1662, résidant à La Montagne du Droit de Renan, il reconnaît, en son nom et en celui de ses fils, posséder, aux Endroits des Bulles, 7 faux et 6 perches, à eux advenues par héritage lors du partage avec ses frères du 2 novembre 1635. Le 24 juillet 1637, donne quittance à son frère Abraham. Othenin confesse, en outre, ses devoirs à S.A.S. Monseigneur le duc de Longueville, prince de Neuchâtel, comme tous les autres bourgeois de Valangin. Ses enfants sont:

Abraham, ligne directe.

David

Jean. Les trois frères résident sur la Montagne du Droit de Renan ; ils sont cités en 1660 dans la reconnaissance de leur père (registre des Montagnes de Valangin, La Chaux-de-Fonds N° 17, folio 92 recto)

Abraham Robert, fils de Othenin, membre de la communauté des Montagnes de Valangin, résidant en l'Evêché de Basle, étant paysan sur la Montagne du Droit de Renan. Père très probable de Josué, ligne directe.

Josué Robert, fils d'Abraham, dit communier du Locle, paroissien de Saint-Imier, cité le 12 décembre 1620. C'est avant le 18 octobre 1654 qu'il est dit feu. Le nom de sa femme est inconnu. Ses enfants sont:

David, ligne directe

Abraham, paroissien de Saint-Imier, cité le 16 septembre 1701. Sa première femme est Eve Ducommun, des Montagnes de Valangin. Elle meurt entre 1697 et 1700. Sa deuxième épouse, Bénédicte, est fille de Pierre Aubert, de Renan. Abraham et Bénédicte ont passé un traité notarié le 16 septembre 1701. Les enfants d'Eve et d'Abraham sont :

Madeleine épouse, avant le 15 juillet 1681, le sieur Daniel Sandoz, chirurgien, communier du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Eve épouse entre 1681 et 1697 le sieur Pierre Nicolet, chirurgien, résidant à La Sagne en la seigneurie de Valangin.

Benoiste épouse, entre les années 1697 et 1701, Daniel Courvoisier, de La Chaux-de-Fonds.

Isaac, établi en Erguel, est paroissien de Saint-Imier comme son frère Abraham. Il meurt avant le 12 novembre 1716. Sa femme était Elizabeth Tissot. Leurs

enfants sont baptisés au temple de Renan :

Esther, née le 5 août 1679.

Abraham, né le 3 septembre 1682, cité vivant en Haut-Erguël en date du 12 novembre 1716.

David Robert, fils de Josué, membre de la Communauté des Montagnes de Valangin et communier de Renan, est dit feu entre les dates du 10 mai 1675 et du 26 mars 1680. Il était paroissien de Saint-Imier. C'est avant le 3 septembre 1658 qu'il a épousé la fille de Blaisa **Petermand-dit-Veuve** (Pétremand), de Sonvillier. Leurs enfants connus sont:

Abraham, maître tailleur, ligne directe.

Susanne, citée en 1682.

Abraham Robert, fils de David, maistre cosandier (tailleur d'habits), cité à Renan en 1721, épouse d'abord **Esther Racine**, qui est mère de :

Abraham, né le 21 février 1688

Susanne, née le 7 mars 1691.

Puis, veuf, Abraham épouse, avant le 4 février 1697, **Esther Véron**, fille d'Abraham, bourgeois de Saint-Imier, et de Marguerite, née Véron. Tous leurs enfants sont baptisés à Renan:

Jean-Pierre, né le 6 juin 1697.

David, né le 5 février 1699, drapier, cité le 1er octobre 1724.

Jean-Louis, né le 27 février 1702.

Imer-Louis, né le 22 septembre 1704.

Jean-Jaques, né le 24 avril 1707.

Daniel, né le 12 avril 1710, ligne directe.

Alexandre, né le 27 mai 1713.

Daniel Robert, fils d'Abraham, né le 12 avril 1710 et baptisé à Renan en Erguël, communier du dit lieu. Son fils d'un premier mariage est:

Jean-Pierre, ligne directe, né en 1736, épouse en 1759 Madeleine Jacot-Guillarmod.

Madeleine est sœur de Marianne Jacot-Guillarmod, 1742-1801, qui est femme d'Abram-Louis Robert, fils de Moyse, des Eplatures. Marianne et Abram-Louis sont aussi les grands-parents du peintre Léopold Robert.

Jean Pierre Robert, fils de Daniel, communier du Locle et de Renan en Erguël, paroissien de La Chaux-de-Fonds. Courtier en dentelles, drapier et banquier au village de La Chaux-de-Fonds. Il a épousé **Madeleine Jacot-Guillarmod** fille de Guillaume, notaire à La Chaux-de-Fonds, et de Madeleine Borle, de Renan. Elle apporte une dot confortable ainsi que des espérances. Madeleine est née le 14 février 1737 au Petit Château à La Chaux-de-Fonds. C'est une maison de maître sise au nord du village dans un très grand domaine avec fermes. Le parc est devenu le très visité jardin zoologique de la ville, le Bois du Petit Château.

Le notaire Guillaume Jacot-Guillarmod, fils d'Abram, né au sein d'une famille de

notables opulents, possédait aussi une maison à La Chaux d'Abel, "La Coronelle", entourée d'un gros bien. Il faut y ajouter la maison du Pruats, celle du Saignat et les maisons près du Corps de Garde et de La Cibourg, ainsi qu'à Clermont et autres lieux rière Renan.

Madeleine Jacot-Guillarmod décédera à La Chaux-de-Fonds où elle fut enterrée le 10 novembre 1798. Grâce à sa fortune personnelle, l'aisance était entrée dans la famille Robert. Elle avait donné 9 enfants à son mari, tous nés et baptisés au Grand Temple à La Chaux-de-Fonds :

Marianne, baptisée le 23 décembre 1759, épousera N.. Heusler.

Jean Pierre, ligne directe, né le 15 août 1761.

Sophie, baptisée le 14 novembre 1762, sera enterrée au Locle le 16 mai 1817. Elle avait épousé, le 24 octobre 1797 à Serrières, Henry Sandoz, fils de Claude, maistre bourgeois de Valangin et communier du Locle et de La Brévine.

Henriette, enterrée à La Chaux-de-Fonds le 17 mars 1786, étant morte âgée d'environ 21 ans.

Louise, baptisée le 22 février 1767, mourra à Dijon le 15 décembre 1844. Elle avait épousé, aux Planchettes, le 28 mars 1791, Louis Florian Ducommun dit Verron, communier de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin.

Philippe, baptisé le 24 septembre 1769, meurt en bas âge.

Philippe, né le 26 novembre 1770 et baptisé le 8 décembre suivant, communier du Locle, paroissien de La Chaux-de-Fonds et de Saint-Imier. Il mourra à La Chaux-de-Fonds le 11 septembre 1839. C'est aussi en ce village qu'il a pris pour femme Marianne Régine Imer, fille de Jean Jaques, bourgeois de Diesse et de La Neuveville, pasteur à La Chaux-de-Fonds, dont descendance.

Une fille morte sans baptême le 19 décembre 1772 et une fille née morte le 17 septembre 1773.

Jean Pierre Robert, fils de Jean Pierre, communier du Locle et de Renan, paroissien de La Chaux-de-Fonds et de Saint-Imier, bourgeois incorporé de Valangin, fervent royaliste. Il est baptisé le 20 septembre 1761 au Grand Temple de La Chaux-de-Fonds. Il sera banquier et marchand en ce village.

Le 11 août 1798, il obtint un passeport délivré par la Chancellerie de la Principauté souveraine de Neuchâtel et de Valangin pour se rendre à Francfort pour y traiter des affaires à titre de négociant et de marchand drapier. Le 25 avril 1804, il obtient un nouveau passeport pour se rendre en France, puis le 10 mars 1808, un autre pour aller à Francfort. En date du 6 mai 1816, Jean Pierre est dit être en procès avec la Seigneurie de Valangin. Acte tiré des Audiences générales, volume XVI, page 316.

Il a épousé en premières noces **Reyne Robert-dit-chez-Benjamin**, fille de Louis, capitaine de la 2^e Compagnie des Milices de La Chaux-de-Fonds. Etant de ce village, Reyne y avait été baptisée au Grand Temple, le 18 mars 1759. Elle était sœur d'Olivier, qui est décédé à l'âge de 21 ans en 1784. Elle a été enterrée le 26 août 1791. Les enfants qu'elle a eus avec Jean Pierre sont nés à La Chaux-de-Fonds:

Julien, né le 7 janvier 1785, baptisé le 29 du même mois, meurt à Paris en 1825.
Auguste, ligne directe, né le 15 août 1786.

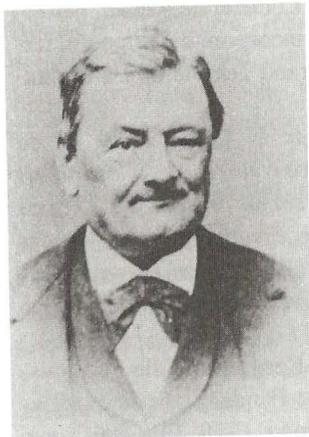
Jean Pierre Robert, veuf, épouse en secondes noces Henriette Sandoz-dit-Cornu, fille de Charles-Frédéric, communier du Locle et de La Chaux-de-Fonds, habitant le Mont Cornu. Henriette naît le 29 octobre de l'an 1775 et meurt le 3 juillet 1871. Ses enfants naissent à La Chaux-de-Fonds:

Louis, né le 11 janvier 1797, baptisé le 4 février suivant au Grand Temple du village. Dès 1837, il est Conservateur des Titres de La Chaux-de-Fonds. Le 19 mars 1845, il y a renouvellement de son poste par le Conseil d'Etat. Louis est demeuré royaliste. Sur sa demande, le 5 mars 1859, il reçoit du Gouvernement républicain un acte prouvant son titre de communier de La Chaux-de-Fonds. Le 16 février 1825, il a épousé Elise Cugnier (1805-1887), fille d'Henri, communier de Fenin.

Jean Pierre, leur père, meurt le 10 juillet 1826, lors d'un séjour à Neuchâtel, et y est enterré le 13 du même mois.

Auguste Robert, fils de Jean Pierre, né à La Chaux-de-Fonds le 15 août 1786 et baptisé au Grand Temple le 9 septembre suivant. Communier du Locle et de Renan en Erguël, paroissien de La Chaux-de-Fonds et de Saint-Imier, bourgeois incorporé de Valangin, pétri d'idées royalistes comme ses prédécesseurs, banquier et négociant. Décède en date du 30 juillet 1856.

Il lègue huit mille francs à la municipalité de La Chaux-de-Fonds, afin d'instituer six fossoyeurs publics choisis parmi les personnes honnêtes mais indigentes et créer les établissements nécessaires pour le service des enterrements. Il sera prélevé sur cette somme ce qui sera nécessaire pour faire à chaque fossoyeur, un costume noir, propre, mais simple. Le surplus sera appliqué à construire une chapelle dans le cimetière pour y célébrer les services funèbres, qui existe toujours. Le donateur recommande que les six fossoyeurs soient choisis immédiatement après sa mort afin que ça soit eux qui le portent en terre. Il donne à son domestique Pierre Deboule la somme de mille francs et à sa servante Française une pareille somme.



Le banquier chaux-de-fonnier Julien Robert, installé au No 1 de la rue Fritz-Courvoisier, anciennement des Juifs.

Louis Julien Robert, fils d'Auguste, né le 14 novembre 1814, mort le 20 avril 1875, banquier à La Chaux-de-Fonds dans la maison qui porte le N°1 de la rue des Juifs. *Maître Arnold Bolle, historien local, rappelle qu'un notable du village, Monsieur Julien Robert, titulaire d'une banque privée au rez-de-chaussée d'une maison de maître sise au N° 1 de la rue des Juifs, était fort contrarié de recevoir, occasionnellement, des lettres adressées à: "Monsieur le banquier J. Robert, Juifs numéro un!"* (voir "Le nid

dans la cité, La Chaux-de-Fonds d'autrefois" à La Baconnière, en 1970). Cette maison porte actuellement le n° 1 de la Rue Fritz Courvoisier.

Lettre de rénovation d'incorporation au Noble et Vertueux Corps des Bourgeois de Valangin, en faveur du Sieur Auguste Robert et de son fils Louis Julien, du Locle, du 31 janvier 1837, avec le sceau de la Seigneurie de Valangin dans une boîte ronde en bois le tout accompagné du ruban rouge et bleu nuit aux chevrons blancs.

Julien Robert épouse **Marie d'Otto**, fille de Karl, financier du tsar, et de Julie Courvoisier. Marie est née le 30 mai 1823 et mourra le 4 février 1867. *Son livre de cuisine est conservé chez ses descendants.* Leurs enfants naissent et sont baptisés à La Chaux-de-Fonds:

Auguste, né le 6 mai 1845, épouse Marie Guyot.

Marguerite, née le 3 novembre 1850, épouse le 12 avril 1869, Charles de Stoute.

Edmond, né le 14 mai 1853, épouse, le 21 septembre 1895, Luisa de Basabe, née le 16 juin 1861.

Arthur Ernest, ligne directe, né le 9 mars 1855.

Léonie, née le 18 juin 1867, épouse le 24 octobre 1877 Alexandre de Budé, bourgeois de Genève

Ernest, né le 1 décembre 1858, épouse Elisa Manicin. De lui descend la branche mexicaine.

Arthur Ernest Robert, originaire du Locle et de La Chaux-de-Fonds, né le 9 mars 1855, épouse, le 27 février 1878, **Blanche Couvreu de Deckersberg**, fille d'Edouard et d'Emma née Couvreu, de Vevey, née le 23 septembre 1857. Leurs enfants sont:

Edmée, née le 28 avril 1880; elle épouse, le 27 décembre 1907, Andreas Sprecher. Marie, née le 1^{er} mai 1881, morte le 1^{er} mars 1884.

Eugène Arthur, né le 4 avril 1885, médecin, épouse, le 20 décembre 1910, Antigone Mamikonian, d'une famille russe arménienne, née le 14 décembre 1882.

Eugène-Arthur Robert, fils d'Arthur-Ernest, originaire du Locle et de La Chaux-de-Fonds, né le 4 avril 1885 et décédé à Genève. En 1910, il avait épousé **Antigone Mamikonian** d'origine russe arménienne, 1882-1973, décédée à Genève. Ils ont un fils :

Jean-Michel, ligne directe, est né en 1918.

Jean-Michel Robert, fils d'Eugène-Arthur, originaire du Locle et de La Chaux-de-Fonds, né à Paris le 23 mars 1918, industriel aux Etats-Unis d'Amérique. Il a épousé, en 1944, **Georgianne Sampson** dont il divorce en 1951. Il se remarie ensuite, le 30 décembre 1952, avec **Constance Foulk**, née en 1921. Ils ont deux enfants: Elisabeth Blanche, née le 8 juin 1955, épouse en 1980 Robert Hill; divorcés en 1989.

Paul Eugène, né le 22 janvier 1958, financier, se marie, en décembre de l'année 1987, avec Corine Mooney. Parents de :

Nicole Thérèse, née le 14 décembre 1990.

Annabelle, née le 11 juin 1992.

Jean-Michel et Constance partagent leur temps entre les U.S.A. et la Suisse où ils résident à Mies (VD) dans leur maison de campagne du chemin de La Bécassière.

Descendance de Jean-Pierre Robert et de Madeleine Jacot-Guillarmod

Philippe Robert, fils de Jean-Pierre et de Madeleine Jacot-Guillarmod, né le 26 décembre 1770, décédé le 11 septembre 1839. En dates du 18 juillet et du 28 août 1848 (registre A.T. pages 431 et 444, Archives de l'Etat, Neuchâtel), le partage de la fortune de Philippe n'étant pas encore fait, le notaire J. Cuche, à La Chaux-de-Fonds, établit un certificat de propriété. C'est le 9 mai 1804 que Philippe se marie avec **Marianne Régine Imer**, fille de Jean-Jacques, bourgeois de Diesse, et de La Neuveville et pasteur à La Chaux-de-Fonds de 1782 à 1804, année de son décès. *Ce ministre était un homme de belle prestance, portant perruque, tricorne et souliers à boucles d'argent; il avait de petites mains dont il usait avec élégance, une petite tête au nez proéminent et aux yeux noirs, grands et expressifs.* (tiré de "Histoire de l'Eglise de La Chaux-de-Fonds", par Edouard Urech, Edition Saint-Clair, 1964). Leurs enfants naissent à La Chaux-de-Fonds et y sont baptisés au Grand Temple (petits-enfants de Jean Jacques Imer):

Jules, né le 20 février 1807 et baptisé le 4 avril suivant.

Marianne, sœur jumelle de Jules, épousera Abram Louis Brandt, communier du Locle.

Léon, né le 14 octobre 1808, baptisé le 19 novembre suivant, sera propriétaire foncier, rentier et paroissien à La Chaux-de-Fonds, communier du Locle. Il passe un acte de vente, le 3 août 1845, chez Jules Vuithier notaire (A.P. page 57). Le 2 février 1854, sa mère, veuve et rentière, lui donne une procuration pour traiter ses affaires, acte dans lequel sont cités Jules et André, établis à Marseille comme négociants en horlogerie, Paul résidant à La Chaux-de-Fonds comme ses sœurs Marianne et Adèle. (A.T. registre IV page 170, J. Cuche notaire). En 1862, comme contribuable, Léon déclare une fortune de francs 190.000 ainsi que frs. 2.000.- de ressources, pour payer l'impôt annuel direct.

André, né le 9 octobre 1815, baptisé le 18 novembre suivant, sera domicilié à Marseille, mais ses bans de mariage sont publiés dans la paroisse de Bôle-Rochefort le 21 juin 1846 lorsqu'il épouse Virginia Imer, la fille de feu Charles-Frédéric Imer, bourgeois de la Neuveville (registre 2712 à la page 177, aux Archives de l'Etat de Neuchâtel).

Paul, né le 17 octobre 1822 et baptisé le 30 novembre suivant, sera négociant.

Adèle

Les fils de Philippe, négociants à La Chaux-de-Fonds, encore en indivision, donnent une procuration à leur notaire, datée du 17 mars 1857 (J. Cuche notaire, A.T., pages 50 et 439).

Descendance de Louis fils de Jean-Pierre Robert et d'Henriette Sandoz-dit-Cornu

Louis Robert, fils de Jean-Pierre, communier du Locle et de Renan, paroissien de Saint-Imier; bourgeois de Valangin, né le 11 janvier 1797. Le 16 février 1825, il se marie avec **Elise Cugnier**, fille d'Henri, née le 20 mars 1805, décédée le 3 juin 1887. Leurs enfants sont natifs de La Chaux-de-Fonds sont:

Julie, née le 24 décembre 1825, baptisée le 28 janvier 1826, épouse, le 18 août 1855, Fritz Sandoz, du Locle,

Julien-Auguste, né le 14 février 1827, baptisé le 17 mars suivant, est communier du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Renan en Erguël et paroissien de Saint-Imier. Il meurt le 21 mai 1896. Il avait épousé, le 4 juin 1853, Fanny-Louise Vuille, de La Sagne, qui mourra le 27 novembre 1884.

Lucie-Anaïs, née le 27 avril 1828, baptisée le 24 mai suivant, décédée le 16 septembre 1828.

Sophie, née le 24 juillet 1830, baptisée le 28 août suivant. Elle épouse Fritz Jacot le 24 mai 1851.

Marie-Louise, née le 12 septembre 1831, baptisée le 22 octobre, morte bébé le 21 novembre 1831.

Louis-Eugène, né le 17 septembre 1832, baptisé le 20 octobre, mort le 17 novembre.

Lucie-Antoinette, née le 16 octobre 1833, baptisée le 16 novembre suivant. Depuis le 12 mai 1855, elle est l'épouse d'Henri Racine.

Henri, né le 28 décembre 1834 et meurt déjà le 31 janvier de l'année 1835.

QUESTIONS ET REPONSES

00 R 15

Winfried Permau, D-53526 Königswinter

Jonas Perrenoud de La Sagne, bourgeois de Valangin, né à Corcelles en 1670, époux de Judith Andrie, également née en 1670. Leurs enfants connus sont David, né en 1695 et Marie Judith, baptisée le 13.11.1698. Le père de Jonas s'appelle David Perrenoud, dont deux fils, Jonas et Moyse. David est fils de Abraham Perrenoud, meunier à la Combe des Glottes. David Perrenoud avait quitté la vallée de La Sagne pour Corcelles. Il semblerait que sa femme s'appelle Esner Barbus, et leur fille Salomé, née le 11.12.1672.

02 Q 3

Jean-Marc Dubois, 45000 Orléans

Recherche éléments concernant sa famille en ligne directe. Charles Frédéric DUBOIS est cité dans un titre datant de 1794 de *“La Générale Assemblée des Communiers de La Chaux-de-Fonds tenue ce jour sous dâte dans le temple du dit lieu sous la présidence de Honorable et Prudent Sieur Abraham Henry DROZ Maire de la juridiction de la dite Chaux-de-Fonds...”* Il est fils de Jonas Dubois et de Suzanne Marie CALAME, né le 13.04.1786 et baptisé le 30.04.1786 à La Chaux-de-Fonds, Communier de La Chaux-de-Fonds et Bourgeois de Valangin. Charles Frédéric est parti en France s'installer à Montbéliard dans le Doubs en 1794. Il était horloger. Des recherches effectuées en 1975 n'ont pas permis de remonter plus loin, le registre des mariages de La Chaux-de-Fonds ayant été détruit dans un incendie.

Recherche d'éventuels éléments sur Jonas DUBOIS et sur sa femme Suzanne Marie CALAME.

02 Q 4

William Bischoff, (contactez le rédacteur pour adresse e-mail)

Recherche ascendance de Jean Hercule SUNIER et de Maria Anna Kaesermann-SUNIER, morts à La Chaux-de-Fonds le 23.06.1935 et le 13.12.1937 respectivement. Leur fille s'appelle Marie Esther SUNIER.

02 Q 5

Eddy Lane, Eau Claire, Wisconsin, Etats-Unis

Recherche ascendance de Pierre Frédéric JACOT, résidant à La Chaux-du-Milieu vers 1839. Son fils, Frédéric Auguste JACOT a épousé le 03.11.1839 à La Chaux-du-Milieu Rose Adèle GRAA, fille de Charles Auguste GRAA, originaire de Gesney (BE). Frédéric Auguste, fils de Pierre, a été baptisé par le pasteur Latterts Gindraux le 25.12.1829 dans le temple de La Chaux-du-Milieu. Ils ont émigré aux Etats-Unis en 1861 avec leur six enfants. Tous sont nés à La Chaux-du-Milieu.

02 Q 6

John Blamer, Stratford, Ontario, Canada

Recherche ascendance de Henri Edouard BOREL, qui a épousé le 08.03.1834 à Couvet Elise Milady DUMONT, née à La Brévine le 29.05.1808.

Recherche également ascendance de Henri François James BOREL, né le 02.02.1822, qui a épousé à Couvet le 19.03.1849 Rose Henriette DUMONT, née le 27.02.1816. Il semblerait que Henri soit fils de David François Borel, né le 25.12.1798, qui a épousé Marianne BERTHOLET le 08.04.1820 à Couvet. Le père de David François semble être Jean Henri Borel, né le 17.05.1754 à Couvet, époux de Marie Madeline Matthey.

02 Q 7

Graham et de Marjorie Miles, Westcliff on Sea, Essex, Angleterre

Recherchons ascendance d'Edouard, comte de Perregaux. Il épousa le 21 février 1846, au bureau des inscriptions de Kensington à Londres, Alphonsine du Plessis qui mourut en 1847. Elle fut auparavant la maîtresse d'Alexandre Dumas fils, qui l'immortalisa dans son roman *“La dame aux Camélias”* (1852). Perregaux se sépara d'elle après leur retour en France. Par contre, il fit des arrangements funéraires, demanda l'exhumation et identifia le corps d'Alphonsine, car elle allait être mise dans une fosse permanente au cimetière de Montmartre à Paris. Il lui fit faire un somptueux tombeau personnel.

02 R 7

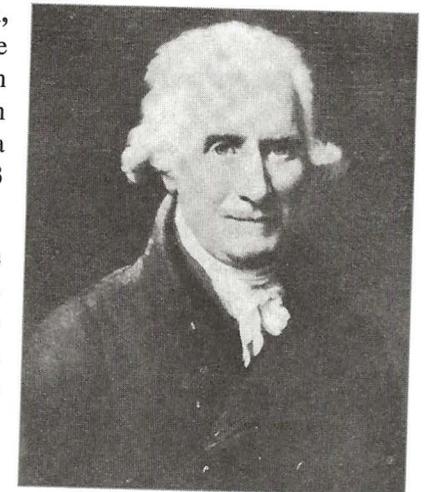
P.-A. Borel

François Charles Edouard, comte de Perregaux, fils d'Alphonse, né le 31 octobre 1815, décédé le 30 mai 1889, officier de cavalerie et fondateur des courses de chevaux de La Marche dès 1850, dernier représentant de la branche anoblie.

Alphonse Claude Charles Bernardin, comte de Perregaux, 1785 - 1841, fils de Jean Frédéric, banquier à Paris, chambellan de l'Empereur, créé comte par Napoléon Bonaparte le 28 octobre 1808, chevalier de la couronne de Westphalie. Il épouse en 1813 Adèle Elisabeth Mac Donald de Tarente.

Jean-Frédéric Perregaux, 1744 - 1808, fils de François Frédéric, banquier à Paris, fondateur de la Banque de France, commandant de La Légion d'honneur, enterré au Panthéon à Paris, épouse en 1779 Adélaïde de Praël, 1757 - 1794.

François Frédéric Perregaux, 1716 - 1790, fils de Théophile, officier dans un régiment suisse au service du roi de France. Sa famille



Jean-Frédéric Perregaux (1744-1808), fondateur et régent de la Banque de France.

le résida à Neuchâtel. Il épousa en 1743 **Barbe Susanne de Brun**, 1719 - 1810, d'une famille bourgeoise de Neuchâtel.

Théophile Perregaux, 1681 - 1737, fils de Samuel, receveur et maître bourgeois de Valangin; le 2 août 1723 est reçu aussi bourgeois interne de Neuchâtel. Il épousa en 1705 Louise Elisabeth Gaudard, de Corcelles. Veuf, il épousera en 1710 **Dorothée de Watteville**, 1684 - 1769, bourgeoise de Berne.

Samuel Perregaux, descendant d'une famille d'ancienne bourgeoisie de Valangin, 1641 - 1715, épouse en 1679 **Françoise Catherine de Watteville**, bourgeoise de Berne, 1645 - 1714.

Maurice Perregaux, pasteur aux Eplatures, racontait: Jeune homme, je rendis visite à ma grand-tante Madelaine de Perregaux, née de Montmollin, à l'abbaye de Fontaine-André. Elle me reçut près de la cheminée du salon. Elle sortait d'un coffret des lettres enroulées et tenues par des rubans roses et les jetait dans le feu de la cheminée sans les lire. Je fus surpris et lui demandai pourquoi elle les brûlait. Tante Madelaine me répondit: Ce sont les lettres du péché! Par la suite, je découvris que c'était la correspondance de la dame aux Camélias avec Edouard de Perregaux.

Le dit Edouard vint à Fontaine-André présenter sa jeune femme à sa famille. Il fut seul reçu, car les courtisanes n'étaient pas admises dans la «bonne» société neuchâteloise.

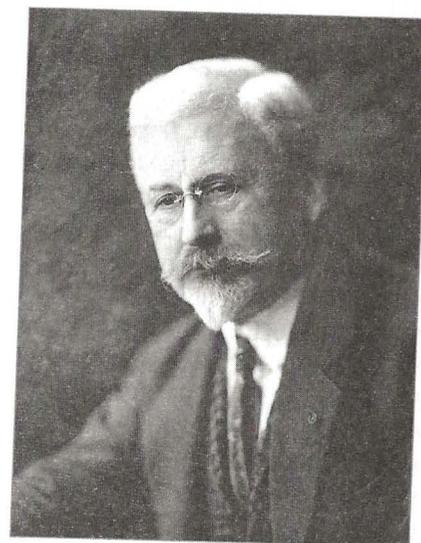
ERRATUM

Une impardonnable inattention de la part des rédacteurs a modifié la graphie du patronyme de l'auteur de deux articles publiés dans le Bulletin N° 18 de la SNG. L'historien, archiviste, héraldiste et généalogiste vaudois Pierre-Yves F. est un FAVEZ et non un Favet ! Un nom qui, selon le professeur Maurice Bossard, doit se rattacher à «fève», du latin «faba», et signifier producteur ou marchand de fèves. Toutes nos excuses à l'intéressé !

BIBLIOGRAPHIE : QUELQUES NOUVEAUTES

Parmi les nouveautés plus ou moins récentes touchant à la généalogie, nous signalons à nos lecteurs :

- * Benoît de Diesbach Belleruche, *Dictionnaire des familles nobles subsistantes de Suisse*, Editions Intermède Belleruche, 1996.
- * Robert Cramer, *Les Pourtalès 1300-2000*, Editions familiales, 2000.
- * Henri Darrieus, *Histoires de familles* (dont celle des Guillaume, originaire des Verrières, et à laquelle appartient Charles-Edouard, prix Nobel de physique 1920), 2001.
- * Eugène Vroonen, *Les noms du monde entier et leurs significations*, Editions Archives et Culture, 2001.
- * Pierre-Arnold Borel, *Les descendants de Valcherius Borel : 700 ans d'histoire d'une famille de Couvet, bourgeoise de Neuchâtel*, tome IX, 2002.
- * Collectif, *Larousse de la généalogie, A la recherche de vos racines*, 2002.



Charles-Edouard Guillaume, originaire des Verrières, natif de Fleurier, physicien, prix Nobel de physique 1920.

SNG - SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE GÉNÉALOGIE

LISTE DES MEMBRES

M. Philippe ALBER, Les Bolles-du-Temple 3B, 2117 LA COTE-AUX-FEES
philippe.alber@gmx.ch

M. Jacques ALLENBACH, 18 rue Métin, F-25000 BESANCON

M. et Mme Jean-Marc von ALLMEN, 20 Verte Voie, F-68290 KIRCHBERG

M. Alain AMEZ-DROZ, rue Charles-Naine 43, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

M. Cédric ANDRIE, Grand-Rue 14, 2034 PESEUX

M. Denis ANDRIE, ch. des Etangs 16, 2400 LE LOCLE

Mme Yvette ASCHWANDEN, Grand-Rue 19, 2036 CORMONDRECHE

M. Jean-Pierre AUBERT, rue des Arbres 35, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Mme Hélène BALMER, La Bocarderie, 2042 VALANGIN

M. Dominique BARBEY, 3 allée J. H. Cartigue, F-92400 COURBEVOIE

M. Jean-Yves BARBIER, 10 rue Dr Jean Barbier, F-69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

M. Louis BARRELET, rue Comba-Borel 13, 2000 NEUCHATEL

Mme Jean BEGUELIN, av. de la Gare 47, 2000 NEUCHATEL

Mme Monique BEGUIN, ch. du Signal 5, 2022 BEVAIX

M. François BENGUEREL, Schützenweg 7, 4104 OBERWIL

Mme Marie-Louise BERNARD-BOVET, 17ter av. Roger Salengro, F-69100 VIL-LEURBANNE

M. Jean BERTHOUD, fbg de l'Hôpital 58, 2000 NEUCHATEL

M. Georges BERTHOUD, ch. Colladon 28, 1209 GENEVE

M. Stéphane BEURRET, ch. de Belle-Combe 8, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Mme H. BLOCHER, 60bis Bd de Strasbourg, F-94130 NOGENT-SUR-MARNE

M. Jean-Luc BEUX, 9 rue de l'Oranger, F-76200 DIEPPE

M. Claude-François BOLLE, 43 rue Bel Air, F-88000 EPINAL

M. Denis BOREL, ch. de Trois-Portes 5, 2000 NEUCHATEL

M. Erwin BOREL, Wesemlinstr. 69, 6006 LUCERNE

M. Jacques BOREL, 241 av. Albert Ier, F-83150 BANDOL

M. Jean-Claude BOREL, ch. des Chenevières 6, 2533 EVILARD

M. Pierre-André BOREL, rue du Temple 26, 2114 FLEURIER

M. Pierre-Arnold BOREL, ch. de Belle-Combe 8, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

M. Bernard BOREL-PETITJAQUET, 77 rue Caulincourt, F-75018 PARIS

M. Jean-Marc BOREL, Les Grands Prés, 1055 FROIDEVILLE

M. Philippe René BOREL, rue Dizerens 9, 1205 GENEVE
philippe.borel@wto.org

Mme Ida BOREL-JAQUET, av. Fornachon 13, 2034 PESEUX

Mme Jeanne BOSSERT, rue de la Dîme 72, 2000 NEUCHATEL

Mme Catherine BOURQUIN, rue du Petit-Chêne 18bis, 1003 LAUSANNE

M. Charles-André BREGUET, ch. des Primevères 10, 2400 LE LOCLE

M. Louis CATTIN, ch. d'Entre-Bois 59, 1018 LAUSANNE

M. Michel CHANEL, rue du Montillier 10, 2523 LIGNIERES

M. Pierre-André CLERC, Bernastrasse 37, 3005 BERNE
clercdupa@swissonline.ch

M. et Mme F. et A. COLIN, Serroue, 2205 MONTMOLLIN

M. Jean-Claude COULON, rue Neuve 5, 1450 SAINTE-CROIX

Mme Janine CSILLAGI, rue Ad.-Fontanel 7, 1227 CAROUGE

M. Jean-Claude DARBRE, av. Soguel 9, 2035 CORCELLES

M. David L. DIANA, 15809 NE 136th Place, REDMONT, WA 98052 USA

M. Clarence DELACHAUX, 11 rue Collange, F-92300 LEVALLOIS PERRET

M. Jan van DOORN, ch. du Vignoble 33, 2022 BEVAIX

M. Gérard DUBOIS, ch. des Ages 7, 2533 EVILARD

M. François DUJARDIN, 184, rue de la Roquette, F-75011 PARIS

M. Maurice EVARD, rue G. de Vergy 9, 2053 CERNIER

Mme Christiane FAIVRE, Les Roussottes, 2414 LE CERNEUX-PEQUIGNOT

M. Pierre M. FAIVRE, 23 Millie street, GUILFORD 2161, N.S.W. Australie
faivre@idx.com.au

M. Paul FALLET, ch. des Virettes 16, 2035 CORCELLES

M. et Mme Paul et Françoise FAVRE, imp. du Lion d'Or 10, 2400 LE LOCLE
pf/favre@swissonline.ch

Mme Suzanne FAVRE, ch. des Planches 9a, 2016 CORTAILLOD

M. Bernard FONTAINE, 64 rue des Grillons, F-69400 GLEIZE
bernard.fontaine@wanadoo.fr

M. Maurice FRAINIER, Les Clos 1, 2035 CORCELLES
frainier_ne@yahoo.fr

Mme Evelyn GASSER-CLERC, rue Boujean 60, 2502 BIENNE

M. Samuel GERN, rue de la Côte 31, 2000 NEUCHATEL

Mme Yvette GERN, ch. des Pavés 19, 2000 NEUCHATEL

M. Pierre GILZINGER, B.P. 90, F-93891 LIVRY-GARGAN
gilsin@wanadoo.fr

M. et Mme J.-L. GIRARDET, rue des Crêtets 107a, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 M. Jean-Carol GODET, Promenade-Noire 5, 2000 NEUCHATEL
 Mme Fabienne GRANDJEAN, 6 Grand-Rue, F-08090 HAUDRECY
grandjean.fabienne@wanadoo.fr
 M. Olivier GRANDJEAN, p. a. M. Christian Grandjean, 1326 JURIENS
 M. Laurent GRISEL, rue des Olives 2, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 M. Jean GUINAND, fbg de l'Hôpital 37, 2000 NEUCHATEL
 Mme Annie GUYON, 9 rue Francis Carco, F-25000 BESANCON

M. Germain HAUSMANN, ch. des Terreaux 3, 2022 BEVAIX
archivesabbaye@hotmail.com
 Mme Suzanne HAUSSMANN-SCHAER, ch. de la Combe 2, 2068 HAUTERIVE
 Mme Suzy HESS-STEINER, 3971 CHERMIGNON
suzy@bluewin.ch

Mme Marguerite HOFER-SCHAER, route de Sachet 5, 2016 CORTAILLOD
 M. Michel HUGUENIN, Creux-du-Sable 1a, 2013 COLOMBIER
mhuguenin@smartfree.ch
 M. Willy HUGUENIN-DUMITTAN, ch. de Creuze 7, 2072 SAINT-BLAISE
 M. Noël HUGUENIN-VIRCHAUX, ch. de la Fusion 23, 2300 LA CHX-DE-FDS
 M. Stève HUGUENIN (-VIRCHAUX), ch. de Mornex 7, 1003 LAUSANNE
 M. Alfred HUMBERT-DROZ, Pré-de-la-Sauge, 1138 VILLARS-SOUS-YENS
 M. Michel HUMBERT-DROZ, fbg de l'Hôpital 94, 2000 NEUCHATEL

M. Laurent JACOT, Le Bastillon 58, 1553 DOMPIERRE FR
ljacot@bluemail.ch
 M. Pierre JACOT, 308 av. Paul Hénin, F-59500 DOUAI
 M. Frédéric JACOT-GUILLARMOD, rue des Allobroges 9, 1227 CAROUGE
ffjacot@worldcom.ch
 Mme Edith JARDIN-d'ASFELD, route des Cerisiers 8, 1802 CORSEAUX
asfeld@genealogistes.ch

Mme Anne JEANNERET, rue de la Chapelle 14b, 2035 CORCELLES
 M. Michel JEANRENAUD, ch. des Rouettes 1, 1233 BERNEX
 M. Jean-Pierre JELMINI, rue de la Rosière 6, 2000 NEUCHATEL
jp.jelmini@bluewin.ch

M. Bernard JORDAN, rue de la Côte 82, 2000 NEUCHATEL
bernard.jordan@ne.ch
 M. Thierry JOTTERAND, 43 pl. de la Frénaie, F-94470 BOISSY-SAINT-LEGER
 Mme Marie-Claire JUILLARD, 28 Grand-Rue, F-68500 ORSCHWIHR
m-claire.juillard@wanadoo.fr

M. Eric-A. KLAUSER, ch. de Monteillier 6, 2114 FLEURIER
ericklauser@bluewin.ch

Mme Emeline LANDRY, rue du Nord 17, 2720 TRAMELAN
 M. Armand de LA ROCHEFOUCAULT, 316 rue Saint-Jacques, F-75005 PARIS
 M. Serge LASSUEUR, route principale 45, 1796 COURGEVAUX
s.lassueur@bluewin.ch
 M. Jean-Patrice LAURENT, 8 rue de Genève, F-74100 ANNEMASSE
jean-patrice.laurent@hcuge.ch
 M. André-Hubert LE CLERC, 39 rue de la Bastille, F-44000 NANTES
 Mme S. LESAGE-JEANMAIRE, 110 rue des Cornouillers, F-45160 OLIVET
 M. André LESCHOT, 3 rue Olivier Heuzé, F-72000 LE MANS (?)

M. André MAIER, av. Secrétan 7, 1005 LAUSANNE
 M. Gaspard de MARVAL, av. du Léman 6, 1005 LAUSANNE
 M. Philippe MATHIS, au Praz-du-Perey, 1077 SERVION
philippe@mathis.net

M. Marcel MAUMARY, rte de Fontaines 4, 2043 BOUDEVILLIERS
momaumary@freesurf.ch
 M. Olivier MOMMEJA, 19 rue Brézin, F-75014 PARIS
omomeja@noos.fr

Mme D. MONBARON MALSOT, 29 rue S. Allende, F-91700 VILLIERS SUR ORGE

Daniellemalsot@aol.com

M. André MONNEY, route du Postillon 5, 1784 COURTEPIN
 M. et Mme Bernard de MONTMOLLIN, ch. Knapp 33, 2000 NEUCHATEL
 M. Dominique de MONTMOLLIN, La Petite Sauge, 2202 CHAMBRELIEN
 M. Daniel Louis MOREL, ch. des Vignes 4, 2074 MARIN
daniel-l.morel@bluewin.ch

M. Robin MOSCHARD, escalier Suchiez 38, 2000 NEUCHATEL
 Mme Sylviane MUSY-RAMSEYER, ruelle des Jardinets 5, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

M. Blaise NICOLET, TMR SA, 1920 MARTIGNY
blaise.nicolet@tmrsa.ch

Mme Dora NICOLET-BAUMANN, rue A.-Moser 3, 2503 BIENNE
 M. Jean-Daniel NICOLET, rue du Midi 33, 2504 BIENNE
 Mme Louise NIGAY-TOUCHON, 38 rue Dr Calmette, F-38000 GRENOBLE
 M. Eric NUSSLE, Les Leuba, 2117 LA COTE-AUX-FEES
nussle@fastnet.ch

Mme Liliane PEGUIRON, place du Château 7, 1040 ECHALLENS
 M. Winfried PERNAU, Weilbergstrasse 31, D-53639 KÖNIGSWINTER
 M. Henri PERRENOUD, rue de la Dîme 78, 2000 NEUCHATEL
 M. et Mme J.-P. PERRENOUD, ch. du Fief-de-Chapitre 10, 1213 PETIT-LANCY

Mme Florence PERRET, ch. du Devin 72, 1012 LAUSANNE
 M. Marcel PERRET, av. de la Gare 22d, 2013 COLOMBIER
 Mme Marthe PERRIN, rue de la Paix 50, 2740 MOUTIER
 M. André PERROCHET, 376 rue Bel Air, F 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE
 M. René-Louis PETTAVEL, rue F.C.-de-Marval 20, 2000 NEUCHATEL
 M. Sylvain PIAGET, Clos-du-Terreau 9, 2112 MOTIERS
symapiaget@sysco.ch
 M. Pierre-Yves PIECE, av. de la Gare 18, 1880 BEX
peos@omedia.ch
 M. Jaques PORTMANN, fbg de la Gare 5, 2000 NEUCHATEL
jacques.portmann@com.mcnet.ch
 M. Jean Samuel PY, rue du Centre 4, 1450 SAINTE-CROIX

Mme Carine RITHNER, rue du Suchiez 38, 2000 NEUCHATEL
 M. Mario RIVA, av. Soguel 10a, 2035 CORCELLES
 M. Olivier RIVA, rue de la Dîme 33, 2009 NEUCHATEL
 M. Jacques ROBERT, 20 rue de la Corse, F-31100 TOULOUSE
 M. Daniel ROBERT-CHARRUE, Grand-Rue 10, 2012 AUVERNIER
ch.robert-charrue@bluewin.ch
 M. Denis ROBERT-CHARRUE, rue des Esserts 17, 2564 CHEZARD-SAINT-MARTIN
denis.robert-charrue@bluwin.ch
 Mme Henriette ROBERT-PRIMAULT, rue Louis-d'Orléans 4, 2000 NEUCHATEL
 Mme Chantal ROELLY, 33 rue de la Concorde, F-59491 VILLENEUVE D'ASQ
jproelly@free.fr
 M. Frédéric R. ROHNER
frederic.rohner@span.ch
 Mme Liliane ROSENKRANZ, Sportweg 17, 3800 INTERLAKEN
 M. Darryl ROSS, 10 Glen Shian Crescent, MOUNT ELIZA 3930, Australia
dmross@melbpc.org.au
 M. François ROSSELET, La Cure, 1813 SAINT-SAPHORIN
 M. Pierre-Alfred ROULET, Petit-Bois 7, 2316 LES PONTS-DE-MARTEL
 M. Yves de ROUGEMONT, Grandchamp 1, 2015 AREUSE
 M. Pierre ROY, Alte Bernstr. 73d, 3075 RUFENACHT
 Mme Jeanne-Hélène RUEDIN, rue de la Rauracie 6, 2340 LE NOIRMONT

Melle Isabelle de SALIS, quai Max-Petitpierre 42, 2003 NEUCHATEL
 M. et Mme Rodo de SALIS, ch. des Trois-Portes 29, 2006 NEUCHATEL
 M. André SANDOZ, rue A.-M.-Piaget 81, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 M. Jaques SANDOZ, rue de l'Hôpital 17, 2000 NEUCHATEL
j.sandoz@vtx.ch

Mme Jean-Louis SANTSCHY, ch. de Trois-Portes 45, 2000 NEUCHATEL
 M. Jean-Bénédict de SAUSSURE, 71 rue de la République, F-28110 LUCE
jbs.saussure@wanadoo.fr
 M. Rémy SCHEURER, rue de la Rebatte 24, 2068 HAUTERIVE
 Mme Denise SCHNEGG, rue de la Cassarde 9, 2000 NEUCHATEL
 M. et Mme Claude D. SCYBOZ, rue du Port-Roulant 28, 2000 NEUCHATEL
 Mme Marianne SIMONET, ch. des Perrières 4b, 2072 SAINT-BLAISE
 M. Michel STEIGER, av. Perausaz 90, 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
michel.steiger@ch.novartis.com
 Mme Susanna STETTLER, Wädliweg 1, 8645 JONA
 M. André STREBLER, ch. de la Payaz 22, 2025 CHEZ-LE-BART

Mme Marja THIEBAUD, rue du Moulin 5, 2103 NOIRAIGUE
 Mme Claude THOMAS, 3 place Saint-Rémy, F-54300 LUNEVILLE
 M. Robert TOUCHON, ch. de La Chaumény 14, 1820 MONTREUX
rtouchon@hotmail.ch
 M. Claude-Raymond TRIPET, ch. des Crêts-de-Champel 25, 1206 GENEVE

M. Claude VAUCHER, rue des Lattes 17, 1217 MEYRIN
 Mme Judith VIRANYI, ch. des Ribaudes 36, 2000 NEUCHATEL
 M. André VUILLEUMIER, rue des Petits-Clos 39, 2114 FLEURIER
andrevuilleumier@bluewin.ch
 M. Jean-Philippe VUILLEUMIER, ch. des Rochettes 24, 2000 NEUCHATEL
jp7@bluewin.ch

Mme Sandra WARDEN-DELASHAW, 6234 South Fulton Ave, TULSA Oklahoma 74136, USA
 M. Antoine WASSERFALLEN, Tillierstrasse 9, 3005 BERNE
awasserfallen@mail.pingnet.ch
 M. Thierry WASSERFALLEN, rue du Chasselas 11, 2000 NEUCHATEL

M. Jean-Michel WAVRE, rue du Crêt-Taconnet 38, 2000 NEUCHATEL
jmwavrene@pobox.com
 Mme Jacqueline WEBER-AUROI, route principale 34, 2534 ORVIN

Mme Rita ZBINDEN, Les Trois-Tonneaux, rue des Baiches 7, 2900 PORRENTRUY
3futs.@swissonline.ch

PROCHAINES MANIFESTATIONS DE LA SNG

- * **Lundi 11 novembre 2002**, 19h.30, Collège latin de Neuchâtel : **Etat civil : mode d'emploi**, par Jean-Paul Bourdin (Le Locle) et Maurice Frainier (Neuchâtel).
- * **Vendredi 6 décembre 2002**, 19h.30, Buffet de la Gare des Hauts-Geneveys : **Soirée de fin d'année.**

ADRESSES DES MEMBRES DU COMITÉ

Président :	Eric NUSSLE Les Leuba 5 2117 LA CÔTE-AUX-FÉES 032 865 14 75 (aussi FAX)
Président d'honneur :	Pierre-Arnold BOREL, généalogiste Ch. de Belle-Combe 8 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 032 913 92 79
Vice-président :	Eric-André KLAUSER Ch. de Monteillier 6 2114 FLEURIER 032 861 23 41
Secrétaire - Bibliothécaire :	Françoise FAVRE Imp. du Lion-d'Or 10 2400 LE LOCLE 032 931 66 62
Treasorier :	Denis ROBERT-CHARRUE Rue des Esserts 17 2054 CHÉZARD-SAINT-MARTIN 032 853 19 58
Rédacteur du Bulletin :	Philippe BOREL Rue Dizerens 9 1205 GENÈVE 022 329 47 27
Assesseurs :	Marianne SIMONET Ch. des Perrières 4b 2072 Saint-Blaise 032 753 33 72
	Germain HAUSMANN Ch. des Terreaux 3 2022 BEVAIX 032 846 13 41